

Université de Montréal

« Prendre en considération l'état du Pays » : 1834, la mobilisation patriote dans le district de
Montréal

par

Virginie Létourneau Clément

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des arts et des sciences
en vue de l'obtention du grade
de Maître ès arts (M. A.) en histoire

Mars 2017

©Virginie Létourneau Clément, 2017

Résumé

Au Canada, la première forme de système politique comportant une assemblée de représentants élus a vu le jour à la fin du XVIII^e siècle. Dans l'ancienne colonie de la Nouvelle-France, une population qui n'avait jamais connu de démocratie auparavant s'est familiarisée avec la vie civique en moins de 50 ans. Ce mémoire porte sur une expérience de mobilisation populaire à la veille des Rébellions de 1837-1838. Il cherche plus précisément à comprendre les modalités mises en place dans le monde rural afin de canaliser l'appui populaire envers le Parti patriote dans le district de Montréal. Cet angle permet de faire ressortir la participation accrue des Canadiens lors de la période tendue qui suivit le dépôt des Quatre-Vingt-Douze Résolutions en 1834. Cette thèse se propose donc de montrer le lien entre la mobilisation politique et les pratiques émanant de la masse populaire. Ce mémoire démontre donc l'influence de la population paysanne du Bas-Canada dans la culture politique des patriotes et de ce fait, souligne les procédés que les individus ont mis en place au cours de leur apprentissage démocratique.

Mots clés : mobilisation politique, Parti patriote, histoire rurale, Bas-Canada, 92 résolutions, comité, pétition

Abstract

In Canada, the first political system with popular representation was established in the late 18th century. In the former colony of New France, a population that had never known democracy before familiarized itself with civic life in less than 50 years. This thesis focuses on one case of popular mobilization on the eve of the Rebellions of 1837-1838. It specifically seeks to understand the practices established in rural areas of the district of Montreal to channel popular support for the *Parti patriote*. This angle allows us to emphasize the increased participation of *Canadiens* in the tense period following the filing of the 92 Resolutions in 1834. This thesis proposes to show the link between political mobilization and practices emanating from the masses. The humble ambition of this thesis is, therefore, to show the influence of the peasant population of Lower Canada in the political culture of the *Patriotes* and therefore underline the practices that individuals adopted in their democratic learning process.

Keywords: political mobilization, Patriote party, rural history, Lower Canada, 92 resolutions, comity, petition

Table des Matières

Résumé	i
Abstract	ii
Table des Matières	iii
Liste des Tableaux.....	iv
Sigles et Abréviations	v
Remerciements	vi
Introduction.....	1
Chapitre 1: L'État de la question	10
1. Le contexte historique : de la participation électorale à la mobilisation populaire.....	10
2. Radicalisation politique et mobilisation populaire: acquis et perspectives de recherche.	31
3. Ce qui reste à élucider	40
Chapitre 2: Organisation rurale dans le district de Montréal: disparité et similitude	53
1. Déroulement chronologique du printemps 1834	53
2. Comment nommer son comité? Différences dénominatives.....	64
2.1 Comités permanents	64
2.2 Comités permanents en région	67
2.3 Comités de correspondance.....	72
3. L'Espace géographique couvert par les comités de correspondance	74
4. Taille et forme des comités	76
5. Cas ethnolinguistiques.....	82
Chapitre 3: L'étude de la mobilisation à l'échelle des comtés	90
1. Profil des quatre comités échantillonnés.....	91
2. La distribution spatiale des membres des comités des quatre comtés.....	100
3. La composition sociale des comités	106
4. La propriété foncière au sein des comités	110
Conclusion	116
Bibliographie	127

Liste des Tableaux et Carte

Tableau I : Déroulement chronologique des assemblées publiques dans le district de Montréal, printemps 1834.....	p.55
Figure I : Répartition de la taille des comités	p.78
Tableau II : Distribution selon leur lieu de résidence des membres des comités de Richelieu, de Saint-Hyacinthe, de Terrebonne et de l'Assomption, 1834	p.102
Carte 1 : Distribution spatiale des membres des comités des comtés de l'Assomption, Terrebonne, Richelieu et Saint-Hyacinthe, 1834.....	p.103
Tableau III : Ventilation socioprofessionnelle des comités de quatre comtés ruraux du district de Montréal, 1834	p.107
Tableau IV : La propriété foncière et les membres des comités de Saint-Hyacinthe, de Terrebonne et de l'Assomption, 1834 (propriétés rurales de 10 arpents et plus)	p.112

Sigles et Abréviations

APC – Archives Publiques du Canada

BAC – Bibliothèque et Archives Canada

BALC – British American Land Company

Le Can. – Le Canadien

CCPM – Comité Central et Permanent de Montréal

CCPDM- Comité Central et Permanent de Deux-Montagnes

L'Écho – L'Écho du Pays

La Min. – La Minerve

RAPQ – Rapport des Archives de la Province de Québec

RHAF – Revue d'Histoire de l'Amérique française

The Vind. – The Vindicator

Remerciements

Il convient d'abord de remercier mon directeur Christian Dessureault pour son aide durant ce processus. Votre savoir, vos suggestions et corrections ont enrichi mon travail d'historienne sur tous les plans. Surtout, grâce à votre calme, j'ai su centrer mes efforts lors de moments d'angoisse. Je souhaite également remercier les membres du jury, Thomas Wien et Ollivier Hubert, pour le temps qu'ils ont accordé à l'évaluation de ce mémoire. Vos commentaires et suggestions m'ont grandement servi afin d'enrichir mon travail.

J'aimerais aussi souligner le soutien que m'a apporté le Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges pour l'obtention d'une bourse d'aide aux études. Merci de croire en la jeunesse de notre région.

Je tiens bien évidemment à remercier mes amis de longue date. Je sais désormais l'importance de votre présence dans ma vie. Nos fêtes, nos séances d'études et nos soirées m'ont aidée plus que vous ne le croyez.

Je souhaite également remercier le personnel du Musée Marguerite-Bourgeoys de m'avoir permis de travailler en même temps que je rédigeais mon mémoire. À mes collègues guides-animateurs, merci de m'avoir écouté parler de ce projet patiemment.

Je remercie également Nancy Chouinard pour son écoute sans borne et sa foi en moi. Notre rencontre m'a donné le courage de terminer cette aventure.

Finalement, ce projet n'aurait pu se réaliser sans l'amour et le soutien de ma famille. Mes frères et ma sœur, merci simplement d'être là. Je tiens à souligner le support de mon frère Alexis et ma belle-sœur Christine. Leur maison d'Ottawa a servi de retraite de rédaction lorsque j'avais besoin de m'éloigner des distractions. Je remercie mes parents de m'avoir soutenue financièrement et émotionnellement. Je remercie particulièrement ma mère Ginette Létourneau de m'avoir transmis son amour de l'histoire, et par-dessus tout, de m'avoir poussée à me réaliser dans tout ce que j'entreprends.

Introduction

Au sein des démocraties modernes, les actions citoyennes et les mobilisations populaires font partie du fonctionnement de la vie publique. Cet activisme réussit même à s'imposer dans le débat public, jusqu'à parfois influencer la sphère politique comme ce fut le cas lors de la grève étudiante au Québec en 2012. Par contre, la majorité de ces mouvements activistes contemporains sont externes au système politique. Bien souvent, il est question de mouvements citoyens qui ne naissent pas de l'initiative d'élus locaux. Pourtant, pourrait-on parler également de mobilisation lorsqu'il est question de la participation à la vie politique publique? Dans une perspective où bien souvent, les partis politiques sont nés de rassemblements citoyens, le militantisme pourrait bien être également à la source de mouvements politiques.

Dans l'histoire de l'activisme québécois, l'avènement de la Révolution Tranquille est souvent considéré comme l'entrée du Québec dans la modernité et marqué par une grande participation populaire aux projets politiques. Le XIXe siècle est rarement perçu comme une époque de développement de la politique pour le Canada qui est alors une colonie britannique. Un grand nombre de travaux ont adopté un angle de diffusion des idéaux politiques par le haut.¹ La maturité politique des groupes populaires au Québec et dans le Canada français a longtemps été sous-estimée dans l'historiographie. La participation des masses populaires après l'acte constitutionnel de 1791 et le conflit politique qui a mené aux Rébellions de 1837-

¹ Sandro Guzzi-Heeb, « Politique et réseaux. Logiques de la mobilisation politique populaire dans une vallée suisse, 1839-1900 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, no. 36, 2008, p.120

1838 sont souvent présentés du point de vue des membres de la classe élitaire. Mais quelle était la participation des masses à la vie politique? Désormais, de nouvelles études se s'intéressent à la culture rurale et aux relations que les habitants ont entretenues avec leurs élus et avec la sphère politique.

Ainsi, nous avons choisi de nous pencher sur le mouvement patriote qui sera fort influent dans le destin politique du Bas-Canada lors de la première moitié du XIXe siècle. Notre choix repose entre autres sur la grande capacité des députés patriotes à mobiliser les masses. Les rébellions des patriotes ont été longuement étudiées des historiens. Les grands acteurs du mouvement patriote ont également été sujets de débats historiques nombreux. Pourtant, peu de recherches mettent en lumière l'implantation de ce parti dans le paysage public du Bas-Canada. Car le mouvement patriote est à la genèse de la vie politique du Bas-Canada. Forgés au cours des luttes parlementaires, ses membres ont su s'adapter aux joutes électorales et aux manifestations populaires. La décennie qui précède les Rébellions en est une de changements de stratégies, et même de radicalisation pour un grand nombre de députés réformistes. Avec cette radicalisation se produit une évolution structurelle et idéologique.

Et cette structure en changement n'est pas uniquement chez les parlementaires. La décennie 1830 sera un moment clé de l'histoire politique du Bas-Canada. Notamment, à la suite de la rédaction des *Quatre-vingt-douze Résolutions* le paysage politique des campagnes bas-canadiennes sera modifié. Il s'en suivra une période de mobilisation politique brève dans l'histoire du pays, qui sera pourtant un tournant important dans l'implication politique des masses. « Les Quatre-vingt-douze Résolutions ne possèdent aucun des attributs d'un manifeste

inspirant (...) L'élan révolutionnaire des Quatre-vingt-douze Résolutions n'échappe cependant pas aux Bas-Canadiens, toutes tendances politiques confondues ». ² L'impulsion que ce document provoqua auprès de la population fut notable. L'année 1834 sera marquée par un engouement populaire sans précédent pour le Bas-Canada afin d'apporter un appui massif aux résolutions.

Nous pourrions même avancer que le Parti patriote se dote pour la première fois en 1834 d'un programme politique complet sous la forme des *Quatre-vingt-douze Résolutions*, dans le but de le faire plébisciter par ses électeurs. Effectivement, si nous observons de plus près les événements du printemps 1834, il semble évident que la série d'assemblées publiques qui ont été alors tenues avait pour but de donner un appui populaire aux résolutions et par le fait même, de recueillir des signatures d'appui sous forme de pétition. Pourtant, lors de ces réunions, il fut également question de créer de nouveaux organes de parti. Dans plusieurs comtés ou localités, des comités voient le jour et sont chargés d'assurer une communication régulière avec un comité central situé à Montréal (le Comité central et permanent de Montréal – CCPM). Selon l'historien Gilles Laporte, la naissance du CCPM en mai 1834 témoigne d'une volonté qui se situe au-delà du simple désir d'acquiescer un appui populaire. ³ On décide désormais de mettre en place des structures permanentes pour rejoindre le cœur des campagnes.

² Allan Greer, *Habitants et Patriotes*. Québec, Boréal, 1997, p. 129-130

³ Gilles Laporte, *Patriotes et Loyaux : Leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*. Québec, Septentrion, 2004,

Les efforts des Patriotes de 1834 seront récompensés par 80 000 signatures et l'élection massive des députés réformistes lors des élections qui suivront à l'automne. Ce changement dans la mobilisation a engendré une organisation étonnamment étendue si l'on prend en considération les moyens de communication de l'époque. Ainsi, la campagne pétitionnaire de 1834, objet de notre analyse, permet de dégager une série de nouveaux moyens de mobilisation et par le fait même, explique selon nous l'intérêt de cette période historique pour notre étude. En nous penchant les comités de correspondance et les assemblées publiques de 1834, nous espérons mettre en relation la mobilisation et les caractéristiques propres aux campagnes de la plaine montréalaise.

Puisque le mouvement réformiste était implanté de façon inégale dans la colonie, nous favoriserons une approche régionale. Ce processus d'action politique populaire fut particulièrement présent dans le district de Montréal. Le centre urbain était un lieu de rencontre pour les députés réformistes les plus influents qui avaient tous des liens dans les campagnes de la plaine montréalaise environnante. Montréal était également le lieu central des communications pour tout le district. Autour du centre urbain, on retrouve une région très agricole où les Patriotes se sont implantés et ont consolidé leurs appuis. Aussi le district de Montréal se prête-t-il bien à l'étude de la mobilisation politique au cours de cette période. L'étude du district nous semblait un choix évident pour une recherche portant sur la mobilisation populaire rurale, puisqu'il possède un centre urbain important, mais entouré d'un terroir agricole développé depuis plusieurs générations. De plus, sur le plan historique, la région montréalaise fut un bastion de militants patriotes actifs lors des Rébellions, ce qui nous laisse présager une mobilisation forte lors des années qui précèdent. Cette mobilisation

résulte-t-elle uniquement de l'initiative des élites du parti? Il est également possible que le milieu rural ait été un lieu d'apprentissage politique relié à la ville certes, mais sans être nécessairement dominé par elle.⁴ C'est donc en analysant la mobilisation et en essayant d'y détecter une trame commune, que nous tenterons de comprendre s'il existait une première forme de structure organisationnelle servant à rejoindre les électeurs des campagnes.

En lisant plus amplement sur le sujet et en observant comment l'historiographie aborda l'organisation patriote, nous nous sommes questionnée sur la pénétration des idées dans les milieux ruraux, c'est-à-dire dans les campagnes, par la ville. Y avait-il lieu de parler de contrôle de la mobilisation par un groupe sur un autre? Même si nos recherches portent sur une structure politique « from the top-down », nous souhaitons prendre en compte les actions des populations rurales. Bien que nous concentrons notre attention sur le processus d'encadrement des campagnes, nous estimons que dans une situation de radicalisation politique, le processus est plus complexe que la simple manipulation. Ainsi, cette collaboration entre les élites politiques et le peuple existe-t-elle dans une structure politique précise? Existait-il une base quelconque, un instrument du Parti patriote pour mener une action concertée? Ce mouvement était-il un parti politique en construction ou constituait-il une forme d'organisation décentralisée, voire éclatée? Parmi nos objectifs, nous tentons de déterminer si la mobilisation d'appuis aux Quatre-vingt-douze Résolutions est née de l'initiative des élus parlementaires, ou des militants patriotes. Il s'agit d'appliquer les

⁴ Jean-Luc Mayaud « Pour une communalisation de l'histoire rurale », dans *La politisation des campagnes au 19^e siècle, France, Italie, Espagne, Actes du Colloque international organisé par l'École française de Rome*, (20-22 février 1997), Rome, École française de Rome, 2000, p.155 dans Mélanie Atrux, « La politisation des campagnes lyonnaises au 19^e siècle : Collonges-au-Mont-d'Or (Rhône), 1830-1853 », *Ruralia*, no.12-13, 2003, [En Ligne] <http://ruralia.revues.org/326> (mis en ligne le 25 janvier 2005, consulté le 15 février 2016), p. 3

techniques de la micro-histoire dans un temps court, pour ensuite observer comment les voix de la société englobante pénètrent dans les micro-sociétés que constituaient les campagnes du XIXe siècle.⁵

Pour répondre à ces questionnements, nous avons choisi comme terrain d'enquête l'ensemble des comtés formant le district de Montréal. Puisqu'il sera question de la culture politique et de l'expérience du politique chez l'habitant, nous tenterons de comprendre la crise en utilisant les journaux. La presse alors en plein essor est un outil de diffusion utilisé par presque l'ensemble des mouvements citoyens de l'époque. Lors du printemps 1834, les journaux contiennent de nombreux articles, tantôt favorables, tantôt défavorables, sur les Quatre-vingt-douze Résolutions et la mobilisation qui s'ensuit. Les publications journalistiques constituent une source de base pour effectuer le repérage des différents comités de district, de comtés et de paroisses créés dans les mois suivant l'adoption des Résolutions à la Chambre d'assemblée. Nous nous sommes penchée sur différents aspects de la mobilisation, en étudiant les annonces des assemblées, les comptes rendus des discussions tenues par les comités de district, régionaux et de paroisse, et même les signatures apposées aux pétitions. Finalement, les dictionnaires biographiques, les monographies d'histoire locale ainsi que le recensement de 1831 serviront à alimenter nos dossiers des différents comités étudiés.

Nous estimons que la pertinence de cette recherche est indéniable, car elle permettra une meilleure compréhension du mouvement de mobilisation populaire au Bas-Canada dans la période précédant les Rébellions de 1837-1838. Elle aidera à mieux saisir l'importance des

⁵ *Ibid.*

actions citoyennes et à mieux comprendre la complexité des rapports entre le social et le politique. En tentant de comprendre les différentes modalités de mobilisation, nous estimons que cela permet de mieux évaluer la nature du mouvement politique patriote et sa relation avec le monde paysan du XIXe siècle. Nous espérons par le fait même, faire avancer la compréhension des relations entretenues entre les ruraux et la politique.⁶

Nous savons bien que le cadre restreint d'un mémoire nous empêche de faire une étude étendue qui recenserait l'ensemble de la vie publique dans le Bas-Canada rural. C'est pour cette raison que nous avons exclu d'autres districts et par le fait même, d'autres mouvements politiques. Le groupe fidèle à l'administration coloniale, que Gilles Laporte a appelé la faction des Loyaux, était très présent lors des élections de 1834. Cependant, ils étaient surpassés de loin en nombre par les Patriotes. Le parti avait à sa tête quelques figures influentes, mais aucun individu pouvant assumer le rôle de chef de parti comme Papineau le fit pour le Parti patriote. En plus, cette faction n'avait pas de caucus et ne contrôlait pas d'institutions locales destinées aux luttes électorales.

Par ailleurs, une étude portant sur la mobilisation rurale au XIXe siècle exclut bien des membres de la société. Notre mémoire se penche sur le comportement politique de la population masculine. Non seulement les militants étaient-ils exclusivement des hommes, mais aussi en majorité des propriétaires et d'origine européenne. Ainsi, bien que nous ayons espoir de contribuer à enrichir l'histoire des mouvements politiques dans le Bas-Canada, notre

⁶ *Ibid.*, p.2

analyse ne reflète certainement pas la relation que l'ensemble des habitants, femmes, autochtones, pauvres, avait avec le phénomène politique.

Ainsi donc, notre mémoire propose une étude fine de la mobilisation populaire au Bas-Canada entre 1834 et 1837. Le premier chapitre de notre mémoire comporte un bref survol du phénomène politique dans les campagnes bas-canadiennes depuis l'avènement du parlementarisme, afin de comprendre l'ampleur de la mobilisation patriote et son origine historique. Dans ce même chapitre, nous présentons une historiographie de la mobilisation populaire et de la naissance des partis politiques de la première moitié du XIXe siècle. Cela permet de cadrer notre recherche, pour ensuite mieux situer notre problématique. Nous terminons ce chapitre premier avec un état de la question sur la situation actuelle des recherches.

Nous présentons l'ensemble de nos recherches sur le phénomène des assemblées publiques dans les deux autres chapitres. Notre enquête porte sur les pétitions, les manifestations et les réunions. Au cours de ces recherches, nous avons essayé de vérifier l'existence de plusieurs modèles de mobilisation politique. Pour classer nos résultats et déceler un ou plusieurs modèles de mobilisation, nous avons relevé l'ensemble des caractéristiques semblables ou différentes selon chaque secteur, pour regrouper les rassemblements par type de comité. Dans le but de comprendre la forme prise par la mobilisation selon les comtés et les traces qu'il en reste; nous avons choisi d'examiner, dans l'ensemble de la plaine de Montréal, la structure des assemblées recensées. Il est vrai qu'une part de notre défi fut celui de distinguer les types de comités et d'essayer de faire un inventaire de ce que l'on retrouvait sur

le terrain. Nous avons donc rassemblé au sein du deuxième chapitre toutes les formes d'organisation qui ont alors permis aux citoyens de se réunir et de contribuer au débat et à l'action politiques. Puis, pour effectuer un portrait plus précis, nous consacrons le chapitre trois à l'examen en profondeur de quatre comités de comté. Ce dernier chapitre nous permet ainsi de comprendre l'influence de la géographie, de la propriété foncière et du statut socioprofessionnel dans la mobilisation des campagnes.

Chapitre 1

L'état de la question

La première moitié du XIX^e siècle est une période de profonds changements économiques, sociaux et politiques au Bas-Canada. Ce mémoire s'attarde plus précisément à la courte période entourant l'adoption des Quatre-Vingt-Douze Résolutions. Cette période marque une étape importante dans la dynamique de radicalisation politique et de mobilisation populaire qui conduit, à terme, aux Rébellions de 1837-1838. La compréhension de cette dynamique commande toutefois de situer cette phase critique de la crise politique bas-canadienne dans un ensemble plus large de tensions sociopolitiques depuis le début du XIX^e siècle. Après cette première section du chapitre qui permet de mieux circonscrire l'objet de notre sujet de recherche par rapport à l'ensemble de l'histoire sociopolitique du Bas-Canada, nous identifierons les principaux acquis de l'historiographie concernant le mouvement de radicalisation politique et de mobilisation populaire des années 1830. Cette démarche permettra de déterminer l'apport de cette recherche sur cette question historique spécifique.

1. Le contexte historique : de la participation électorale à la mobilisation populaire

Pour plusieurs historiens, les contradictions inhérentes à la Constitution de 1791 constituent l'un des facteurs importants de la crise politique des premières décennies du XIX^e siècle¹. L'Acte constitutionnel scinde alors la Province de Québec en deux entités distinctes, le Bas-Canada et le Haut-Canada, en créant dans ces deux nouvelles colonies des institutions

¹ Pierre Tousignant « Problématique pour une nouvelle approche de la Constitution de 1791 », *RHAF*, vol. 27, no 2 (1973), p. 181-234; Jean-Pierre Wallot, « La pensée révolutionnaire et réformiste dans le Bas-Canada (1773-1815) » dans *un Québec qui bougeait : trame socio-politique au tournant du XIX^e siècle*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1973, p. 253-318.

parlementaires de type libéral, mais en s'assurant que les représentants de la Couronne conservent le contrôle effectif du gouvernement colonial.

Au sein de ce nouveau système de gouvernement, le représentant du roi, c'est-à-dire le gouverneur au Bas-Canada, conserve le pouvoir décisionnel sur l'ensemble du système politique colonial. Dans le but d'assister ce gouverneur, la métropole nomme les neuf membres qui siègent au Conseil exécutif de cette colonie.² Ces membres de l'Exécutif sont redevables seulement envers le gouverneur et les administrateurs des affaires coloniales à Londres. La nouvelle constitution prévoit également la formation de deux branches législatives au Bas-Canada : un Conseil législatif composé de 15 conseillers nommés par le roi sous la recommandation du gouverneur et une Chambre d'assemblée de 50 députés élus par la population et représentant des unités territoriales, désignées sous le nom de comtés. Ce nombre de députés élus augmente jusqu'à 90 à la veille des Rébellions.

Le gouverneur maintient son emprise sur les décisions politiques dans la colonie. L'administration de Londres se fie à ce dernier et aux éléments aristocratiques au sein des Conseils exécutif et législatif afin d'assurer une balance du pouvoir favorable à la Couronne. Ils ont face à eux une Chambre d'assemblée élue composée de sujets coloniaux.³ Le gouverneur est le seul à pouvoir recommander à la Couronne britannique la sanction d'un projet de loi adopté par les deux chambres dans la colonie. Ce dernier possède également le

² Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Anjou, Fides, p.38

³ Allan Greer, *Habitants et Patriotes*, Québec, Boréal, 1997, p.109

pouvoir de suspendre les lois durant une période de deux ans ou de les révoquer.⁴ Il peut aussi convoquer la Chambre d'assemblée, proroger ou dissoudre les sessions parlementaires.

L'Assemblée des députés élus hérite de quelques pouvoirs dont celui d'imposer de nouvelles taxes et de les renouveler. Cette mesure qui vise d'abord à soulager le fardeau financier de la métropole deviendra progressivement un outil précieux entre les mains des députés de la Chambre d'assemblée dans ses rapports de force avec le gouverneur et les deux Conseils exécutif et législatif.⁵ Autrement, la Chambre d'assemblée ne dispose que des pouvoirs limités, car les projets de loi de ses députés doivent ensuite recevoir l'assentiment d'une majorité au Conseil législatif, l'approbation du gouverneur et la sanction royale. Pour guider les membres de l'Assemblée lors des débats, un orateur est nommé parmi les élus.⁶

L'apprentissage de la nouvelle constitution britannique se fait de manière très rapide pour ceux que l'on appelle alors les nouveaux sujets de Sa Majesté. Les historiens notent entre autres la création de ce que l'on nomme les « clubs constitutionnels », par exemple celui de Québec créé en janvier 1792, afin d'éduquer la population à propos de la Constitution britannique.⁷ Les personnes les plus éduquées de la société encouragent même ce genre de rencontre éducative, comme le fait l'avocat Alexandre Dumas, invitant « “ceux qui désirent d'être instruits” de lire ou de se faire lire La Constitution et les gazettes. »⁸. Il est aussi

⁴ Gilles Laporte, *Patriotes et Loyaux : Leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*, Sillery, Septentrion, 2004, p.14

⁵ Jean Reynolds, « Le Régime parlementaire canadien », dans *Idéologies et régimes politiques*, sous la direction de Michèle Gérin-Lajoie, Ottawa, Les éditions MGL, 1992, p. 164

⁶ Reynolds, *op. cit.*, p.165

⁷ John Hare, *Aux origines du parlementarisme québécois 1791-1793*, Sillery, Septentrion, 1993, p.38

⁸ Lamonde, *op. cit.*, p.39

possible de retrouver dans *La Gazette de Québec* et *La Gazette Montréal* des publications décortiquant le contenu de la nouvelle constitution. Ces analyses sont reprises par John Neilson en brochure. « Il est du devoir de chacun, curés, seigneurs, notaires, maîtres d'école et marchands instruits, de répandre nos productions parmi le peuple, de les lire, de les expliquer de manière qui, jouissant d'une constitution libre, il n'en ignore pas la valeur et la nature. »⁹

Progressivement, les membres d'une bourgeoisie de langue française instruits et relativement aisés, au départ peu familiers avec le parlementarisme britannique, s'instruisent sur le fonctionnement de ce système. Cette bourgeoisie intermédiaire, principalement des professionnels, s'implique rapidement et prend bientôt la direction de la majorité parlementaire en Chambre. En 1806, Pierre-Stanislas Bédard, avec l'appui d'autres députés, fonde le premier journal entièrement francophone de la colonie, *Le Canadien*. Ce journal devient un outil de diffusion des idées politiques au sein de la population et sert à dénoncer ce que les députés canadiens jugent être des abus de la part des autorités coloniales.

La création des premiers journaux entraîne la formation de ce que l'on pourrait considérer comme une forme d'espace public ouvert aux débats. Avec ce nouvel espace naît l'opinion publique.¹⁰ Ce phénomène s'amplifie avec la montée de la presse parlementaire. Après les premières sessions parlementaires, les principales discussions politiques de la presse louangent les nouvelles libertés qui sont accordées à la population. Toutefois, la lune de miel ne dure pas. Rapidement, les journaux commencent à partager les récriminations des députés

⁹John Hare, *Loc.cit.*, Pierre Tousignant, « La première campagne électorale des Canadiens en 1792 », *Histoire sociale/Social History*, vol. 8, mai 1975, p.128

¹⁰Lamonde, *op. cit.*, p.40

canadiens, particulièrement le combat pour assurer la primauté de la Chambre d'assemblée. On y accorde également un regard particulier sur les autres colonies de l'empire et sur l'histoire coloniale de la Grande-Bretagne. En l'espace d'une vingtaine d'années, les Canadiens refont le parcours intellectuel de bien des coloniaux avant eux. Ceci évoque surtout leurs voisins dans les Treize colonies qui, comme les Canadiens, ont appris à tirer leur avantage dans une position dictée par les classes dirigeantes en métropole.¹¹

L'Acte constitutionnel de 1791 a donné l'opportunité à une majorité des hommes et à une minorité des femmes du Bas-Canada d'aller voter pour une première fois en 1792.¹² Les femmes qui remplissent les critères du cens électoral ne sont pas techniquement exclues, mais très peu d'entre elles se prévalent de leur droit de vote.¹³ La première campagne électorale de l'histoire canadienne ressemble plus à un programme éducatif pour l'électorat qu'à une lutte politique. Au cours de cette campagne, on y explique le principe de la représentation, le fonctionnement des élections en plus de sensibiliser les électeurs à la nécessité de voter.¹⁴ Malgré cette campagne d'éducation, les Canadiens ne voteront pas massivement lors de l'élection de 1792.¹⁵ Par contre, la participation électorale devient de plus en plus importante dans les élections subséquentes.

¹¹ Allan Greer, «Rebels and Prisoners: The Canadian Insurrections of 1837-1838», *Acadiensis*, no. 14, automne 1984, p.137-145

¹² Effectivement, pour être éligible au suffrage, il est alors nécessaire d'être âgé de plus de 21 ans, de tenir feu et lieu dans son comté et d'être propriétaire de biens fonciers à valeur annuelle minimale de 2 livres à la campagne ou de 5 livres à la ville. Les locataires admissibles au vote doivent au minimum payer un loyer de 10 livres. Ce cens électoral, fixé à un niveau relativement bas, comparativement à ce qui prévaut en métropole, fait qu'une majorité de propriétaires et une minorité de locataires aisés de la colonie peuvent voter. Ce cens exclut tout de même une grande partie des locataires urbains et la plupart des journaliers ruraux, ainsi que des fermiers exploitant le terre d'un tiers.

¹³ Jean et Marcel Hamelin, *Les mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Montréal, Édition Du Jour, Collection Histoire Vivante, 1962, p.25

¹⁴ Lamonde, *Loc.cit.*

¹⁵ Laporte, *op.cit.*, p.16

La députation du premier parlement du Bas-Canada fut d'abord composée à près de 50% de marchands, principalement d'origine britannique.¹⁶ Cependant, le profil des membres de la Chambre d'assemblée change au tournant du XIX^e siècle. Les marchands passent à 28 % des sièges alors que la bourgeoisie des professions libérales augmente jusqu'à former 40 % de la députation. En fait, la constitution avait comme but principal de balancer le pouvoir entre les trois ordres : le législatif, l'exécutif et le judiciaire. Mais surtout entre le peuple et les classes supérieures. L'objectif était de reproduire un ordre social calqué sur la société anglaise de l'époque. Pourtant la constitution comme elle est appliquée au Canada laisse beaucoup de place en Chambre aux classes intermédiaires (professionnels, marchands ruraux et artisans ou cultivateurs aisés) au détriment des classes aristocratiques. En effet, l'ancienne noblesse canadienne a bien de la difficulté à se tailler une place en politique. Le haut fonctionnaire James Milnes fait cette observation: « The Canadian Gentleman can derive no influence from their landed possessions, it must necessarily be left to the particular exertions, ability and ambition of the individual seigneur to emerge from their present state of insignificance »¹⁷. Sans oublier la faiblesse de l'aristocratie, la modicité du cens électoral empêche l'accapement de la Chambre d'assemblée par les classes supérieures dans la colonie. Ce qui permet aux classes populaires d'avoir une influence forte sur le vote. Contrairement à l'Angleterre, le poids du vote des cultivateurs, la classe sociale la plus nombreuse, s'avère déterminant pour le résultat des élections.¹⁸

¹⁶ Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840 : changements structureaux et crise*, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, p.123

¹⁷ Lettre de Portland à Milnes, 6 janv. 1801, *Documents constitutionnels, 1791-1818*, cité par Fernand Ouellet, *Ibid.*, p.120

¹⁸ Greer, *op.cit.*, p.110

Au fil des années, les luttes parlementaires contribuent à forger, puis à consolider les alliances au sein de la députation. Parmi ces luttes, l'épisode de la querelle des prisons en 1805 a joué un rôle majeur dans la polarisation en chambre et la création de deux coalitions parlementaires.¹⁹ Le projet a pour but initial de remplacer d'anciennes prisons délabrées par de nouvelles. Des députés canadiens proposent l'ajout d'une clause visant à hausser les droits de taxation sur les produits importés afin de financer les travaux de réfection des prisons. Les marchands d'origine britannique députés à la Chambre d'assemblée s'opposent à cette clause et proposent comme alternative l'imposition d'une taxe foncière. Finalement, la loi fut adoptée comme elle avait été proposée initialement. Ce conflit met en lumière pour une première fois les divergences idéologiques entre les intérêts commerciaux des marchands d'origine britannique, et les intérêts fonciers défendus par les députés du Parti canadien.²⁰

Néanmoins, la première crise politique majeure qui mettra en lumière les difficultés du fonctionnement colonial aura lieu de 1807 à 1811 sous l'administration du gouverneur Craig.²¹ Les contemporains dressent un portrait peu flatteur de ce dernier. Il est décrit comme un officier militaire souvent méfiant, ayant une carrière sans faute, mais parfois loin de la réalité du monde civil.²² Au cours de son mandat, ses rapports difficiles avec la Chambre d'assemblée exacerbent les différends idéologiques entre les factions et donnent aussi une occasion pour les députés canadiens de célébrer leur première victoire politique. Dès son

¹⁹ Jean-Pierre Wallot. « La querelle des prisons (Bas-Canada 1805-1807) », *RHAF*, vol. 14, no 1, 1960, p. 69

²⁰ Ouellet, *op.cit.*, p.126-127

²¹ Jean-Pierre Wallot. « La crise sous Craig (1807-1811) », *Historical Papers*, vol. 2, no 1, 1967, p. 59-74

²² Ouellet, *op. cit.*, p.139-140

arrivée en poste, Craig concentre autour de lui les premiers germes de la clique du château, souvent des membres du Conseil exécutif, du Conseil législatif ou encore du système judiciaire.²³ Montrant bien son désir de contrôler les instances démocratiques, Craig se plaint qu'il est incapable d'exercer son influence sur les membres de la Chambre d'assemblée, principalement composée d'avocats, de notaires, de boutiquiers et d'habitants, qu'il désigne comme des cultivateurs ignorants et illettrés. Sur plusieurs plans, il voit dans cette assemblée un désordre social, ce qui mine la sécurité de la colonie. Une assemblée législative la plus indépendante de tout l'empire, avec une majorité de députés qui repose sur un appui populaire.²⁴ Insatisfait de la composition de cette Chambre élue, il proroge l'Assemblée à trois reprises entre 1808 et 1809. En juin 1808, ceux que le gouverneur considère comme des dissidents, partisans ou alliés à la faction canadienne, sont démis de leurs fonctions de capitaine de milice. Ce poste revêt une signification très forte dans l'échelle sociale du monde rural et ce symbole de réprimande en est un qui porte beaucoup sur le plan du prestige élitaire.

L'Angleterre est alors en guerre contre la France napoléonienne et le blocus continental touche de plein fouet l'économie britannique. Craig imagine même des espions français parmi les politiciens du Bas-Canada. Plusieurs fois, le gouverneur souligne ce qu'il nomme des « erreurs dans le processus » comme prétexte afin de provoquer des élections, par exemple en mai 1809. À la suite du vote, les députés canadiens sont réélus majoritairement. En Chambre, les débats portant sur la séparation du Législatif et du Judiciaire s'échauffent. Ce conflit est causé par les plaintes portant sur l'élection du juge De Bonne comme député. Craig suspend

²³ Laporte, *Loc.cit.*

²⁴ Ouellet, *op.cit.*, p.141

une nouvelle fois la session sous prétexte que la chambre refuse au juge de Bonne de siéger.²⁵ En pleine campagne électorale, les presses du journal *Le Canadien* sont saisies le 17 mars 1810 et les rédacteurs emprisonnés sous les ordres de Craig. Après la réélection massive des Canadiens en Chambre en avril 1810, Craig ne peut gagner la bataille pour le contrôle de la Chambre d'assemblée et se tourne vers les deux conseils.

Craig décide alors de renforcer les Conseils législatif et exécutif en y nommant exclusivement des Britanniques et non de coloniaux dont il doute de la fidélité envers la Couronne. Ces deux institutions constituent les premières lignes de défense contre les empiètements de l'Assemblée sur la prérogative royale.²⁶ Sur ces entrefaites, Craig envoie son secrétaire Ryland à Londres afin de proposer une série de réformes, dont l'augmentation du cens électoral et des moyens concrets afin de maximiser la présence d'éléments britanniques dans les instances politiques du Bas-Canada.²⁷ Craig propose également une première ébauche d'un plan d'union des deux Canadas en 1810. Finalement, la crise sous Craig sera résorbée par le départ de ce dernier et un assouplissement de la part du bureau colonial, qui souhaite garder l'appui de la population francophone à la veille de la guerre de 1812.²⁸ L'appel à l'opinion publique dans les journaux et les discours des campagnes électorales ont alors permis au Parti canadien de solidifier ses appuis dans la majorité des comtés. Cependant, la contestation du pouvoir s'effectue alors presque essentiellement sur la scène politique.

²⁵ Lamonde, *op.cit.*, p.55

²⁶ James H. Lambert, « Ryland Herman Witsius », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [En Ligne] http://www.biographi.ca/fr/bio/ryland_herman_witsius_7F.html (page consultée le 2 décembre 2015)

²⁷ Ouellet, *op.cit.*, p.143

²⁸ Laporte, *op.cit.*, p.17

Lors de la guerre de 1812, la politique de conciliation du nouveau gouverneur Prevost est de manière générale un succès. Les tensions politiques entre les autorités coloniales et la Chambre d'assemblée se résorbent. La direction du Parti canadien accorde son appui à la Grande-Bretagne dans sa guerre contre les États-Unis en invoquant à la fois, dans ses discours à la Chambre et dans son journal *Le Canadien*, la fidélité envers la Couronne et la défense de la patrie. La Chambre d'assemblée soutient même activement l'effort de guerre notamment en votant des crédits pour la défense du Bas-Canada et une loi sur la mobilisation de 2000 miliciens. Plusieurs membres de la bourgeoisie francophone, dont le futur chef du Parti patriote Louis-Joseph Papineau, s'engagent dans des régiments de miliciens volontaires canadiens. Il demeure toutefois difficile d'évaluer la portée de cette convergence des élites canadiennes, car la conscription des miliciens rencontre des difficultés dans plusieurs paroisses rurales du Bas-Canada.²⁹ L'émeute de Lachine du 1^{er} juillet 1812 est le principal heurt d'une résistance populaire face à la conscription militaire.³⁰ Peu importe la motivation des déserteurs et des émeutiers, l'appui de leurs députés envers la Grande-Bretagne n'avait pas été un argument suffisant pour convaincre l'ensemble des habitants à contribuer activement à la défense de l'Empire britannique.³¹

Dès la fin de la guerre, les conflits reprennent avec vigueur entre les autorités coloniales et le Parti canadien à la Chambre d'assemblée. Après 1815, les luttes parlementaires se portent de plus en plus sur ce que les historiens ont nommé la crise des subsides. La stratégie du Parti

²⁹ Luc Lépine, *Le Québec et la guerre de 1812*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012.

³⁰ Jean-Pierre Wallot, « Une émeute à Lachine contre la 'conscription' (1812) », *RHAF*, vol. 18, no. 1, 1964, p. 112-137

³¹ Sean Mills, « French Canadians and the Beginning of the War of 1812 : Revisiting the Lachine Riot », *Histoire sociale / Social History*, vol. 38, no 75 (2005), p. 37-57; Christian Dessureault, « L'émeute de Lachine en 1812 : la coordination d'une contestation populaire », *RHAF*, vol. 62, no 2, 2008, p. 215-251.

canadien vise à obtenir un contrôle indirect sur le budget colonial qui, selon la constitution de 1791, demeure sous la responsabilité du gouverneur et de son Conseil exécutif. À partir de 1820, sous le gouverneur Dalhousie, la question des subsides prend une autre dimension. Pour en finir avec cette question, Dalhousie demande à la Chambre d'assemblée de voter les subsides de manière globale et « pour la vie du roi ». Cela signifie que le vote pour le salaire des fonctionnaires se fera en bloc, de manière intégrale et sans consultation annuelle. Du point de vue de l'administration britannique, cela éviterait de devoir attendre l'assentiment de la Chambre pour déterminer le salaire des fonctionnaires. De plus, une somme permanente serait un moyen plus stable de fixer des lois fiscales.³² Les députés canadiens campent alors derrière leur prérogative, une des seules qu'ils détiennent véritablement d'ailleurs selon l'Acte constitutionnel. Il est de leur pouvoir de voter l'imposition de nouvelles taxes indispensables au fonctionnement de l'État colonial et ils ont compris le levier qu'ils avaient entre les mains.

En 1822, au moment où le conflit sur les subsides est toujours d'actualité, un second projet d'union des deux Canadas, élaboré par des membres de l'oligarchie coloniale, est présenté aux dirigeants du Colonial Office en Grande-Bretagne avec le soutien du gouverneur Dalhousie³³. Le *Canada Trade Act* est présenté à la Chambre des communes de Londres en juin 1822. Ce projet de loi visait, selon ses auteurs, à régler des différends commerciaux et fiscaux qu'il y avait concernant les droits de douane perçus au port de Québec sur des marchandises importées et destinées au marché du Haut-Canada. Comme solution à ce démêlé

³² Laporte, *op.cit.*, p.19

³³ Ouellet, *op.cit.*, p. 316-317

en apparence commercial, on propose l'union politique entre le Haut-Canada et le Bas-Canada.

Ce nouveau projet d'union entraîne une levée de boucliers de la part du clergé et des élites laïques canadiennes de toute tendance politique car ce projet met en péril, selon ces groupes, les droits nationaux et religieux consentis aux Canadiens (français) en 1774. Le clergé catholique, généralement fidèle à la Couronne et aux autorités coloniales, est fort irrité puisque le projet prévoit accorder au gouverneur le droit d'intervenir dans la nomination des cures; ce qui menace l'autonomie institutionnelle du clergé et l'avenir même de l'Église catholique dans cette éventuelle colonie du Canada-uni.³⁴ Pour leur part, les députés du Parti canadien voient aussi dans ce projet d'union une manœuvre pour réduire la représentation démocratique de la Chambre d'assemblée. Les députés se tournent vers leurs électeurs et organisent assemblée sur assemblée. Des comités sont créés dans chacun des districts et parfois par comté. Les responsables de ces comités organisent des réunions publiques et font circuler des pétitions.³⁵ Nous pouvons citer en exemple un extrait du *Canadien* du 11 octobre 1822, qui fait part aux lecteurs d'une réunion à Montréal dans le but de défendre la constitution.³⁶ La presse partisane est mise à contribution afin de rassembler la population. Papineau et Neilson sont choisis comme délégués à Londres pour porter la pétition finale, forte de 60 000 signatures et pour plaider la cause des Canadiens. Les premiers jalons d'une

³⁴ Lucien Lemieux, « Les évêques canadiens contre le projet d'union des deux Canadas (1822-1824), *RHAF*, vol. 22, no 3 (1968), p. 393-400.

³⁵ Ouellet, *op.cit.*, p.319

³⁶ *Le Canadien*, 11-10-1822

mobilisation sociale et nationale s'installent. En fin de compte, le projet n'aura pas de suite immédiate. Mais le dilemme reste, autant pour les politiciens canadiens que britanniques.

Le gouverneur et l'oligarchie coloniale souhaitent renforcer le pouvoir de l'Exécutif face à la Chambre d'assemblée. Cet épisode contribue fortement à forger les convictions politiques de nombreux individus qui se retrouveront plus tard parmi les patriotes radicaux dans les années 1830.³⁷ De plus, cette contestation du projet d'union a suscité la mise en place à l'échelle locale, régionale et coloniale d'une importante structure organisationnelle visant à mobiliser la population contre le projet d'Union. Cependant, cette mobilisation n'est pas expressément liée à un parti politique car cette contestation a suscité au Bas-Canada la formation d'une large coalition comprenant les partisans du Parti canadien, le clergé catholique et même de nombreux membres de l'aristocratie foncière et de la bourgeoisie canadienne traditionnellement associés au pouvoir colonial.

Vers la fin de la décennie 1820, la crise pour le contrôle des revenus est à son apogée. En 1827, le gouverneur Dalhousie décide de suspendre la Chambre d'assemblée, car cette dernière refuse de voter un budget colonial « pour la vie du roi ». Lors de l'élection suivante, le Parti patriote remporte une victoire éclatante. Le parti réussit à gagner des comtés autrefois loyaux, faisant par exemple élire Wolfred Nelson dans William-Henry (Sorel). Cette réussite électorale des patriotes se fit malgré les efforts de Dalhousie pour saper ce Parti; au point où ce dernier, ne respectait pas son droit de réserve et appuyait ouvertement le parti Tory lors de la campagne électorale. À l'ouverture de la session parlementaire, Dalhousie refuse

³⁷ Laporte, *op.cit.*, p.17

d'approuver Papineau comme orateur et suspend l'Assemblée à nouveau. Ce geste cause une forte protestation chez la population et on organise une nouvelle série d'assemblées publiques à Québec et Montréal. Ces réunions permettent de récolter 87 000 noms pour une pétition envoyée à Londres afin de dénoncer la purge politique faite par Dalhousie parmi les officiers de milice et les juges de paix, ainsi que l'instrumentalisation de la milice à des fins répressives.³⁸ La pétition reproche aussi à Dalhousie des dépenses excessives, dont les salaires élevés accordés aux membres du Conseil exécutif. Les signataires demandent également pour la première fois de manière claire, un Conseil législatif électif, et l'abolition d'une compagnie londonienne qui accapare les terres non concédées de la colonie (la British American Land Company – BALC).³⁹ Lors de la crise de 1827, Mondelet écrit à Denis-Benjamin Viger : « Tous nos habitants prennent part maintenant aux affaires publiques, les connaissent et les discutent. Cette malheureuse crise où nous nous trouvons aura au moins l'effet de leur [dessiller] les yeux ». ⁴⁰ Grâce à cette nouvelle mobilisation dont les modalités restent toutefois mal connues, Dalhousie est finalement muté aux Indes et un comité de la chambre des communes britannique donne raison aux Patriotes, en particulier sur la question des subsides.

Depuis la fin des années 1820, le groupe de députés réformistes qui rassemble une majorité des Canadiens, mais aussi des Irlandais et des Anglais réformistes avait pris le nom de Parti patriote. Le principe d'électivité des institutions et des charges publiques devient un enjeu important. Les députés du Parti présentent en chambre une série de projets dans le but de

³⁸ Christian Dessureault, « La crise de la milice sous Dalhousie: conscience identitaire et conception de la milice dans l'élite réformiste canadienne : 1827-1830 », *RHAF*, vol. 61, no 2, 2007, p. 167-199

³⁹ Lettre de Mondelet à Viger, (23 avril 1828), APC, collection Viger, cité par Lamonde, *op.cit.*, p.111

⁴⁰ *Ibid.*, p.102

rendre les institutions locales plus électives. Cette démarche est avantageuse afin d’implanter solidement dans tous les milieux les concepts de démocratie libérale, et pour dynamiser la participation des partisans patriotes par de « petites victoires » à l’échelle locale. La création des écoles de syndics est un exemple de cette stratégie. Ce nouveau réseau public d’écoles primaires administrées par des élus locaux et financées conjointement par les parents, par les communautés locales et par l’État colonial vient alors concurrencer le réseau des écoles de Fabriques qui n’avait pas été capable de se déployer efficacement depuis son établissement en 1824.⁴¹ Le débat portant sur le mode de nomination des marguilliers dans les Fabriques paroissiales, qui culmine avec la présentation de deux projets de loi sur cette question en 1831, constitue un autre exemple d’une lutte menée dans le but d’étendre les principes électifs à une plus grande échelle.⁴²

Les Patriotes poussent l’idée du système électif à tous les niveaux où s’exerce le pouvoir. En Chambre, ils réclament l’élection des membres de l’Exécutif, des conseils gouvernementaux jusqu’aux écoles de syndic et aux Fabriques. Papineau appuie même la création d’organismes administratifs agissant à l’échelle des comtés dont les officiers seraient élus par le peuple. « En répandant de plus en plus l’instruction politique parmi le peuple, on le met en état d’exercer ses droits avec sagesse, avec union; c’est une masse compacte qui

⁴¹ Jean-Pierre Proulx, *La genèse de l’école publique et la démocratie scolaire au Québec. Les écoles de syndic 1814-1838*, avec la collaboration de Christian Dessureault et Paul Aubin, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 2014; Ouellet, *op.cit.*, p.266

⁴² Richard Chabot, *Le curé de campagne et la contestation locale au Québec (de 1791 aux troubles de 1837-1838): La querelle des écoles, l’affaire des fabriques et le problème des insurrections de 1837-1838*, Montréal, Hurtubise HMH, Collection Histoire et Documents d’histoire, 1975; Allan Greer, « L’habitant, la paroisse rurale et la politique locale au 18^e siècle », *Société canadienne de l’histoire de l’Église catholique*, vol. 47, 1980, p. 19-33; Christian Dessureault et Christine Hudon, « Conflits sociaux et élites locales au Bas-Canada : le clergé, les notables, la paysannerie et la fabrique », *The Canadian Historical Review*, vol. 80, no 3, Sept. 1999, pp. 413-439.

s'élèvera avec force ». ⁴³ D'un point de vue idéologique, les radicaux bas-canadiens sont des bourgeois qui se portent à la défense d'institutions qu'ils connaissent, comme la liberté de presse. Ils se voient comme défenseurs des libertés individuelles tout en demandant d'être reconnus comme un groupe social élitare. Par-dessous tout, ils se voient comme les intermédiaires, ceux qui protègent les habitants du Bas-Canada des abus du gouvernement colonial, envers lequel ils éprouvent une méfiance constante. ⁴⁴ Selon cette pensée politique, un des moyens les plus sûrs afin de protéger la liberté face à la tyrannie est d'assurer que les détenteurs de postes publics soient choisis par le peuple et non par les gouverneurs.

Quoique le gouvernement britannique ait admis en 1828 que la chambre disposait de certains droits sur les subsides; aucune réforme n'avait été enclenchée dans les années subséquentes. Dans la colonie, c'est toutefois une histoire de liberté de presse et non de subsides qui va déclencher la prochaine grande manifestation populaire. L'année 1832 débute avec une controverse dans les pages des journaux du Bas-Canada. *La Minerve* et le *Vindicator* publient des articles qui accusent les membres du conseil législatif de corruption. Les directeurs des deux journaux, Ludger Duvernay et Daniel Tracey, sont arrêtés pour libelle en janvier. L'ensemble de la presse réformiste de la colonie avait donné son appui aux deux éditeurs et cela leur avait conféré une nouvelle notoriété. Un peu plus tard, au printemps, se déroule une élection partielle dans le quartier ouest de Montréal, d'avril à mai 1832. Il s'agit du comté de Montréal-Ouest où Papineau occupe l'un des deux sièges. En toile de fond de cette élection, les arrestations de Duvernay et Tracey restent d'actualité. Ce dernier est

⁴³ Lettre de Papineau à sa femme, (3 mars 1831), RAPQ, 1953-1955, 316, cité par Ouellet, *op.cit.*, p.347

⁴⁴ Greer, *Habitant et Patriotes*, p.121

coéditeur du *Vindicator*, un journal pro-patriote, et vient tout juste de sortir de prison. Libéré après une courte peine de 34 jours et accueilli en héros, il défile dans les rues de Montréal, acclamé par une foule de partisans patriotes. Tracey se présente comme candidat à l'élection partielle de Montréal-Ouest et gagne le scrutin par seulement 4 voix contre le candidat loyal, Stanley Baggs⁴⁵. L'ensemble du déroulement du vote n'est pas inhabituel pour l'époque. Parmi les personnes qui se présentent au scrutin, les candidats eux-mêmes sont régulièrement présents. Les partisans de chaque candidat vérifient si les électeurs sont conformes et n'hésitent pas à dénoncer, à tort ou à raison, ceux qui appuient le candidat opposé. Au total, 1378 personnes se présentent et votent. Cinq cent quatre-vingt-quinze votants se voient refuser le droit de vote ou encore, on exige de voir une description de leur propriété pour 416 d'entre eux. Une émeute suit la divulgation des résultats. Une intervention armée tue trois Canadiens, partisans de Tracey. Il y a bien une enquête sur les événements; mais il s'en dégage un sentiment d'injustice pour les partisans de Tracey, car le verdict n'implique aucune responsabilité de la part des autorités. Le gouverneur Aylmer écrit aux militaires pour les féliciter de leur intervention. Le Roi reçoit même le colonel et le capitaine qui ont maté l'émeute et les décore pour leur geste. Les Canadiens perplexes excusent le Roi, le disant mal informé.⁴⁶

Dans les mois suivant le rapport de la commission d'enquête sur l'élection de 1832, le Parti patriote entreprend la consolidation d'une sorte de plateforme électorale. Tout en s'appuyant sur les promesses non tenues de la Grande-Bretagne, et en tirant profit de la lutte

⁴⁵ France Galarneau, « L'élection partielle du quartier ouest de Montréal en 1832: analyse politico- sociale », *RHAF*, vol. 32, no 4, 1979, p. 565-584.

⁴⁶ Lamonde, *op. cit.*, p.112

des subsides qui fait rage depuis plusieurs années, la rédaction des Quatre-vingt-douze Résolutions apparaît d'abord comme une stratégie politique visant à mettre de l'avant un programme politique plus radical.⁴⁷ De plus, cette démarche permet de regrouper sous une même bannière toutes les récriminations de la population et de la députation envers l'administration coloniale, qu'il soit question de gaspillage de fonds publics, de l'accès aux terres, des reproches contre la BALC ou encore de la nomination aux charges publiques.⁴⁸ Les résolutions sont ébauchées par des dirigeants du Parti patriote, sans doute Louis-Joseph Papineau et Augustin-Norbert Morin, et présentées en Chambre par Elzéar Bédard. En résumé, ce document représente la somme des récriminations et des revendications accumulées par le parti depuis le début des luttes parlementaires.⁴⁹ Il s'y dégage une forte réprimande envers le Conseil législatif non élu, qui est vu comme la source de tous les maux. Le tout ressemble plus à une liste de demandes qu'à un pamphlet dans le but de rallier les masses. De toute évidence, les résolutions sont destinées non pas aux électeurs, mais au parlement colonial de Londres.

Longtemps les Patriotes garderont la conviction que les problèmes de la colonie viennent des abus de l'administration coloniale, réitérant leur confiance envers Londres et la couronne à maintes reprises. Selon leur point de vue, Londres est tenu dans l'ignorance des crimes commis au Bas-Canada par les administrateurs coloniaux. Ce qui explique pourquoi les Patriotes seront toujours soucieux d'assurer leur propre représentation auprès de Londres.⁵⁰ Papineau chargera Augustin-Norbert Morin avec la mission d'aller remettre le texte des

⁴⁷ Laporte, *op. cit.*, p.21

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Lamonde, *op.cit.*, p.238

⁵⁰ Laporte, *op.cit.*, p.17

résolutions en plus d'une pétition signée par 78 000 électeurs à l'agent du parti à Londres.⁵¹ Sans procéder à une énumération de toutes les doléances, les résolutions se résument à demander que le conseil législatif soit composé d'élus choisis par le peuple. On y demande également la responsabilité directe du Conseil exécutif devant la chambre et que la chambre des élus puisse prendre le contrôle des revenus de la province sans avoir à procéder à la lecture d'une liste civile. En plus, il est question de révoquer certaines lois du parlement impérial jugées discriminatoires envers la colonie, comme la loi autorisant la BALC à posséder des terres au Bas-Canada.⁵² L'ensemble des autres griefs touche des questions financières, les injustices envers les Canadiens dans l'attribution de certains postes publics et même certaines menaces voilées de tendances républicaines, prenant la forme d'une comparaison avec les États-Unis.⁵³ Avec ce texte, la direction du parti prend clairement la décision de passer à l'attaque, au lieu de toujours se défendre devant le gouverneur. La perte des députés modérés est sans doute une conséquence directe de cette initiative. Malgré tout, les résolutions auront pour effet de donner aux Patriotes le contrôle de l'agenda politique dans la province durant quelque temps.⁵⁴ Sans compter que leurs revendications suscitent un véritable engouement populaire et une forte opposition venant du parti Tory. Alors que les députés réformistes y voient une occasion d'exprimer l'ensemble de leurs doléances, le camp adverse reçoit les Quatre-vingt-douze Résolutions comme une véritable trahison envers la couronne.

⁵¹ *Ibid*, p.22

⁵² Robert Rumilly, *Papineau et son temps : 1791-1838*, Montréal, Fides, vol.1, 1977, p.422

⁵³ Greer, *op.cit.*, p.129

⁵⁴ Laporte, *op.cit.*, p.21

Malgré un texte sans grande qualité rhétorique, les Quatre-vingt-douze Résolutions suscitent un élan démocratique, toutes tendances confondues. Discutée dans les journaux et dans l'espace public, ces Résolutions polarisent encore plus une population qui était déjà divisée. Sur le plan local, les organisateurs du parti préparent une pétition à signer dans toutes les paroisses.⁵⁵ Les Patriotes reprennent ici une technique utilisée auparavant, s'appuyant sur le succès des assemblées, des comités et des pétitions de 1822 et de 1828. L'enjeu consiste pour les Patriotes à demander à la population son adhésion au principe des 92 résolutions. Tout au long du printemps et de l'été 1834, s'enchaînent des assemblées dans les localités du Bas-Canada. Les élections ont lieu en octobre et novembre, entre le 22 octobre et le 6 novembre précisément. L'enjeu de cette élection porte sur les 92 résolutions.⁵⁶ Au final, le Parti patriote obtient 77 des 88 sièges de la Chambre d'assemblée et 41 députés parmi eux sont élus par acclamation. Les candidats patriotes gagnent les douze sièges urbains en plus de s'emparer des bourgs de Trois-Rivières et William Henry (Sorel). Leur victoire dans le monde rural est également éclatante. La politique formulée dans les Quatre-vingt-douze Résolutions est fortement soutenue par la population. L'agitation qui entoure les 92 Résolutions est un moment où la politique devient une affaire de masses. S'il a auparavant domestiqué le potentiel des électeurs plébéiens, le Parti patriote commence à s'appuyer fortement sur ce groupe. Désormais, l'approbation populaire des revendications est essentielle afin de valider le mouvement politique dans son ensemble. Ainsi, le lien entre le peuple et le parti est à son plus fort et, sous la pression des événements, une culture politique plus démocratique émerge.

⁵⁵ Ouellet, *op.cit.*, p.358

⁵⁶ Lamonde, *op.cit.*, p.128

Pour conclure, nous avons résumé dans cette partie du chapitre l'apprentissage de la politique dans la colonie. Nous avons pu observer ce progrès autant chez les députés qu'au sein de la population. Les partisans patriotes ont lentement pris conscience de leur statut colonial. Ce processus est intensifié par la série de conflits politiques mentionnés précédemment.⁵⁷ Certes, certains historiens voient dans la radicalisation du parti et la participation accrue des masses les conséquences de la détérioration économique dans les campagnes et l'expression du mécontentement des Canadiens devant l'augmentation de l'immigration britannique dans les milieux urbains. Pourtant, il est impossible de ne pas voir dans ces premières décennies du XIXe siècle, une situation politique exacerbée par des années de frictions entre les élus et les gouverneurs successifs.⁵⁸ Et cette série de conflits qui s'enchaînent, en plus des menaces de projet d'union et le combat constant pour les subsides, ont des conséquences durables sur la vie politique du Bas-Canada.⁵⁹ Devant les difficultés et les impasses politiques, les Patriotes ont apprivoisé un certain modèle de mobilisation.

Les divers événements que nous avons présentés permettent de comprendre comment les valeurs de la députation canadienne se sont forgées. Forts pendant plusieurs décennies du soutien populaire, les députés ont pris conscience du pouvoir politique des masses. L'appui populaire est à la fois galvanisant et comparable à bien des mouvements radicaux qui seront par exemple entamés lors du Printemps des peuples en Europe. Le vote populaire permet au Parti canadien, puis patriote, de gagner élection par-dessus élection et de légitimer leur lutte.⁶⁰

⁵⁷ *Ibid.*, p.114

⁵⁸ Ouellet, *op.cit.*, p.348

⁵⁹ Laporte, *op.cit.*, p.17

⁶⁰ Greer, *loc.cit.*

Ainsi, des premiers scrutins suscitant peu de participation électorale jusqu'au grand mouvement d'appui populaire aux Quatre-Vingt-Douze Résolutions, la vie politique bas-canadienne a grandement évolué. Elle a d'abord été fortement axée sur l'implication des députés dans l'arène parlementaire pour progressivement s'étendre jusqu'à la mobilisation des masses populaires. Les populations rurales ont pu s'inclure dans ce processus. Ce sont ces modalités de la consolidation du Parti patriote et de la mobilisation populaire des années 1830 que nous examinerons, à partir des acquis de l'historiographie, dans la section suivante.

2. Radicalisation politique et mobilisation populaire : acquis et perspectives de recherche

La production historique sur l'évolution politique du Bas-Canada, même en se limitant aux Rébellions de 1837-1838, est considérable. Nous proposons dans cette section d'effectuer un bilan sélectif des travaux portant sur la formation des partis politiques au Bas-Canada et surtout sur les rapports entre la radicalisation politique et la mobilisation populaire.

L'un des auteurs les plus importants du dernier demi-siècle sur l'histoire du Bas-Canada est assurément Fernand Ouellet. Au début des années 1960, cet historien est à l'avant-scène d'une mutation importante de la discipline historique au Québec qu'il contribue, avec d'autres collègues, à ouvrir davantage aux autres disciplines des sciences humaines et aux influences extérieures du Canada anglais, des États-Unis et surtout de l'école française des Annales.⁶¹ La vision de cet auteur des Rébellions de 1837-1838 et plus largement de l'ensemble du

⁶¹ Dans les années 1960, cet historien s'impose à la fois comme le pionnier de nouvelles approches et de nouvelles méthodes dans la production historique québécoise grâce à la publication d'un ouvrage dont le titre évoque directement l'influence d'Ernest Labrousse, l'un des principaux ténors de l'école des Annales à l'époque : *Histoire économique et sociale du Québec de 1760 à 1850. Structures et conjonctures* (Montréal, Fides, 1966) Dans les années subséquentes, il confirme son statut de principal spécialiste de la période bas-canadienne par la publication de ses nombreux livres, articles et communication scientifiques.

mouvement patriote est disséminée dans plusieurs travaux. Cependant, trois articles publiés en 1962, 1965 et 1968 présentent les principaux éléments de cette thèse.⁶²

L'objectif de Ouellet est entre autres, de montrer que la lutte constitutionnelle n'était pas la seule aire de conflits ayant mené aux Rébellions de 1837-1838. Influencée par l'histoire des Annales et plus spécifiquement par les travaux d'Ernest Labrousse, Ouellet souligne l'importance des conjonctures et des structures économiques. La montée du Parti canadien, puis patriote, se déroule dans une période où l'agriculture du Bas-Canada connaît un déclin majeur. Déjà miné par des problèmes structurels importants, le monde agricole connaît une série des mauvaises récoltes dans les années 1830. Pour Ouellet, la chute de la production est alors principalement due à une mentalité paysanne conservatrice qui a empêché une modernisation nécessaire des méthodes de production.⁶³

Pour Ouellet, il y a peu de véritables libéraux ou progressistes chez les Patriotes et les insurrections étaient en somme un mouvement réactionnaire.⁶⁴ Selon lui, les Patriotes défendent les institutions d'Ancien Régime dont le régime seigneurial et mettent en péril le développement économique de la colonie en s'attaquant au commerce avec la Grande-Bretagne.⁶⁵ Les revendications du Parti patriote contre le pouvoir colonial et contre la bourgeoisie marchande anglophone visaient, selon lui, la promotion sur le terrain politique

⁶² F. Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec », *The Canadian Historical Review*, vol. 43 (1962), p. 185-203; « L'échec du mouvement insurrectionnel, 1837-1839 », *Recherches sociographiques*, vol. 6, no 2, (1965), p. 135-161; « Les insurrections de 1837-38: un phénomène social », *Histoire sociale / Social History*, vol. 2 (1968), p. 54-82.

⁶³ Fernard Ouellet, cité par Allan Greer dans *Habitants et Patriotes*, Québec, Boréal, 1997, p.32

⁶⁴ Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838: les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, p.50

⁶⁵ *Ibid.*, p.57

des intérêts spécifiques d'un groupe social : la petite bourgeoisie canadienne-française.⁶⁶ Le discours nationaliste et libéral des élites patriotes servait essentiellement à convaincre la masse paysanne que la petite bourgeoisie était réellement solidaire avec elle. Cette petite bourgeoisie imputait aux grands marchands et plus largement au capitalisme et aux Anglais la responsabilité des problèmes économiques et sociaux de la société rurale bas-canadienne. Pour Ouellet, il s'agit là d'une logique de manipulation qui a permis au Parti canadien, puis patriote, d'obtenir l'appui politique inconditionnel des électeurs paysans.⁶⁷

En 1972, F. Ouellet publie un texte sur la formation des partis politiques au Bas-Canada où il réitère la relation qu'il avait déjà établie, dans ses textes sur les Rébellions, entre la formation du Parti canadien, la montée des professions libérales, l'idéologie nationaliste et la crise agricole.⁶⁸ La création d'une Chambre d'assemblée élue rend possible la formation de partis politiques. Cependant, dans les années 1790, les députés constituent quelquefois, sur certains sujets, des coalitions temporaires; mais ils ne se regroupent pas de façon permanente en factions ou en partis. Dans les premières législatures, les seigneurs et les marchands d'origine britannique sont fortement représentés à la Chambre d'assemblée et cohabitent sans trop de heurts. Le déclin social de l'ancienne noblesse seigneuriale et l'essor des professions libérales dans la société canadienne-française contribuent toutefois à modifier l'équilibre des forces sociales à la Chambre d'assemblée en faveur de cette nouvelle classe montante. Selon Ouellet, les partis politiques ont toutefois émergé après la crise économique de 1804-1805 car

⁶⁶ *Ibid.*, p.50

⁶⁷ *Ibid.*, p.56

⁶⁸ Fernand Ouellet, « La naissance des partis politiques dans le Bas-Canada », dans *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Cahiers du Québec Hurtubise HMH, 1972, p. 203-222.

celle-ci a accentué les tensions entre les professionnels canadiens et les grands marchands d'origine britannique. Le Parti canadien qui naît dans le contexte de la crise économique est un instrument au service des ambitions des professions libérales, victimes de la crise de l'économie rurale, qui cherchent à améliorer leur statut social par le biais du pouvoir politique. Pour Ouellet, ces professionnels se présentent comme des « libéraux », mais sont des conservateurs anticapitalistes, défenseurs des institutions d'Ancien Régime, qui cherchent simplement à accaparer les postes de pouvoir et le patronage.

Au cours des années 1980, divers spécialistes des sciences humaines s'intéressent aussi à l'histoire de la formation des partis politiques au Bas-Canada. Parmi ceux-ci, le politologue Vincent Lemieux cherche à mieux comprendre le phénomène de la naissance du politique au Québec; en collaboration notamment avec ses collègues Robert Boily et Gérard Bernier.⁶⁹ Boily fait souvent allusion à la théorie de La Palombara et Weiner sur la création des partis afin de bien cerner ce qu'était le groupe nommé les Patriotes. Il introduit le terme proto-parti pour désigner le regroupement de députés réformistes. Sur le plan historiographique, l'approche prise par Boily est très éloignée de l'étude des causes des Rébellions. Le politologue s'intéresse plutôt à ce qui caractérise un parti politique dans le XIXe siècle canadien. Selon Boily, le système de partis a vu le jour au sein du parlementarisme canadien à cause des luttes en chambre et surtout des crises politiques fréquentes avec l'administration coloniale.⁷⁰ Le regroupement des Patriotes se munit alors d'outils afin de favoriser sa lutte

⁶⁹ Vincent Lemieux (dir.), *Personnel et partis politiques au Québec - Aspects historiques*, Montréal, Éditions Boréal Express, 1982, p. 27-68

⁷⁰ Robert Boily, « Les partis politiques québécois, perspectives historiques », dans Vincent Lemieux (dir.), *Ibid.*, p.35

parlementaire. Pour ce faire, les élus s'appuient sur la paysannerie canadienne-française.⁷¹ Ce besoin d'un appui populaire est donc né de la nécessité de gagner le plus de sièges en chambre.⁷² Robert Boily souligne l'importance d'une structure déployée à la base, qui se manifeste à partir des paroisses et des villages pour se rejoindre au sommet. Boily mentionne une structure s'appuyant sur des éléments locaux et populaires, mais qui se manifestent uniquement lors de la nécessité de gagner les élections.⁷³

Pour Gérard Bernier : « le Parti patriote constitue un parti avant la lettre et [...] ses structures [s']apparentent à un parti dit de masse. »⁷⁴ Le politologue nuance toutefois son propos puisqu'il mentionne finalement que la recherche n'a pas démontré que ces structures de mobilisation sont véritablement opérationnelles.⁷⁵ Bernier est parmi les premiers à souligner plusieurs caractéristiques démontrant une mentalité de parti orientée vers la victoire aux urnes. Au fil de son étude, il semble clair que le groupe des patriotes sait se servir d'outils comme la presse, mais aussi de ses contacts dans les milieux ruraux afin d'activer une machine politique, sans toutefois la définir. Pour Bernier, les Patriotes s'étaient également équipés d'un véritable programme de parti, chapeautant autant le politique que l'économique.

Gérald Bernier a aussi publié, en collaboration avec Daniel Salée, une étude plus générale sur le Québec dans la première moitié du XIXe siècle et la transition au capitalisme.⁷⁶

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*, p.33

⁷³ *Ibid.*, p.57

⁷⁴ Gérard Bernier « Le Parti Patriote (1827-1838) » dans Vincent Lemieux (dir.), *Ibid.*, p.211

⁷⁵ *Ibid.*, p.211

⁷⁶ Gérard Bernier et Daniel Salée, *The Shaping of Québec Politics and Society: Colonialism, Power, and the Transition to Capitalism in the 19th century*, New York, Taylor & Francis, collection Crane Russak, 1992, 170p.

Les deux auteurs concentrent surtout leurs recherches sur les relations d'hégémonie et de pouvoir au Bas-Canada qu'ils considèrent, davantage que la question nationale, comme le point majeur pour comprendre les Rébellions. De façon plus large, ces deux auteurs, tout en se réclamant du marxisme, rejettent le schème déterministe faisant de la force économique le seul mode de changement de la société.⁷⁷ Ils affirment plutôt que l'ensemble de la période doit être analysé comme un moment de transition certes, mais en tenant compte à la fois des relations économiques, des structures féodales, des interactions politiques, sociales et des mécanismes de pouvoir. Le mode de pensée et les relations sociales de type féodal demeurent, selon eux, dominants durant cette période. Le Parti patriote représentait une bourgeoisie libérale montante et s'attaquait à cette manière de concevoir le pouvoir politique et les relations sociales. De manière générale, les Rébellions (et surtout leur échec) sont ainsi des moments charnières afin de saisir l'évolution subséquente de la pensée libérale au Québec. Selon les auteurs, la suite du siècle ne peut être comprise sans faire référence aux normes et valeurs d'Ancien Régime qui ont longtemps perduré dans la pensée collective.⁷⁸

Au tournant des années 1990, l'historien Allan Greer se penche sur la portée de l'implication des masses paysannes dans l'arène politique lors des soulèvements de 1837-1838. Le questionnement de cet historien vise donc directement la mobilisation et la politisation des habitants à l'époque des Patriotes. Pour Greer, une meilleure compréhension de la société du XIX^e siècle passe par une analyse poussée des coutumes et des pratiques communautaires des habitants, au lieu de considérer ces derniers comme de simples

⁷⁷ *Ibid.*, p.50

⁷⁸ *Ibid.*, p.146

producteurs agricoles ou de simples électeurs à convaincre ou à manipuler. Dans ses travaux, Greer établit toutefois une distinction marquée, presque une cassure, entre la lutte politique organisée et dirigée par la petite bourgeoisie du Parti patriote et la mobilisation communautariste des paysans alimentant la dynamique révolutionnaire de 1837-1838. Selon Greer, Ouellet effectue trop de parallèles entre la mobilisation politique et l'aggravation du malaise agricole, ce qui réduit l'agitation politique à une réaction face à une crise économique structurelle.⁷⁹ En contrepartie, Greer s'interroge sur l'ensemble de la vie rurale tout en rejetant l'idée de la manipulation par les élites du Parti patriote afin d'expliquer la mobilisation paysanne. Grâce aux élites bourgeoises, qui jouaient le rôle d'intermédiaire entre le monde politique et le milieu rural, les habitants pouvaient forger leurs propres opinions sur le monde, tout en gardant en perspective leurs propres intérêts. Influencé notamment par la pensée de Gramsci et le concept d'hégémonie réciproque, cet historien se distingue fortement de ses prédécesseurs. Au lieu de s'interroger sur les causes des insurrections, il est maintenant question de redonner à l'habitant son *agentivité*.

Les perspectives historiques sont désormais axées sur la compréhension de l'implication citoyenne : quels étaient les modèles, les traditions et habitudes qui forgeaient le monde politique rural. La question n'est pas de savoir pourquoi, mais comment on se mobilisait.⁸⁰ Greer, dans ses ouvrages portant sur les Patriotes, tente notamment de mettre en lumière les conditions culturelles, sociales et économiques, qui expliqueraient la mobilisation des rebelles issus des classes populaires.⁸¹ Pour Greer, pour qu'il y ait une mobilisation dans

⁷⁹ Greer, *op.cit.*, p.33

⁸⁰ *Ibid.*, p.29

⁸¹ *Ibid.*, p.21

les campagnes, il faut l'existence préalable d'une collectivité. Les groupes qui n'ont pas acquis une certaine « culture de la solidarité » sont normalement condamnés à l'impuissance politique.⁸² Tout cela en sachant que les tensions et les pressions dans le monde rural ne sont pas uniquement économiques. Ainsi, les historiens de la fin du XXe siècle ne nient pas l'importance du facteur économique dans le soulèvement, mais ils étudient tout autant les dynamiques culturelles, politiques et sociales qui conduisent aux Rébellions.⁸³

Au début des années 2000, Gilles Laporte fait paraître une étude générale sur les Patriotes et les Loyaux au Bas-Canada.⁸⁴ Il utilise un découpage régional pour effectuer une analyse des mouvements patriote et loyal, à la fois dans le monde rural et le monde urbain. Surtout, il réussit à mettre en lumière la relation étroite entre la mobilisation patriote et la mobilisation loyale. Dans cet ouvrage, Laporte illustre une culture politique provenant vraisemblablement d'une racine commune aux deux camps. L'historien constate que le développement des stratégies politiques se faisait en respectant bien souvent les mêmes codes. Toutefois, cela alimentait une dynamique d'opposition entre Patriotes et Loyaux, qui se côtoyaient fréquemment dans les milieux ruraux. Les deux groupes étaient donc rivaux non seulement dans la sphère politique, mais aussi sur le plan économique, social et organisationnel. Laporte tire ses conclusions après avoir examiné les comtés les plus mobilisés chez les Patriotes. Sans grande surprise, ces comtés se distinguaient par la forte implication politique dans les deux camps adverses. Cette dynamique fut sans aucun doute un carburant

⁸² *Ibid.*, p.22

⁸³ *Ibid.*, p.17

⁸⁴ Gilles Laporte. *Patriotes et Loyaux. Leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*, Sillery, Septentrion, 2004.

très fort pour les membres de chaque parti afin d'inciter l'effort de mobilisation politique. Pour l'auteur, le conflit politique au Bas-Canada et la forte adhésion des populations rurales seraient non seulement alimentés par la lutte parlementaire, mais également par diverses luttes locales entre des acteurs élitaires résolus à occuper l'espace public. Contrairement à Greer, Laporte propose l'existence d'un lien entre l'activisme politique du Parti patriote dans les années 1830 et la mobilisation populaire en 1837-1838. La mise en place de diverses instances de mobilisation locales et régionales liées au Parti patriote, ainsi que la création d'une structure de coordination à Montréal, vont favoriser la multiplication des assemblées et des débats publics dans les différents secteurs de cette région.

Depuis maintenant quelques décennies, plusieurs historiens québécois ont choisi d'effectuer dans des terrains d'enquête locale et régionale, leur analyse du mouvement réformiste. Cette nouvelle tendance est représentée entre autres par Jean-René Thuot et son étude sur l'activiste paysan Jacques Archambault.⁸⁵ Thuot se concentre sur les comportements élitaires, ainsi que sur les institutions locales dans le monde rural préindustriel au Québec. Bien que le mouvement réformiste des Patriotes ne soit pas son champ d'étude principal, Thuot s'intéresse à d'importants acteurs régionaux qui, en raison de leur influence, étaient souvent des membres de première ligne du mouvement patriote et des acteurs importants pour organiser des assemblées et effectuer la mobilisation effective des militants sur le terrain. En se penchant sur les mœurs politiques des élites locales et leurs relations avec le monde politique à l'échelle coloniale; cela le conduit à étudier l'émergence des opinions politiques

⁸⁵ Jean-René Thuot, « Élitaires locales et institutions à l'époque des Rébellions : Jacques Archambault et l'épisode du presbytère de Saint-Roch-de-l'Achigan », *Histoire sociale / Social History*, vol. 38, no 76 (novembre 2005), p.339-365.

dans un espace caractérisé par une structure sociologique et culturelle distinctive.⁸⁶ Ses travaux mettent en lumière l'influence des élites locales, bien souvent liées aux représentants politiques à la Chambre d'assemblée. Ces élites locales avaient les moyens d'exercer une forme de pouvoir dans leur milieu et de s'impliquer plus largement, à l'échelle locale, régionale et nationale dans les institutions politiques.

3. Ce qui reste à élucider

À la lumière de ce qui précède, notre problématique commence à se définir. Nous cherchons à comprendre comment le phénomène politique s'est manifesté à diverses échelles, entre celles de la région, de la colonie ou du national.⁸⁷ Le bilan que nous venons de dresser aide à situer le Parti patriote dans le contexte politique du XIXe siècle bas-canadien, tout en considérant la vision des historiens qui ont écrit avant nous. Notre recherche vise à saisir les modalités de l'ensemble des regroupements politiques patriotes dans les milieux ruraux autour de Montréal, au moment des Quatre-vingt-douze Résolutions. Dans notre bilan historiographique, nous avons remarqué que les historiens insistent sur ce qui serait en apparence une organisation précise et concertée dans le but de mobiliser les habitants des campagnes. Nous relèverons ici certaines de ces observations qui mériteraient un examen plus approfondi.

⁸⁶ Mélanie Atrux, « La politisation des campagnes lyonnaises au 19^e siècle : Collonges-au-Mont-d'Or (Rhône), 1830-1853 », *Ruralia*, no.12-13, 2003, [En Ligne] <http://ruralia.revues.org/326> (mis en ligne le 25 janvier 2005, consulté le 15 février 2016), p.2

⁸⁷ Richard Lagrange, *À nous la Terre et la Liberté : De la Révolution américaine aux insurrections de 1837-1838 dans le comté de Terrebonne*, Terrebonne, Société d'histoire de la région de Terrebonne, 2013, p.16

Le clivage ethnique est certainement déterminant dans la division politique au début du parlementarisme. Plusieurs historiens soulignent que la députation francophone se fait rapidement donner le nom de Parti canadien et subséquemment de Parti patriote. Néanmoins, nous ne pouvons considérer dans ce cas le terme « parti » selon son acception moderne. La notion de parti est utilisée pour désigner un groupe de députés, mais il serait inapproprié de le comparer à un parti politique comme nous le connaissons dans la majorité des démocraties contemporaines. Les luttes politiques menées par les parlementaires au sein de la législature du Bas-Canada sont encore sporadiques et influencées par des leaders qui s'illustrent dans l'arène politique certes, mais qui ne sont pas désignés en tant que chefs de parti de manière officielle. Leur leadership s'appuie sur leur capacité à rassembler les gens autour d'eux et leur ascension est souvent le résultat d'évènements circonstanciels. Les députés eux-mêmes se reconnaissent mutuellement comme adhérant à un parti, sans qu'il existe un mécanisme d'affiliation officielle.⁸⁸ De plus, les politiciens qui siègent en chambre sont élus sur une base indépendante durant presque l'ensemble de la première moitié du siècle. Quant aux électeurs, il n'existe aucun système en place afin d'officialiser leur adhésion à l'un ou l'autre des partis.⁸⁹ Il faut attendre l'année 1827 avant de voir un bon nombre de candidats aux élections annoncer leurs couleurs politiques, et finalement 1834, pour apercevoir les balbutiements d'une organisation plus complexe.⁹⁰

Au cours de ces années, la radicalisation en chambre se traduit par de nouvelles techniques électorales afin de consolider les appuis dans les campagnes. Les historiens ont

⁸⁸ Bernier et Salée, *op.cit.*, p.106-107

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ Gérald, Bernier, « Le Parti Patriote (1827-1838) », dans Vincent Lemieux (dir.), *op.cit.*, p.208

souligné qu'à compter de 1827, la radicalisation du discours des réformistes est notable, mais les changements se font également dans la structure du Parti patriote.⁹¹ Après 1827, le terme Parti patriote devient prédominant dans le vocabulaire, et les traits du groupe répondent aux critères de La Palombara et Weiner sur les structures et les organisations politiques complexes.⁹² Cela signifie que la structure du parti commence à se construire selon une vision à long terme, ses actions s'orientent vers la prise du pouvoir et les membres du parti élaborent un programme aux contours idéologiques plus définis.

Pour F. Ouellet, il semble clair que les députés ont utilisé les conflits politiques, comme les mésententes avec le gouverneur, ou encore la question des subsides, la peur de l'union des deux Canadas, afin de récolter l'appui presque unanime de la population canadienne-française. Cette série de conflits forge l'implication politique et incite des députés dans leur lutte contre le pouvoir colonial, dans le but d'avoir un appui populaire fort. Sous le gouverneur Dalhousie, les membres du Parti patriote estiment que le seul moyen de se libérer du joug du gouverneur est d'amener leurs doléances directement en Angleterre auprès du gouvernement métropolitain. Plusieurs historiens soulignent qu'ils reprennent ici la même méthode utilisée lors de la campagne anti-union de 1822, en créant des comités de comtés, de districts, et en faisant signer des pétitions.⁹³ Au même moment, les instances du parti préparent une adresse au roi et choisissent un délégué pour soutenir leur cause en Angleterre. En décembre 1827, c'est Neilson qui est choisi pour y amener une série de résolutions élaborées

⁹¹ Bernier et Salée, *op.cit.*, p.107

⁹² Joseph La Palombara et Myron Weiner, *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1966, p.6; Gérald Bernier, *op.cit.*, p.209

⁹³ Ouellet, *op.cit.*, p.326

lors d'assemblées politiques locales et régionales. Ces résolutions adoptées en comité semblent provenir d'une organisation, d'une instance de parti qui coordonne l'agenda des luttes parlementaires. En plus de cette démarche, il se crée en région des comités de correspondance afin d'assurer la liaison avec Montréal et Londres.⁹⁴ Ces fondations semblent être l'œuvre des principaux membres du parti, qui expriment un besoin de contrôler le message et de ne pas perdre contact avec les agents en mission.

L'élection partielle de 1832 dans la circonscription de Montréal-Ouest est une occasion pour observer la mise en application de certaines techniques politiques. Ce moment reste marquant pour l'histoire politique des années 1830. Les historiens y décrivent ce qui semble être une série d'actions concertées. Le Parti patriote convainc alors les petits propriétaires ruraux de la circonscription de Montréal-Ouest qui n'ont pas nécessairement la qualification foncière requise à se présenter au bureau de scrutin. Les candidats des deux camps incitent par ailleurs des femmes à voter lors de cette élection malgré l'aversion déclarée envers la participation électorale des femmes autant chez les bureaucrates que les patriotes.⁹⁵ Tout cela nous montre la volonté des partis de maximiser une participation électorale en faveur de leur candidat. Ouellet s'appuie même sur le témoignage du patriote Amury Girod, indiquant que « la candidature de Tracey [aux élections partielles de 1832], conçue par la haute direction du parti patriote, n'a de sens qu'en fonction de la question de l'élection du Conseil législatif et des conditions particulières qui prévalent dans le comté de Montréal Ouest ».⁹⁶

⁹⁴ *Ibid.*, p.327

⁹⁵ *Ibid.*, p.42-43; Greer, *op.cit.*, p.187

⁹⁶ Ouellet, *op.cit.*, p.349

Après cette élection mouvementée, le mouvement de masse se manifeste à nouveau au cours de l'année 1834.⁹⁷ D'abord, au printemps, alors que les parlementaires recherchent un appui populaire fort aux Quatre-vingt-douze Résolutions; et ensuite lors des élections, à l'automne. En 1837, au moment de dénoncer les résolutions Russell, la tendance est alors de miser de moins en moins sur une stratégie parlementaire et de s'appuyer plutôt sur la mobilisation des masses paysannes sans toutefois ne jamais complètement abandonner la première stratégie.⁹⁸ Plusieurs indices nous signalent que la classe élitaire est parfaitement au courant de la participation citoyenne.⁹⁹ Écrivant à propos de l'année électorale de 1834 et des assemblées du printemps, Ouellet indique que le Parti patriote possède une organisation remarquable pour l'époque. Ce parti s'appuie sur une idéologie souple, sur un programme ajusté aux besoins du moment et sur des stratégies bien rodées. Il serait donc servi par une organisation complexe, hiérarchisée et active dans les moindres localités.¹⁰⁰

L'étude de Gilles Laporte aborde les techniques politiques des Patriotes et des Loyaux dans une perspective comparative. Alors que les députés patriotes utilisent les conflits avec le pouvoir colonial pour créer des comités, il semble bien que le parti Tory fasse de même. Au fur et à mesure que leurs rivaux mettent sur pied une organisation efficace tout en se radicalisant, le mouvement loyal se structure également. Si leurs assises électorales restent minces durant toute la période, les Loyaux ne sont pas pour autant mal organisés. Au tournant de 1835, on voit apparaître une série d'associations constitutionnelles loyales dans diverses

⁹⁷ Greer, *op.cit.*, p.131

⁹⁸ Laporte, *op.cit.*, p.29

⁹⁹ Mondelet indique à Viger que « Tous nos habitants prennent part maintenant aux affaires publiques, les connaissent et les discutent ». Lettre de Mondelet à Viger, APC, collection Viger, cité par Ouellet, *op.cit.*, p.327

¹⁰⁰ Ouellet, *op.cit.*, p.358

localités, surtout autour de Montréal.¹⁰¹ Cependant, la comparaison avec les Patriotes s'arrête là. En effet, en comparant les deux mouvements, les réformistes patriotes apparaissent davantage organisés autour de leaders charismatiques et de députés rassemblés en ce qu'on appellerait aujourd'hui un caucus. De plus, ils pouvaient compter sur le contrôle d'institutions locales pour maintenir la mobilisation populaire à son plus haut niveau. Les loyaux en comparaison, se composaient d'acteurs politiques hétéroclites qui ont été rassemblés, au gré des circonstances, pour lutter contre un ennemi commun. De manière générale, les journaux, les procès-verbaux et autres sources indiquent une culture organisationnelle commune et même probablement d'origine similaire pour les deux groupes politiques qui s'affrontent.¹⁰² En effet, les Patriotes et les Loyalistes privilégient le même type de rassemblement. Toutefois, les derniers semblent se trouver en position de réaction devant leurs adversaires patriotes.

À la lumière des études récentes, les assemblées suivant les Quatre-vingt-douze Résolutions ont eu comme objectif, en plus de chercher un appui populaire, de créer une première forme de structure politique. Il s'agit notamment de former des comités, avec comme point focal, selon Laporte, le comité central et permanent de Montréal (CCPM). Le CCPM agit comme noyau reliant entre eux une série de comités régionaux. La création de ce réseau témoigne d'une volonté nouvelle et sans précédent, de coordonner l'organisation patriote jusqu'au cœur des campagnes.¹⁰³ Le CCPM est initialement composé de 75 délégués provenant de 22 comtés, souvent des députés pour la plupart assistés par des organisateurs locaux. Leur rôle est de préparer des dossiers destinés au travail des députés de la Chambre, de

¹⁰¹ Laporte, *op.cit.*, p.43

¹⁰² *Ibid.*, p.50

¹⁰³ *Ibid.*, p.29

rédigé des positions officielles pour le parti et de transformer ces positions en résolutions qui seront votées lors des assemblées locales et régionales. Les tâches sont attribuées à des sous-comités tel le sous-comité du renseignement, de la propagande ou de la correspondance. Le CCPM revivra en 1837, ce qui explique pourquoi les archives font parfois allusion à un premier CCPM créé en 1834 et un second en 1837. Dans le cas du CCPM de 1834, les membres ont pour principale tâche de préparer les élections d'octobre et demeurent assujettis à la stratégie parlementaire du parti.¹⁰⁴ Selon Gilles Laporte, l'organisation est alors en marche. Elle s'appuie à la fois sur un caucus parlementaire discipliné, sur un centre de coordination des activités politiques à Montréal et sur un réseau de comités de comté et de paroisse, chargés d'entretenir la mobilisation à l'échelle locale.¹⁰⁵ La fondation du CCPM est annoncée officiellement en avril 1834. Entretemps, avant même que cette structure de coordination montréalaise ait vu le jour, des comités de comté commencent à émerger dans plusieurs secteurs du Bas-Canada notamment dans les comtés de Terrebonne, Deux-Montagnes, Montmorency, Trois-Rivières, l'Acadie, Kamouraska et Bellechasse, et cela tout au long des mois de mars et avril.

Le nombre important de comités de comté, de correspondance ou de vigilance suppose une forme d'organisation politique. Mais celle-ci reste difficile à caractériser car ces comités s'organisent plutôt rapidement, sinon spontanément, sans laisser de procès-verbaux ou d'autres traces permanentes, mis à part l'annonce de leur création et bien souvent des listes de

¹⁰⁴ Johanne Muzzo, *Les mouvements réformiste et constitutionnel à Montréal, 1834-1837*, Mémoire de M.A (histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 1990, p.40

¹⁰⁵ Laporte, *op.cit.*, p.29

membres dans les journaux.¹⁰⁶ En plus des comités de comté, des comités de correspondance plus restreints sont créés dans certaines paroisses. Ces deux organisations regroupent des membres influents de leur communauté et les plus notables sont délégués aux CCPM. Comme nous le verrons, le leader patriote typique est d'abord un notable rural fermement associé à sa localité.¹⁰⁷ Ce qui amène la question de l'origine même de cette mobilisation. Reflète-t-elle l'action des têtes dirigeantes du parti désirant contrôler, à partir de la ville, un appareil politique sur l'ensemble du territoire ou est-elle le résultat d'une mobilisation locale émanant d'un apprentissage politique fait par les ruraux dans leur milieu ?¹⁰⁸

Les dirigeants du Parti patriote cherchent certainement à récolter le plus de votes possibles, et cela se traduit par l'utilisation de diverses techniques afin de courtiser et de mobiliser les électeurs. Mais, à notre avis, cet appui populaire que les parlementaires recherchent n'est pas le seul facteur en jeu dans la mobilisation politique des campagnes. Cette mobilisation provient aussi du bas vers les hautes sphères parlementaires. La question se pose quant à la nature de cette organisation. Est-elle spontanée ou structurée par les dirigeants d'un parti? Même si les historiens s'entendent généralement pour décrire le Parti canadien comme un proto-parti; surtout avec la fondation en 1834 du CCPM qui, à partir de Montréal, sert à la coordination des activités politiques. Nous avons néanmoins remarqué que cela n'empêche pas les gens des campagnes de Terrebonne, Deux-Montagnes et autres de s'organiser bien avant que Montréal ne se désigne comme comité central. Loin d'être

¹⁰⁶ *Ibid.*, p.50

¹⁰⁷ *Ibid.*, p.53

¹⁰⁸ Jean-Luc Mayaud « Pour une communalisation de l'histoire rurale », dans *La politisation des campagnes au 19^e siècle, France, Italie, Espagne, Actes du Colloque international organisé par l'École française de Rome*, (20-22 février 1997), Rome, École française de Rome, 2000, p.155 dans Mélanie Atrux, *op.cit.*, p.15

étrangers au processus politique, les habitants y étaient probablement étroitement impliqués. Leur désir de se réunir afin de discuter des affaires de la paroisse ou encore des affaires coloniales témoigne d'un esprit civique fort.

Notre recherche vise à étudier le mouvement de mobilisation populaire en 1834. Plus précisément, nous examinerons le mouvement de pétitions et de rencontres publiques qui ont suivi le dépôt des Quatre-Vingt-Douze Résolutions et qui s'est manifesté dans l'ensemble des campagnes du Bas-Canada. Comme nous l'avons souligné, nous connaissons les grandes structures mises en place comme le CCPM; mais peu a été dit sur l'organisation politique dans les campagnes. Alors que les historiens comme Greer insiste sur la culture communautaire des habitants, il reste bien des cases à remplir afin de comprendre comment cette cohésion prenait forme concrètement. Depuis quelques années, plusieurs histoires locales présentent l'évolution politique de certains milieux précis; mais elles ne permettent pas de dégager une tendance généralisable à l'ensemble des régions.

La période des insurrections a été fortement documentée et des historiens comme Gilles Laporte ont étudié de manière concrète l'organisation patriote à la veille des Rébellions. Cependant il serait également pertinent de vérifier comment cette culture politique se met en place lors des Quatre-vingt-douze Résolutions, un moment clé de l'histoire politico-sociale du Bas-Canada. En tant que telle, 1834 est une année importante car, pour la première fois, les Patriotes se dotent d'un programme politique complet destiné à être appliqué si jamais le Parti prenait le pouvoir. Aussi, 1834 est la première élection où les organisateurs s'appuient sur une structure permanente destinée à présider le travail des députés. Les assemblées de 1834 ont

d'abord pour but de donner un appui populaire aux Résolutions en récoltant des signatures sous forme de pétition. Dans chaque réunion ou presque, nous assistons également à la création des comités de comté, chargés d'assurer la communication avec le CCPM. Nous considérons cette période comme un moment de transition, une période où commence à se dessiner quelque chose de plus clair sur le plan politique. Alors que la politique change, nous désirons comprendre d'où vient ce changement. Est-il issu du peuple qui effectue son initiation politique ou bien provient-il des élites qui désirent contrôler les habitants?¹⁰⁹

Ainsi, nous tâcherons de distinguer le ou les modèles mis en place par le Parti patriote afin de rejoindre les populations locales au cours de notre période. Et de là, nous tenterons de discerner si ces modèles ont vu le jour de manière circonstancielle ou bien grâce à une organisation concertée. Concrètement, il est question d'examiner les différents cas locaux, pour se pencher sur les comités de comté, les organisations de paroisse ou autres regroupements permettant aux citoyens de se réunir. En tentant de comprendre le modèle de mobilisation dans les régions rurales, nous pourrons savoir si ce système était uniforme, centralisé ou, au contraire, diversifié et décentralisé.

Le district de Montréal est au cœur de notre analyse. Ce district se distingue par son nombre élevé de villages, des lieux de sociabilité importants, et par une structure sociale plus complexe que dans les autres régions rurales de la colonie.¹¹⁰ Les villages de la plaine montréalaise jouent un rôle important comme noyau de mobilisation dans les campagnes. Bien

¹⁰⁹ Atrux, *op.cit.*, p.15

¹¹⁰ Serge Courville, *Entre ville et campagne : l'Essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, 340p.

que les actions insurrectionnelles de 1837-38 se déroulent presque entièrement dans ce district, il faut noter que les Patriotes eurent des appuis forts en 1834 partout dans la province.

Toutefois, la radicalisation n'a pas eu lieu de manière égale dans l'ensemble du district de Montréal. Bien des comtés ne passeront jamais à la prise d'armes en 1837 et en 1838. Comme l'indique Jean-René Thuot, il est possible de faire une lecture autre que celle axée sur le conflit armé. Les heurts d'idées et des mouvements politiques n'ont pas été nécessairement moindres dans les secteurs considérés calmes.¹¹¹ En effet, presque tous les comtés du district possèdent un noyau de partisans patriotes. Par conséquent, si nous étudions l'ensemble des réunions rapportées dans la presse lors des élections, cela nous donnera un portrait général de la mobilisation. Aussi, il s'agit d'un moyen efficace de mettre en relation la mobilisation avec les caractéristiques propres à chaque comté. Enfin, les acteurs locaux sont des indicateurs importants de l'implantation d'un parti dans une région donnée, c'est pourquoi nous portons une attention particulière aux hommes qui se sont impliqués dans une activité patriote lors de notre quatrième chapitre. Pour cette étude, nous définissons une activité politique comme une manifestation publique destinée à promouvoir une plateforme de revendications particulières.

Pour notre mémoire, nous utilisons la presse comme source principale afin d'y repérer les annonces de rencontres et d'assemblées populaires, en plus des articles portant sur les pétitions. La période étudiée correspond précisément à la montée en puissance de la petite bourgeoisie – et à la montée en popularité des journaux. Parmi les organes du Parti patriote, *Le Canadien* est le premier journal réformiste à voir le jour en 1806 dans la ville de Québec. Initialement une réponse au *Québec Mercury*, il devient la première publication francophone à

¹¹¹ Thuot, *op.cit.*, p.343

rendre compte des débats à la Chambre d'assemblée. À Montréal, *La Minerve* et le *Vindicator* seront les principaux instruments de diffusion des messages réformistes, respectivement en français et en anglais. Entre 1815 et 1849, la région de Montréal compte 24 journaux publiés une à deux fois par semaine, dont 19 sont francophones.¹¹² Ces publications s'adressent à une population d'environ 243 000 personnes pour l'ensemble du district.¹¹³ Les tirages restent tout de même limités, ne serait-ce qu'en raison du bas taux d'alphabétisme. Malgré cela, *La Minerve* réussit à tirer entre 1200 et 1500 exemplaires entre 1832 et 1837. Certes, la presse ne rejoint qu'une frange de la population. Certains peuvent donc poser des questions sur l'utilité des journaux pour alimenter une étude d'histoire sociale puisque le lectorat de la presse se limite aux personnes alphabétisées. Bien que l'on estime qu'un adulte sur dix soit alphabétisé, ce lectorat est amplifié par le phénomène des lectures à voix haute. Le patriote Boucher-Belleville note « Tous les dimanches, à l'issue de l'office divin [des hommes éclairés] haranguaient le peuple, l'instruisaient sur sa position et formaient des cabinets des lectures où on lisait et où on commentait les journaux. »¹¹⁴ Un autre exemple est celui des auditoriums de lecture qui sont créés afin de lire les journaux devant le public analphabète.¹¹⁵ Cela témoigne à notre avis que l'influence de ces journaux s'étend bien au-delà du cercle étroit des abonnés instruits. En matière de contenu, les débats parlementaires y prennent une place prédominante, surtout lors de la radicalisation idéologique du parti à partir de 1827. Par ailleurs, les nouvelles internationales y prennent aussi une place non négligeable. Il s'agissait presque entièrement de

¹¹² Lamonde, *op.cit.*, p.143

¹¹³ Population de 1822, estimé par Joseph Bouchette d'après *Journal de l'Assemblée, année 1823-24, Appendice R.* dans *Statistique Canada*, [En Ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187-x/4064809-fra.htm> (page consulté le 11 décembre 2015)

¹¹⁴ Georges Aubin, *Jean-Philippe Boucher-Belleville, Journal d'un Patriote (1837-1838)*, Montréal, Édition Guérin, 1992, p.22

¹¹⁵ *Le Vindicator*, 31-10-1837

dépêches copiées d'autres journaux, provenant surtout de la métropole, mais également des États-Unis. La plupart des journaux se proposent également une section réservée aux courriers du lecteur, surtout des lettres d'opinion qui correspondent à l'option politique de la rédaction. On y trouve même une certaine touche d'humour, de chansons satiriques ou encore des poèmes qui contribuent tous d'une certaine manière à la diffusion des idéologies patriotes. Le journaliste et contemporain des Patriotes, Michel Bibaud résume l'importance de la presse au XIXe siècle, par l'ensemble de ce qui compose une publication « un journal est le livre le moins cher qu'on puisse trouver ».¹¹⁶ Grâce aux élites bourgeoises, la presse devient un moyen pour les habitants de se situer par rapport à la politique coloniale, voire dans le monde.

Ainsi, diverses circonstances ont favorisé à long terme l'éclosion d'une forte mobilisation politique au Bas-Canada dans les années 1830, depuis l'apparition de la presse jusqu'à un suffrage largement accessible. Notre recherche s'appuie sur la prémisse défendue par certains auteurs selon laquelle, à partir de 1834, le parti patriote adopte les principales caractéristiques d'un parti de masse; mais en conservant toutefois un regard critique sur ce constat.¹¹⁷ Étudiant une époque où se rassembler pour contester le pouvoir n'est pas qu'un simple acte politique, mais que cette décision comporte également une notion de rébellion envers la couronne, nous essayerons de mieux comprendre les structures de la mobilisation politique dans les campagnes de Montréal, dans le contexte spécifique de la promulgation des Quatre-Vingt-Douze Résolutions.

¹¹⁶ Michel Bibaud, « Mes Pensées », *Bibliothèque canadienne ou Miscellanées historiques, scientifiques et littéraires* (M. Bibaud, éditeur), Montréal, vol. 7, n° 6 (nov. 1828), cité par Lamonde, *op.cit.*, p.143

¹¹⁷ Bernier et Salée, *op.cit.*, p.107

Chapitre 2

Organisation rurale dans le District de Montréal : disparité et similitude

1. Déroulement chronologique du printemps 1834

Nous avons effectué dans les deux chapitres précédents un tour d’horizon du contexte historique et historiographique du sujet afin de mieux définir les objectifs et la portée de notre recherche. Nous avons choisi d’analyser une période très succincte de l’histoire d’un mouvement politique influent. Les données employées pour notre recherche proviennent du journal réformiste *Le Canadien*, basé à Québec, du *Vindicator*, journal anglophone de Montréal proche du mouvement patriote, ainsi que de *La Minerve*, publication patriote radicale, publiée à Montréal et propriété de Ludger Duvernay. Nous avons également utilisé comme supplément à notre analyse le journal régional *L’Écho du Pays*, publié à Saint-Charles-sur-le-Richelieu. Notre but est de mettre en lumière des tendances générales dans la mobilisation politique au sein du mouvement patriote. En faisant ressortir les caractéristiques principales, nous pouvons avoir une meilleure compréhension de ce mouvement et de son rapport avec les électeurs des campagnes. Pour débiter, nous présentons le calendrier des événements de mobilisation, de mars 1834 à mai 1834, pour les différents comités qui se sont rassemblés dans le district de Montréal, incluant les groupes et rassemblements dans la ville de Montréal.

Afin de saisir les différentes composantes d’un mouvement politique, il est nécessaire de revenir à la cause qui déclenche les assemblées publiques du printemps 1834. Il faut comprendre comment le flambeau de la mobilisation est passé de la Chambre aux campagnes.

Lors du dépôt des Quatre-Vingt-Douze résolutions le 15 février 1834, les journaux publient, non seulement tous les aspects des débats parlementaires, mais l'entièreté même des résolutions. Il est même possible d'affirmer que les Quatre-Vingt-Douze Résolutions sortent dans les journaux avant qu'elles ne soient réellement adoptées à Québec le 17 février. Toutefois, il ne peut s'agir d'une « fuite médiatique » au sens moderne du terme puisque le sujet est déjà connu des journalistes, souvent proches des députés et le débat était prévu à l'horaire de la Chambre dès le début de la semaine. En matière de diffusion dans la presse partisane, les résolutions paraissent dans *La Minerve*, *Le Canadien*, *Le Vindicator* et même dans *L'Écho du Pays*, journal de campagne très combattif mais possédant moins de moyens que ses contreparties.¹ On peut penser que la publication des Quatre-vingt-douze Résolutions dans les journaux réformistes avant même leur adoption est intentionnelle de la part des députés proches des éditeurs de ces journaux afin de s'assurer de bien diffuser le message au sein d'un plus large public.

Dans une stratégie de diffusion de masse, on effectue également des lectures publiques à Montréal le 19 février² et le 21 du même mois à Québec.³ À la suite du dépôt des Résolutions, la session parlementaire se termine et les journaux notent rapidement que les députés se retirent pour retourner dans leurs comtés.⁴ Par exemple, il est question des premiers députés à quitter Québec : Drolet retourne dans Verchères, Raymond à Laprairie, Rodier dans l'Assomption, Rocbrune et Masson à Vaudreuil, Courteau dans Lachenaie, puis Poulin et

¹ La Minerve 20 et 22 02-1834, Le Can. 17-02-1834, The Vind. 21-02-1834, L'Écho du Pays 27-02-1834

² La Min. 27-02-1834

³ Le Can. 24-02-1834

⁴ La Min. 03-03-1834

Blanchard à Saint-Hyacinthe.⁵ Le mouvement patriote commence alors par l'organisation d'une série d'assemblées publiques à l'échelle de paroisses, de *townships*, de sections de comtés et, surtout, de comtés afin d'afficher clairement l'appui populaire aux Quatre-Vingt-Douze Résolutions et au Parti patriote. Cette campagne d'appui du printemps 1834 aura en outre pour effet de mettre en place les réseaux nécessaires pour faire signer une pétition de soutien sur une très large échelle, soit dans l'ensemble de la colonie. Nous offrons ici une revue chronologique (voir Tableau I) des réunions successives dans le district de Montréal. Ceci permet d'exposer le rythme des réunions et donc d'observer si les assemblées publiques se déroulent suivant une cadence précise ou non.

Tableau I

Déroulement chronologique des assemblées publiques dans le district de Montréal, printemps 1834.

Date	Lieu	Type d'assemblée	Référence (1^e mention)
1834-03-08 (Samedi)	Sainte-Marie (chez le Dr Davignon)	Paroisse de Sainte-Marie-de-Monnoir)	La Minerve (1834-03-13)
1834-03-10 (Lundi)	Saint-Athanase (hôtel de Mde Henderson)	Comté de Rouville	La Minerve (1834-03-17)
1834-03-13 (Jeudi)	Terrebonne	Comté de Terrebonne	La Minerve (1834-03-20)
1834-03-17 (Lundi)	Saint-Denis-sur-Richelieu	Comté de Richelieu	La Minerve (24-03-1834)
1834-03-20 (Jeudi)	Saint-Benoît (salle publique)	Comté des Deux-Montagnes	La Minerve (1834-03-27)

⁵ L'Écho 06-03-1834; pour des informations sommaires sur les différents députés, voir *Dictionnaire des parlementaires du Québec en ligne*, [En Ligne] <http://www.assnat.qc.ca/fr/membres/notices/> (page consulté le 15 juillet 2016)

Tableau I (suite)

Déroulement chronologique des assemblées publiques dans le district de Montréal, printemps 1834.

1834-03-24 (Lundi)	L'Assomption (salle publique)	Comté de l'Assomption	La Minerve (1834-03-27)
1834-03-27 (Samedi)	Saint-Martin de l'Île- Jésus	Assemblée loyale investie par des Patriotes	La Minerve (1834-04-07)
1834-03-31 (Lundi)	Village de Longueuil (maison de F. Viau)	Comté de Chambly	La Minerve (1834-04-14)
1834-03-31 (Lundi)	Saint-Clément	Comté de Beauharnois	La Minerve (1834-04-14)
1834-04-02 (Mercredi)	Faubourg Saint- Laurent	Île de Montréal (ville et campagnes)	La Minerve (1834-04-03)
1834-04-03 (Jeudi)	Saint-Constant (salle publique)	Comté de Laprairie	La Minerve (1834-04-07)
1834-04-03 (Jeudi)	Verchères (salle du presbytère)	Comté de Verchères	La Minerve (1834-04-14)
1834-04-05 (Samedi)	Saint-Hyacinthe (village)	Comté de Saint-Hyacinthe	L'Écho du Pays (1834-04-10)
1834-04-07 (Lundi)	Village de Huntingdon	<i>Townships</i> de Godmanchester, Hinchinbrooke et Dundee	The Vindicator (1834-04-11)
1834-04-07 (Lundi)	Ville de Montréal	District de Montréal	La Minerve (1834-03-24)
1834-04-10 (Jeudi)	Résidence de M. McCabe à Montréal	Électeurs irlandais (ville de Montréal)	The Vindicator (1834-04-11)
1834-04-10 (Jeudi)	Sainte-Thérèse-de- Blainville	De Paroisse	La Minerve (1834-04-14)
1834-04-13 (Dimanche)	Pointe-Claire (île de Montréal)	De Paroisse (assemblée à la sortie de l'église / altercation)	La Minerve (1834-04-14)
1834-04-13 (Dimanche)	Sainte-Genève (île de Montréal)	De Paroisse (assemblée à la sortie de l'église)	La Minerve (1834-04-14)
1834-04-14 (Lundi)	Saint-Eustache	Assemblée loyale investie par les Patriotes	La Minerve (1834-04-17)

Tableau I (suite)

Déroulement chronologique des assemblées publiques dans le district de Montréal, printemps 1834.

1834-04-19 (Samedi)	Village de Saint-Roch (école du Village)	Comté de Lachenaie	La Minerve (1834-04-24)
1834-04-20 (Dimanche)	Sainte-Anne (île de Montréal)	De Paroisse (assemblée à la sortie de la messe)	La Minerve (1834-04-21)
1834-04-21 (Lundi)	Saint-Philippe (Laprairie)	Comté (assemblée de Loyaux investie par les Patriotes)	La Minerve (1834-04-24)
1834-04-26 (Samedi)	Hemmingford (comté de Beauharnois)	<i>Township</i> de Hemmingford	La Minerve (1834-04-29)
1834-04-28 (Lundi)	Village de Vaudreuil	Comté de Vaudreuil	La Minerve (1834-05-01)
1834-04-30 (Mercredi)	Village de Blairfindie	Comté de l'Acadie	La Minerve (1834-05-05)
1834-04-30 (Mercredi)	New Glasgow (comté de Terrebonne) (devant l'école du village)	<i>Townships</i> de New Glasgow et New Paisley	La Minerve (1834-05-08)
(1835-05-07) Mercredi	Village de Saint- Cyprien	De Paroisse	La Minerve (1834-05-12)
1834-05-12 (Lundi)	Village de Berthier (Salle du presbytère)	Comté de Berthier	La Minerve (1834-05-15)
1834-05-12 (Lundi)	N/A	Williamstown, Edwardstown et Russelstown (localités anglophones dans Beauharnois)	La Minerve (1834-05-19)
1834-05-18 (Dimanche)	Village de Saint- Édouard	Saint-Édouard (paroisse du comté de l'Acadie)	La Minerve (1834-05-19)

Sources : *La Minerve*, *The Vindicator*, *L'Écho du Pays*, 1834.

La première réunion publique a lieu à Sainte-Marie-Monnoir. Toutefois, les premières à être annoncées dans les journaux sont celles de Terrebonne et de Saint-Athanase, dont

l'annonce est publiée dans *La Minerve* du 6 mars avant même que la séance au parlement ne soit terminée.⁶ Cela semble être une initiative lancée par les groupes de notables régionaux. En effet, le Parti patriote n'appelle pas encore à une mobilisation générale, et lorsque les notables du comté de Terrebonne font l'annonce d'une éventuelle assemblée publique, même les journaux considèrent cela comme un exemple à suivre.⁷ Terrebonne était un comté qui avait déjà connu une mobilisation active dès 1822 et il comptait de nombreux partisans des réformes patriotes, ce qui pourrait expliquer l'annonce précoce d'une éventuelle assemblée.⁸ Au même moment, on voit dans la presse réformatrice les opinions des éditeurs qui incitent la population à manifester leur appui, comme il est indiqué dans *l'Écho du Pays* : « les résolutions devraient être méditées [...] par tous les Canadiens amis de son pays ».⁹ Comme l'initiative de Terrebonne en témoigne, il semble que le mouvement débute donc par une démarche spontanée lancée par les organisations locales et régionales déjà existantes, encouragée les instances centrales du parti ou la presse.

La réunion du 1^{er} mars à Terrebonne semble être convoquée par quelques notables bien connus dans leur comté. L'instituteur François-Xavier Valade et le marchand François Coyteux signent l'appel à une assemblée générale des habitants du comté « pour prendre en considération l'état du pays, pour élire un comité général du comté et pour aviser au meilleur moyen d'assurer des bons choix pour l'élection prochaine. »¹⁰ Ce groupe restreint est en fait

⁶ *La Min.* 06-03-1834

⁷ *Idid.*

⁸ Voir Richard Lagrange, *À nous la Terre et la Liberté : De la Révolution américaine aux insurrections de 1837-1838 dans le comté de Terrebonne*, Terrebonne, Société d'histoire de la région de Terrebonne, 2013, p. 56-71 à propos de l'histoire locale de Terrebonne et l'intégration des idéaux réformatrices dans le comté au cours des années 1830

⁹ *L'Écho*, 06-03-1834

¹⁰ *La Min.* 06-03-1834

un groupe qui existe avant même que le « comité de correspondance » du comté ne soit créé. En l'occurrence, ces personnes sont très actives sur la scène politique locale depuis la première assemblée publique de 1822 à Sainte-Rose.¹¹ Cela viendrait corroborer la théorie selon laquelle la mobilisation des années 1830 s'appuie sur les mouvements de protestation de la décennie précédente, contre l'Acte d'Union en 1822 ou contre Dalhousie en 1827-1828.¹² Comme l'indique Allan Greer, les structures sociales paysannes s'appuient sur des liens et des réseaux de communication qui permettent une cohésion organisationnelle lorsqu'il est temps de se rassembler à des fins politiques, ce qui explique dans le cas qui nous occupe pourquoi le même réseau se met en marche en 1822 et ensuite en 1834.¹³ Donc nous pouvons désigner Terrebonne comme un comté en avance dans le mouvement de pétitions de 1834 parce que se fondant sur un groupe d'individus déjà politisés depuis plusieurs années.

La paroisse de Sainte-Marie-de-Monnoir dans le comté de Rouville¹⁴ se lance dans la mobilisation même avant Terrebonne (voir le Tableau I). Par contre, comparativement à leurs équivalents du Nord, le comité ne laisse que très peu de traces écrites de sa démarche. Cela expliquerait pourquoi la réunion dans Rouville eut lieu avant celle de Terrebonne, mais fut rendu public seulement plus tard. Alors que nous savons qu'à Terrebonne, une première annonce a été publiée afin d'annoncer la date de l'assemblée publique ; dans Sainte-Marie-de-Monnoir, aucune publicité n'est effectuée pour prévenir la population d'une éventuelle

¹¹ Lagrange, *op.cit.*, p.22

¹² Gilles Laporte, *Patriotes et Loyaux : Leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*. Sillery, Septentrion, 2004, p.17; Christian Dessureault, «La crise de la milice sous Dalhousie: conscience identitaire et conception de la milice dans l'élite réformiste canadienne : 1827-1830 », *RHAF*, vol. 61, no 2, 2007, p. 167-199.

¹³ Allan Greer, *Habitants et Patriotes*, Québec, Boréal, 1997, p. 112

¹⁴ Voir en Annexe, la carte 1 p.xviii pour plus de détail sur la carte électorale du district de Montréal et les informations géographiques mentionnées dans ce chapitre

assemblée. En fait, les publications sur le sujet annoncent que la réunion a déjà eu lieu.¹⁵

« Nous avons reçu ce matin trop tard pour publier aujourd’hui, le rapport d’une assemblée publique tenue à Sainte-Marie, comté de Rouville. Il y a été adopté des résolutions pour approuver la Chambre d’Assemblée dans ses procédés relatifs à l’état de la province »¹⁶. Le cas de Sainte-Marie est pour le moins particulier, car les membres du comité sont certainement les premiers à se mobiliser simplement par leur rapidité. Toutefois, puisqu’ils semblent peu enclins à diffuser le processus de mobilisation dans les publications journalistiques, cela laisse penser que le caractère public de la réunion est relatif. Si nous comparons avec les autres comtés, la grande majorité des assemblées du printemps 1834 suivent le même procédé que ce qui nous avons observé dans Terrebonne. Une première annonce sert à faire connaître la date de l’assemblée publique puis, à la suite de la réunion, un procès-verbal est publié dans les journaux. Cette façon de faire témoigne du désir explicite d’être ouvert et d’afficher son soutien de manière visible. À Sainte-Marie-Monnoir, les noms des membres des comités ne sont pas même publiés. Les noms de seulement deux membres de l’exécutif sont diffusés : le capitaine Étienne Poulin, président et le docteur Davignon, secrétaire. Il pourrait s’agir d’une particularité régionale, ou bien simplement une confusion dans qui est convenu de publier ou non, alors que le mouvement s’amorce à peine dans les campagnes de Montréal, et qu’aucun *modus operandi* ne semble être établi.

Malgré une campagne qui semble fortement axée sur la communication publique et le journal comme média, certains comtés, comme celui de Verchères, ne diffusent aucun nom de

¹⁵ La Min. 13-03-1834

¹⁶ *Ibid.*

participants.¹⁷ Pourtant les historiens attribuent généralement aux Patriotes de Verchères une rare sophistication politique.¹⁸ En examinant l'activité de cette région, il est possible de constater l'engagement précoce dans Verchères. On retrouve des activités politiques avant même le début de la campagne d'appui aux Résolutions, dès janvier 1834. Nous pouvons donc supposer une conscience politique qui est forte et continue. Peut-être cette précocité expliquerait-elle le manque de diffusion, car le groupe bien soudé et connu sur le plan local ne ressentirait pas le besoin de diffuser l'annonce de la création de son comité dans des journaux publiés à l'extérieur du comté.

Au cours du mois de mars, le rythme des assemblées semble devenir plus régulier. Sur la rive nord, les habitants de Deux-Montagnes prennent le relais de la mobilisation et diffusent les premières annonces d'une réunion publique qui aura lieu le 20 mars à Saint-Benoît.¹⁹ Comme dans le comté voisin de Terrebonne, la réunion de Deux-Montagnes a été convoquée par un groupe d'individus exerçant une influence dans le comté depuis plusieurs années. Les choses se passent de façon analogue dans plusieurs autres comtés ou paroisses. Les réunions déferlent à une plus grande vitesse en avril. Cependant, nous ne pouvons affirmer que ce phénomène, résultat des mobilisations politiques précédentes, soit le même dans toutes les régions. Il s'agit toutefois d'un processus que l'on retrouve dans plusieurs secteurs. Avril apparaît comme le mois où les réunions déferlent à une plus grande vitesse. Cela est probablement explicable par l'importante assemblée du 2 avril qui se déroule au faubourg Saint-Laurent et qui rassemble presque l'ensemble des partisans patriotes de l'île de Montréal.

¹⁷ La Min. 14-04-1834

¹⁸ Laporte, *op.cit.*, p.182

¹⁹ La Min. 13-03-1834

La ville a certainement un rayonnement qui provoque un effet d'entraînement, surtout parce que le CCPM incite les campagnes du district de Montréal à se choisir des représentants qui seront convoqués à Montréal dès le 7 avril et à quelques reprises au mois de mai. Ce geste semble pousser les comtés ruraux qui n'ont pas encore amorcé le processus à tenir également des réunions afin de choisir les représentants qui siègeront au CCPM. Dans les milieux ruraux autour de Montréal, ce représentant est presque toujours l'un des deux députés du comté. Leur présence à la fois à Montréal et dans les campagnes est un moyen pour les petits comités d'assurer une bonne communication avec la ville. De plus, la présence des députés et têtes d'affiche du mouvement dans la région montréalaise permet d'effectuer une grande tournée des assemblées, soit comme initiateur des réunions ou encore pour y prononcer des discours partisans ; comme le fait Charles-Ovide Perreault dans son comté de Vaudreuil et dans les paroisses de l'Ouest-de-l'Île de Montréal, ou encore à Laprairie où Côme-Séraphin Cherrier, Perreault et Édouard-Étienne Rodier sont présents.²⁰

Avril semble le mois où il y a le plus d'affrontements avec les Loyaux dans différents comtés du district. En effet, plusieurs assemblées sont prises d'assaut par les Loyaux ou les Patriotes à tour de rôle. La majorité du temps, il est question de prononcer des discours et donc de prendre le haut du pavé devant les habitants du comté. Nous pouvons mentionner en exemple la réunion au village de Pointe-Claire, où est organisée une assemblée impromptue à la sortie de l'église le 13 avril. Puisque cela semble être une rencontre non prévue, il n'y a pas d'exécutif voté par les Patriotes de Pointe-Claire. Tout de même, Cherrier et Perreault sont présents, en plus de Loyaux locaux accompagnés par Charles Mondelet. Ce dernier tente de

²⁰ La Min. 01-05-1834, La Min. 24-04-1834

prendre la parole, mais la foule se disperse rapidement.²¹ Encore plus remarquées sur la couronne nord, des altercations musclées ont lieu au village de Saint-Eustache et dans la paroisse de Saint-Martin-de-l'île-Jésus. Dans le cas de Saint-Eustache, la situation se déroule également à la sortie de l'église. Devant le presbytère, les Loyaux prononcent quelques discours, mais les leaders patriotes locaux, entre autres Joseph-Amable Berthelot et Émery Feré prennent rapidement le contrôle. Les Loyaux sont chassés et se retirent dans une résidence privée.²² Une situation similaire se produit à l'île Jésus, où le cousin de Louis-Joseph Papineau est l'auteur de cet affrontement.²³ Ce phénomène est explicable par le nombre important de rencontres loyales qui se déroulent au même moment. En effet, Gilles Laporte a montré qu'au cours du printemps 1834, les loyaux suivent un arc de mobilisation semblable à leurs adversaires. Donc avril correspond également au plus fort des assemblées du côté de la faction Tory.²⁴ Finalement, au mois de mai, il semble que le tout devient plus diffus et que la mobilisation tombe au cours de l'été. Il y aura une petite recrudescence au moment des élections à l'automne, notamment lorsque les divers comités formés au printemps renaîtront afin de choisir leurs candidats en vue des élections.

Ainsi, en exposant la cadence de la mobilisation lors du printemps 1834, nous distinguons des pratiques variées quant à la façon de convoquer ou encore de publiciser les réunions. La majorité choisit un modèle similaire, mais sans toutefois que celui-ci soit universel. Les comités du nord de Montréal s'empressent de rendre publics tous événements

²¹ La Min. 14-04-1834

²² La Min. 17-04-1834

²³ La Min. 07-04-1834

²⁴ Laporte, *op.cit.*, p.31-32

partisans. En revanche, d'autres comités restent plus discrets dans leur démarche. Les organisations locales sont typiquement composées de Patriotes bien en vue qui répondent rapidement à l'appel lancé par les journaux partisans. Cela était probablement amplifié lorsque la région comptait déjà des individus politisés afin de faciliter le processus. Montréal semble être le centre des communications grâce au CCPM, qui y est basé. Par contre, nous ne pouvons considérer Montréal comme le point central d'où commencent les réunions. Les militants patriotes de la ville alimentent la mobilisation et encouragent les résidents des districts ruraux, mais ils ne semblent pas être les initiateurs des assemblées ni les planificateurs de leur enchaînement chronologique.

2. Comment nommer son comité ? Différence dénomminative

2.1 Comités Permanents

L'examen des sources journalistiques met en lumière une autre singularité, c'est-à-dire la nomenclature variée dans l'ensemble des comités régionaux. Les variations d'appellation retrouvées à l'intérieur d'un territoire limité comme celui du district de Montréal ne sont pas anodines, et témoignent du fait que les régions rurales de Montréal sont pour le moins indépendantes dans leur choix de lexique. Il est pertinent de se pencher sur ces divergences afin d'avoir une compréhension plus éclairée de ce qu'elles signifient. Parfois, la différence de terminologie ne pourrait indiquer qu'un manque de communication sans pour autant dévoiler une grande distinction dans le rôle du comité ni de ses membres. Mais, au contraire, puisque le vocabulaire ne semble pas être fixé, il est aussi possible qu'à certains endroits le même terme ne signifie pas la même chose. Puisqu'il est question pour notre recherche de démêler la centralisation politique de la lutte régionale, ces différences de vocabulaire peuvent également exposer des disparités dans l'essence même de la mobilisation et les limites de l'influence de

l'instance centrale du mouvement. Pour cela, nous exposerons la diversité qui existait dans la création des divers types de comités en soulignant les terminologies variables.

Parmi les types de comités, notons pour commencer celui qui est le mieux connu des historiens : le Comité central et permanent de Montréal (CCPM). Sa formation est annoncée le 3 avril 1834 dans la presse, à la suite de la grande réunion au faubourg Saint-Laurent.²⁵ Ce qui porte à croire que le caucus montréalais, c'est-à-dire la majorité des députés, avocats et autres notables influents, a certainement sa part de responsabilité dans la création du CCPM. Comme son nom l'indique, il a pour but de promouvoir la mobilisation depuis le centre urbain et d'assurer une forme de cohérence dans le temps et dans l'espace, de là le concept de permanence. Le CCPM regroupe en tout 75 délégués, issus de 22 comités différents.²⁶ La majorité des membres sont les députés respectifs de chaque comité, mais parfois des leaders non élus s'y glissent, comme dans Deux-Montagnes et Terrebonne où respectivement le marchand Jean-Baptiste Dumouchel et un nombre important de délégués anglophones de New-Glasgow sont choisis comme représentants de leurs comités auprès du CCPM.²⁷

Dans leurs propres mots, publiés dans les pages du *Vindicator*, les membres constatent : « Que, dans les circonstances actuelles du pays, et dans le but de promouvoir et de mettre à exécution [...] toutes les mesures d'intérêt général, dans ce district et de la province, il est nécessaire qu'un comité central et permanent soit établi pour ce district sous le nom et le

²⁵ La Min., 03-04-1834

²⁶ Johanne Muzzo, *Les mouvements réformiste et constitutionnel à Montréal, 1834-1837*, Mémoire de M.A (histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 1990, p.40

²⁷ Laporte, *op.cit.*, p.305

titre du Comité central et permanent du district de Montréal. »²⁸ Le CCPM se fait un devoir d'assurer la circulation de « toutes requêtes, papiers ou documents [en] soutien de nos intérêts communs. »²⁹ Chacun des acteurs, députés ou notables locaux met en action ses réseaux respectifs afin de promouvoir la cause à l'échelle du district et même de la province. Ainsi, il semble que le désir de solidifier le réseau des sympathisants patriotes passe par une meilleure transmission de l'information, puisque les membres soulignent l'importance « de communiquer et se mettre en relation avec les comités des autres districts de la province au fait de s'entendre sur toute mesure d'un intérêt général et commun. »³⁰ Les membres du CCPM incitent également les comités de chaque district et comté à suivre leurs initiatives en formant des comités permanents dans leurs régions, auxquels une participation financière sera exigée pour s'y joindre.³¹

Dans son ensemble, le CCPM se sert beaucoup de la presse, léguant une documentation abondante à l'historien-n-e. Ces liens avec les journaux sont apparents et sans doute explicables par les rapports étroits entre de nombreux éditeurs et les députés de la région montréalaise. Nous remarquons également au sein du CCPM, un certain réalisme à l'endroit des soucis financiers que peut entraîner une mobilisation politique. Le compte rendu d'une réunion qui a eu lieu le 16 mai 1834, précise explicitement que le CCPM encourage les comtés à créer des comités de permanence en partie pour des raisons financières.

²⁸ The Vind., 23-05-1834, traduction libre

²⁹ La Min. 19-05-1834

³⁰ *Ibid.*

³¹ The Vind. 23-05-1834

« Que dans la vue de subvenir aux dépenses que nécessiteront l'envoi de la requête [...] et les procédés subséquents relatifs[...] aux autres affaires du dit Comité Central et Permanent, les comités des divers comtés de ce district soient invités à former dans leurs comtés respectifs des associations permanentes, dont chaque membre souscrira une somme modique par mois pour être versé dans un fond commun, dont Édouard Fabre est prié d'être le dépositaire et trésorier sous la régie du dit comité central et permanent ». ³²

La question du financement du mouvement paraît donc très présente à l'esprit des membres du CCPM et expliquerait au moins en partie le gabarit organisationnel qu'ils proposent aux instances locales. Encore faut-il vérifier jusqu'à quel point les Patriotes des comtés ruraux accepteront cette « invitation ». Voilà le sujet de la prochaine section de ce chapitre.

2.2 Comités permanents en région

Bien que le CCPM soit au cœur de notre analyse, les Montréalais ne furent pas les seuls à se munir de comités dits permanents. Pour comprendre ce type d'organisation, nous avons pris en compte les comtés qui ont créé à leur tour des comités se désignant eux-mêmes comme permanent. Les comtés du Nord se démarquent clairement dans cette démarche, ce qui nous laisse penser une forme de mobilisation plus sophistiquée et constante. À Terrebonne, un comité permanent de 75 membres voit le jour dès le 13 mars, bien avant la réunion du faubourg Saint-Laurent. ³³ Alors que le groupe de Montréal suggère que les autres comtés adoptent une formule semblable et créent des comités permanents, dans le Nord, on forme des

³² La Min. 19-05-1834

³³ La Min. 20-03-1834

comités permanents selon une formule plus locale. Bien que peu d'informations soient publiées sur la forme du Comité permanent de Terrebonne, le comté voisin de Deux-Montagnes fournit une quantité impressionnante d'informations. On y crée un comité qu'il est possible de qualifier d'unique parmi toutes les autres organisations rurales, c'est-à-dire un véritable comité Central et Permanent qui rivalise avec celui de Montréal, certes pas en nombre, mais par sa complexité. La principale tâche de ce comité est de correspondre avec tout autre comité créé dans la province et de s'assurer de la réélection des députés Jean-Joseph Girouard et William Henry Scott. Comme nous le verrons plus précisément dans nos analyses subséquentes, cette définition semble proche de la plupart des autres comités de la province. Toutefois les membres de Deux-Montagnes fournissent plus de détails sur le caractère permanent et régulier de ces rencontres dans la presse. Il s'agit de réunions mensuelles tous les premiers lundis de chaque mois en plus d'avoir un nombre considérable de membres.³⁴ Ce comité de 80 personnes a le droit de former ensuite des sous-comités s'ils jugent cela nécessaire. Les membres de Deux-Montagnes ont donc un pouvoir de mener leur lutte politique selon leur propre balise, ce qui leur confère un pouvoir considérable qui semble être assez unique au sein de la mobilisation analysée.

Malgré toutes ces informations sur les modalités du Comité Central et Permanent de Deux-Montagnes (CCPDM), il existe peu de précision sur les rôles ou les fonctions que peuvent avoir les sous-comités.³⁵ Pour le reste, le CCPDM respecte fermement le concept de permanence au sein de la mobilisation et démontre une perspective à long terme. En effet, le

³⁴ La Min. 27-03-1834

³⁵ *Ibid.*

groupe de notables, principalement concentré autour de la paroisse de Saint-Benoît, est déjà actif depuis 1832.³⁶ Nous observons une continuation qui se poursuit avec un rythme difficilement comparable aux autres comtés. Les partisans patriotes de Deux-Montagnes s'engagent dans des manifestations citoyennes presque de manière annuelle au cours de la décennie 1830. En 1835, il est créé un groupe d'union patriotique centralisé autour du village de Saint-Benoît³⁷, suivi d'un appel au boycottage de produits britanniques en 1836 venant du même regroupement de notables.³⁸ Bien sûr, nous retrouvons la mobilisation accrue que l'on connaît en 1837 et qui marque la renaissance du CCPDM jusqu'aux événements de décembre 1837.³⁹

Dans le secteur des six comtés en Montérégie, les habitants de Saint-Hyacinthe sont les seuls à se doter d'un comité permanent, néanmoins avec une forme légèrement différente que sur la rive nord. Lors de sa création, les membres formulent leurs intentions de se réunir de manière régulière ou encore lors de circonstances jugées importantes.⁴⁰ Le tout regroupe un total de 68 personnes. Ils sont répartis à travers 10 paroisses distinctes. Comme exemples de situations jugées pertinentes, le secrétaire du comité indique qu'un quorum de sept membres pourront convoquer une réunion : « à l'approche des élections [afin] de prendre les mesures propres pour éviter les troubles qui pourraient s'y élever. Ainsi qu'à chaque session parlementaire. »⁴¹ Les membres de Saint-Hyacinthe ont donc le choix de se réunir selon les circonstances qu'ils estiment importantes, sans avoir un appel venant du CCPM ou de leurs

³⁶ Le Can. 09-07-1832

³⁷ Le Can. 06-07-1835

³⁸ Le Can. 18-04-1836

³⁹ La Min. 05-06-1837

⁴⁰ L'Écho 10-04-1834

⁴¹ *Ibid.*

députés. Nous retrouvons ici encore un pouvoir important laissé entre les mains des membres. De surcroît, ce comité nomme des délégués pour représenter le comté lors de réunions du district et a également comme mandat de rencontrer d'autres comités qui pourraient se former ailleurs afin de prendre en considération les affaires de la province.⁴²

Des endroits comme Terrebonne avaient déjà un comité avant la campagne électorale et il semble probable que ce groupe s'est transformé ou s'est fusionné avec de nouveaux militants pour créer le comité central et permanent de Terrebonne. D'abord, il nous paraît très restreint, probablement un noyau de leaders locaux qui, déjà avant 1834, décidaient des grands moments de mobilisation populaire, s'occupaient de la signature de pétitions et, dans certains cas, choisissaient les candidats aux élections. Nous retrouvons une situation similaire dans Verchères, où un regroupement est convoqué par voie de presse par un groupe qui se désigne sous l'appellation simple de « comité central de ce comté » et cela avant même que les habitants ne se rassemblent.⁴³ Le message est signé par Amury Girod. Il s'agit donc d'un rassemblement fermé, probablement composé d'acteurs associés au Parti patriote, ceux que Fernand Ouellet ou d'autres historiens ont qualifié d'agents du parti.⁴⁴ En effet, lorsque *La Minerve* publie une dépêche pour annoncer la venue prochaine d'une assemblée dans Laprairie, l'éditeur précise que la réunion est convoquée par 40 individus qui signent de leur nom. De plus, il ajoute que « nous connaissons trop bien les dispositions de ce comté pour avoir des doutes sur le résultat des délibérations de l'assemblée. Les noms seuls de ceux qui la

⁴² *Ibid.*

⁴³ La Min. 27-03-1834

⁴⁴ Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840*, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, p.335

convoquent doivent inspirer de la confiance aux amis du pays. »⁴⁵ Nous soulignons entre autres les signatures de Joseph-Narcisse Cardinal, Vital Bourassa, le Dr André Lacroix, Charles De Witt, Médard Hébert et le capitaine de milice Pierre Héroux, tous identifiés par les historiens comme des acteurs majeurs dans la lutte patriote.⁴⁶ Toutefois, le terme d'agent du parti peut porter à confusion, car aucun d'entre eux ne semble être directement engagé par le parti ou le CCPM, ni même en être un membre officiel. Comme cet extrait de *La Minerve* nous permet de voir, il serait plutôt question de militants très importants et influents dans leurs régions respectives. Leur implication à long terme permet à un grand nombre de notables locaux de bénéficier d'une certaine aura. Des individus comme Cardinal ou Lacroix sont connus pour leur prestige et la mobilisation s'effectue grâce à leur implication. Surtout, leur influence est loin d'être négligeable puisque nous remarquons bien la nécessité d'obtenir leur l'approbation afin de convoquer une réunion et surtout lorsque l'objectif de celle-ci est de procéder à la désignation d'un candidat patriote. En d'autres termes, il doit être approuvé par les notables du comté avant d'être soumis au vote général.

Pour résumer, nous voyons, après avoir examiné les comités permanents créés hors de Montréal, que la forme de chacun n'est pas une copie conforme de ce qui se fait en ville. Cela se vérifie notamment par des fonctions divergentes selon l'endroit. Alors que le CCPM se positionne plutôt en comité rassembleur, les autres comités permanents sont plus ancrés dans les luttes locales et les luttes électorales vécues au quotidien. Il semble même, après

⁴⁵ La Min. 31-03-1834

⁴⁶ Voir Laporte, « Les Comtés martyrs de 1838 », dans Gilles Laporte, *op.cit.*, pp.237-256

observation, que bien des endroits avec des comités centraux et permanents sont à la base une initiative de militants du comté.

2.3 Comités de correspondance

Comme seconde forme organisationnelle, nous avons pu remarquer plusieurs comités de correspondance qui voient le jour lors de cette campagne plébiscitaire. Ce phénomène ne se limite pas au district de Montréal puisque nous le retrouvons également en très grand nombre dans les autres régions du Bas-Canada. Le comité de correspondance se désigne par une terminologie différente, mais conserve un rôle similaire sous plusieurs aspects aux comités centraux et permanents, surtout en ce qui a trait à la correspondance. Leurs différences résident surtout dans la fréquence des rencontres et la complexité des sous-comités. Sur le plan typologique, certains groupes ne choisissent aucune forme de dénomination pour désigner leur comité, faisant le plus souvent simplement référence au « comité de ce comté ». Toutefois, pour le bien de notre classification, nous avons réuni tous les comités qui ont comme fonction de correspondre et communiquer avec d'autres cellules de mobilisation. Ainsi, nous considérons tous groupes sans nomenclature, mais qui ont les mêmes objectifs que des comités de correspondance.

Pour saisir la confusion entre les vocables utilisés, prenons, à titre d'exemple, le regroupement qui voit le jour dans le comté de Richelieu. Lors d'une réunion à Saint-Denis les membres de ce comité ne se nomment jamais de manière explicite.⁴⁷ Dans *L'Écho du Pays*, la première source qui fait mention de la réunion du 17 mars 1834, aucune forme de comité n'est

⁴⁷ L'Écho 20-04-1834

mentionnée dans l'adresse, ni même une désignation précise, ni de membres. Ensuite, *La Minerve* fournit les détails de la création d'un comité dit « de correspondance » quelques jours plus tard.⁴⁸ Le terme semble avoir été accolé par l'éditeur du journal, car il n'apparaît pas lors de la publication des membres dans l'édition suivante du 27 mai 1834. Il s'agit du comité de Richelieu.⁴⁹ Il y a une situation similaire dans Laprairie, lors de la réunion du 3 avril, avec la création d'un comité que nous considérons « de correspondance » même si ce nom n'est pas utilisé. Un comité de 50 membres voit le jour sans l'appellation, mais avec mandat de correspondre avec le plus de comités possible et d'assurer un soutien aux candidats lors de la prochaine élection.⁵⁰ Dans ce comité, les membres chargés de la correspondance prennent leur travail à cœur et assurent qu'ils prendront les moyens afin de s'adresser directement au parlement impérial de Londres pour vérifier le redressement de leurs plaintes !⁵¹ Soulignons aussi le choix du terme « comité de surveillance », employé dans l'Acadie, et utilisé aussi notamment à Longueuil, lors d'une réunion des habitants du comté de Chambly.⁵² Le comité a l'appellation de « surveillance et correspondance » et possède comme modeste charge de communiquer avec toutes autres formes de comité dans la province, dans la province voisine du Haut-Canada, et même avec les agents du parti à l'étranger (sans doute une référence à Augustin-Norbert Morin et Denis-Benjamin Viger à Londres).

Ces exemples avérés de différentes terminologies suggèrent plutôt l'absence de terme officialisé par le Parti patriote. Néanmoins, pour les acteurs sur le terrain, il semble que ces

⁴⁸ La Min. 24-03-1834

⁴⁹ La Min. 27-04-1834

⁵⁰ La Min. 10-04-1834

⁵¹ La Min. 07-04-1834

⁵² Écho 10-04-1834

différences de vocabulaire n'ont pas été pour autant significatives, car le but de ces comités restait sensiblement les mêmes. Autre exemple de diversité : le nombre de membres est également un facteur qui fluctue, comme nous le verrons subséquemment. Par exemple, comparons le comité du comté de Richelieu, avec 15 personnes réparties au sein de six paroisses, et celui du comté de l'Assomption, qui se munit d'un comité de correspondance de 60 membres, dont 15 par paroisses.⁵³ Tous ces comités ont la même fonction, mais cela ne se traduit pas de la même manière partout. Tenant compte de cela, nous considérons que ces comités sont quand même tous en phase les uns avec les autres, car le but principal reste identique, c'est-à-dire de correspondre et de communiquer avec les autres militants du district.

3. L'espace géographique couvert par les comités de correspondance

En prenant les deux cas que nous venons de ventiler précédemment, ceux de Richelieu et de Laprairie, ces deux derniers comités de correspondance semblent être basés avant tout sur une division territoriale, suivant les dimensions du comté. Nous pouvons citer comme autre exemple le comté de Lachenaie qui procède sensiblement de la même manière, en un comité organisé à l'échelle du comté avec des subdivisions selon les régions ou paroisses.⁵⁴ Il semble que, dans la majorité des cas, ce que nous pourrions nommer comités de paroisses sont en fait des sous-comités, des divisions dans chaque secteur du comté, afin surtout d'assurer que toutes les paroisses aient un agent présent ; surtout lorsqu'il est question de faire circuler la pétition. En fait, les comités de paroisse sont majoritairement formés à partir du comité de

⁵³ La Min. 27-04-1834

⁵⁴ La Min. 28-04-1834

comté, et leurs existences semblent montrer que les acteurs ont le souci d'une division équitable du nombre de militants par paroisse.

Le comté de Vaudreuil est un bon exemple pour illustrer ce phénomène. Nous remarquons le nombre important de membres, un total de presque 100 personnes qui se joint au comité du comté. Cependant, il semble que la formule choisie favorise la paroisse comme unité de base de mobilisation, car il est question de « nommer des comités dans chaque paroisse dans la vue de faire signer ladite requête [et] de correspondre avec les comités nommés dans les autres comtés ».⁵⁵ Sa fonction est donc identique à celle d'un comité de correspondance. Il est ici divisé selon chaque paroisse du comté sans qu'on y retrouve de « supra-comité » qui assure la gestion du mouvement. Cette technique semble plus appropriée pour récolter des signatures, car chaque petit regroupement paroissial peut ainsi contribuer et faire circuler la pétition. Ensuite, il suffit de collecter le tout. Tous ces comités paroissiaux se rassemblent sous une même bannière pour ensuite faire parvenir les signatures de la pétition. Une formule semblable est utilisée dans Blairfindie (L'Acadie) où les gens sont nommés comme représentant de leurs paroisses respectives et ne semble pas y avoir de comité ayant une plus grande importance sur le plan hiérarchique. Dans Vaudreuil et Blairfindie, contrairement à d'autres localités où il est question d'un comité de correspondance avec des représentants pour chaque paroisse, nous avons plutôt affaire à des comités paroissiaux qui se réunissent pour coordonner leurs efforts.⁵⁶ La preuve en est que, dans le comté de l'Acadie, la situation est sensiblement la même dans le village voisin de Saint-Cyprien-de-Napierville. À

⁵⁵ La Min. 01-05-1834

⁵⁶ La Min. 05-05-1834

cet endroit, on nomme des comités de correspondance et surveillance selon une division encore plus petite que la paroisse, soit les côtes et les chemins. Il semble qu'il s'agisse de différents comités, chacun avec leur modalité, et non un seul comité qui se trouve ensuite morcelé en plusieurs factions ou branches.⁵⁷

Pourtant, nous distinguons également des organisations territoriales différentes, sur la base de la paroisse, qui conservent leur autonomie. À certaines occasions, des paroisses se détachent de l'organisation principale de leur comté et font cavalier seul. C'est le cas dans la paroisse de Saint-Martin-de-l'île-Jésus, où l'on forme un comité propre à la paroisse. L'ensemble de l'île Jésus fait, à cette époque, partie du comté électoral de Terrebonne. Pourtant, il s'agit d'une initiative isolée par rapport aux autres paroisses du comté de Terrebonne. Il semblerait bien que cela soit une décision des habitants de Saint-Martin.⁵⁸ Aucune dépêche journalistique ne semble impliquer que le groupe de Saint-Martin soit subordonné dans ses actions au comité du comté de Terrebonne. En fait, nous remarquons dans cette paroisse une certaine liberté exercée par les habitants qui choisissent les membres qui seront ensuite greffés au comité permanent de Terrebonne.

4. Taille et formes des comités

Ainsi, nous avons pu mettre en lumière une certaine variété terminologique qui, à première vue, peut s'avérer négligeable. Cependant, comme nous l'avons relevé, le choix du type de regroupement indique peut-être au contraire une véritable souplesse dans

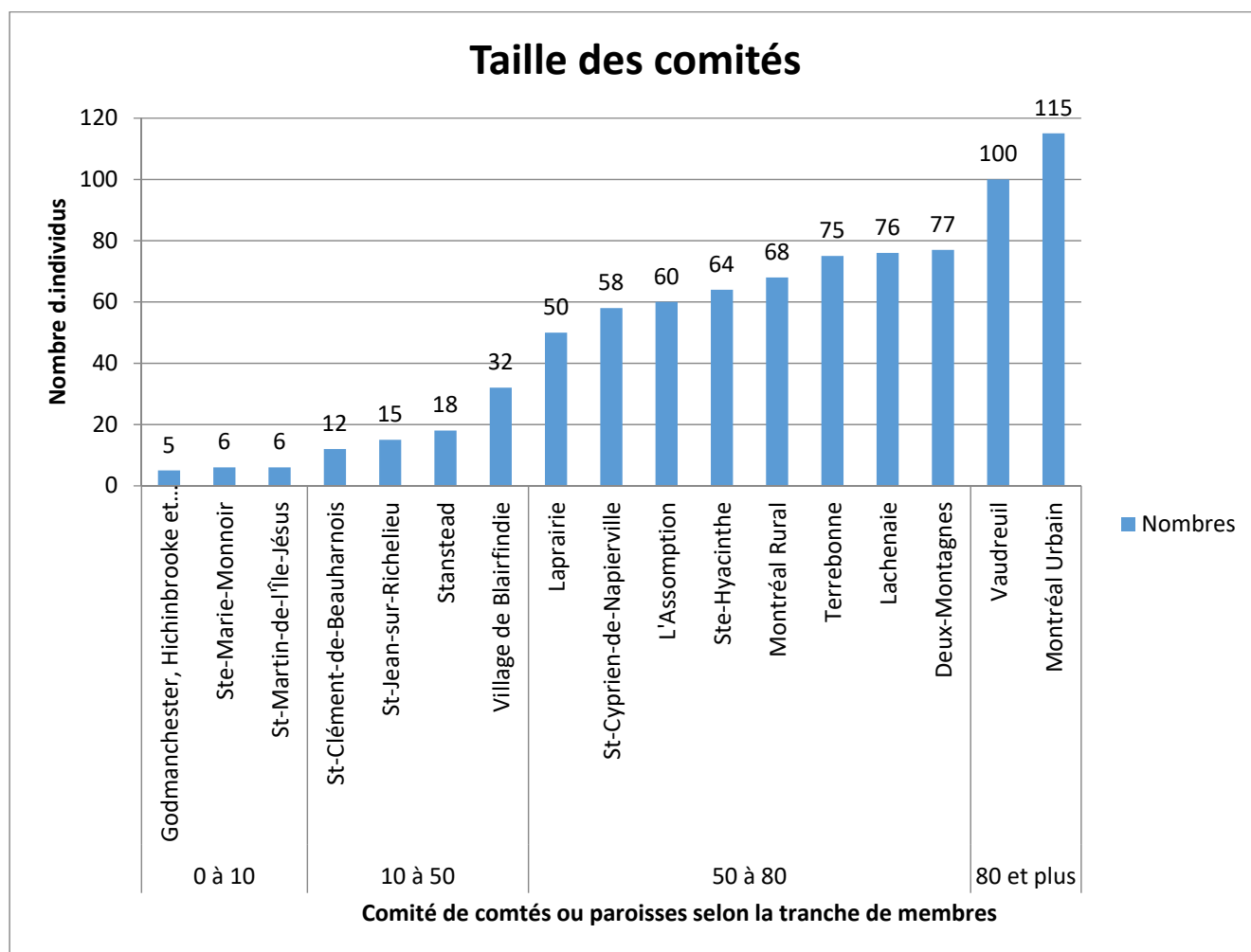
⁵⁷ La Min. 12-05-1834

⁵⁸ La Min. 07-04-1834

l'organisation des partisans réformistes. Ou, pour le moins, nous semblons voir des différences notables d'une région à l'autre. La scène politique du district de Montréal nous semble organisée de manière relativement peu structurée. Cela est probablement explicable par la disposition et la fonction du comité, qui relèvent des décisions prises par les acteurs locaux dans chacun des comtés. Une autre disparité intéressante à analyser est la taille de ces regroupements. En effet, leurs formats fluctuent selon les endroits et la fonction. Si certains comités jouent la carte du plus grand nombre, d'autres semblent vouloir être plus limités. La région de la plaine montréalaise est pourtant fortement peuplée et historiquement axée vers l'agriculture. Nous serions donc portés à croire que les effectifs de mobilisation furent relativement comparables partout. Cependant, certains endroits comme les comtés de Saint-Hyacinthe, Terrebonne et Deux-Montagnes, choisissent entre 50 et 60 individus pour faire partie de leurs regroupements partisans. D'autres comtés semblent ne pas se soucier de la communication externe, puisqu'ils ne fournissent pas de liste publique des membres.

Nous avons donc rassemblé l'ensemble des données disponibles dans la presse dans une figure (voir Figure I page suivante) présentée ci-dessous, où sont indiqués les comités dont nous connaissons le nombre de membres. Car, il y eut bien plus de 17 rencontres au cours du printemps 1834 comme nous l'avons relevé précédemment dans notre recensement chronologique. Toutefois, nous n'avons pu présenter la taille de toutes les assemblées publiques. Comme nous l'avons déjà souligné dans le cas du comté de Rouville, Verchères ou Berthier, certains comités laissent peu de traces.

Figure I: Répartition de la taille des comités



Sources : *La Minerve, The Vindicator, Le Canadien, L'Écho du Pays*, 1834

En observant la Figure I, il est possible de déduire plusieurs stratégies à l'œuvre. Le choix du nombre d'individus semble varié, passant de cinq personnes dans le plus petit des cas, jusqu'à 115 dans le Montréal urbain. Nous pouvons tout de même distinguer quelques tendances. D'abord, les comités permanents couvrent des territoires bien plus larges, souvent des comtés électoraux en entier comme Terrebonne et Deux-Montagnes. Il est donc logique d'y retrouver un nombre élevé d'individus. De plus, la permanence de ces comités leur confère des obligations différentes, entre autres celle de tenir des rencontres soutenues et

hebdomadaires ce qui nécessitait un plus grand nombre de membres. Tel que mentionné précédemment, le comté de Vaudreuil présente un comité qui surprend par sa taille et dépasse même les comités permanents du nord. Par contre, cela paraît plutôt être le résultat d'une stratégie axée sur des petits rassemblements à l'échelle des paroisses. Le tout est dispersé dans l'ensemble du comté, même si ces rassemblements apparaissent dans les journaux sous la forme d'un comité unique. Le territoire de Vaudreuil est assez vaste pour que la population soit fortement impliquée dans chacune des six paroisses.

Au contraire, Sainte-Marie-Monnoir ou encore Saint-Clément-de-Beauharnois organisent des rassemblements constitués sur une base paroissiale, sans avoir de lien avec d'autres comités que l'on retrouve de leur comté respectif. Leurs limites géographiques plus petites impliquent un nombre plus réduit de participants. C'est également le cas des secteurs ruraux de l'île de Montréal. Pour le bien de cette analyse, nous avons rassemblé la totalité des comités ruraux de l'île puisqu'ils possèdent des caractéristiques agricoles qui nous empêchent de réellement les considérer comme des comités urbains. Toutefois, la proximité avec la ville fait en sorte qu'ils ont majoritairement vu le jour lors de la réunion du 2 avril 1834 au faubourg Saint-Laurent. En lisant les procès-verbaux de la grande réunion du faubourg Saint-Laurent, on comprend que les ruraux de l'île de Montréal sont alors dans le giron de la ville. Nous nous appuyons sur le fait qu'aucun de ces comités ruraux ne possède d'exécutifs indépendants. De plus, ils semblent tous suivre la même dynamique que les urbains de Montréal. Il s'agirait, en moyenne, de trois à dix personnes chargées de faire circuler la pétition dans leurs paroisses respectives. Cela s'avère être une organisation logique considérant la grandeur du centre urbain montréalais. Le grand comité de l'île de Montréal pourrait être

décrit comme un comité qui couvre les deux comtés de l'île puis se divise selon les quartiers de la ville et les différentes paroisses rurales de l'île de Montréal, tous sous une même gouverne.⁵⁹

En tout, ces comités ruraux composent neuf paroisses, soit celles de Pointe-aux-Trembles, de la Longue Pointe, de Rivière-des-Prairies, de Sault-au-Récollet, de Sainte-Geneviève, de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île, de Pointe-Claire, de Lachine et de Saint-Laurent, ainsi qu'une partie moins densément peuplée à l'est de la paroisse Notre-Dame, appelée le courant Sainte-Marie. Ces comités locaux comptent en moyenne six individus chacun. Lorsque nous observons cette division, ces paroisses paraissent alors plus similaires en taille aux regroupements que nous retrouvons à Sainte-Marie-de-Monnoir ou encore Saint-Martin-de-l'île-Jésus, car elles se limitent au territoire paroissial. L'exception à noter au sein des organisations paroissiales et villageoises est celle du comté de l'Acadie. Dans ce comté où la mobilisation sera très forte au moment des insurrections, les paroisses de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie et Saint-Cyprien-de-Napierville composent des comités comptant respectivement plus d'une trentaine de personnes malgré leur espace géographique limité. Finalement, parmi tous les comités envisagés, la ville de Montréal reste une particularité compte tenu de l'importance de la population et du nombre de membres; mais également en raison de la présence des principaux dirigeants et un certain nombre de députés du Parti patriote.

⁵⁹ La Min. 07-04-1834

Ainsi, nous avons pu remarquer une variété de taille en nombre de membres qui peut s'expliquer par plusieurs raisons. Sans pouvoir établir une corrélation exacte entre l'espace géographique et le nombre de membres, il semble en effet y avoir des effectifs plus importants selon la fonction des comités et surtout selon l'espace couvert (la paroisse ou le comté). Déjà, nous pouvons établir comme tendance vers l'indépendance décisionnelle des acteurs locaux. Ils définissent eux-mêmes la structure. Ils sont aussi responsables de définir le nombre de membres et les devoirs de chacun. Ceci expliquerait la grande disparité que nous retrouvons sur tous les points.

Par ailleurs, les comités de comté et, dans certains cas des comités de paroisses ou de *townships*, envoient des délégués à Montréal pour les représenter au CCPM. Ils ne doivent pas être confondus avec les membres des comités locaux et n'ont donc pas été intégrés au graphique précédent qui porte sur la taille des comités. Ces représentants sont habituellement des acteurs locaux très influents dans leur milieu, dans plusieurs cas, il s'agit de l'un des députés du comté. Nous avons tout de même relevé quelques exceptions, entre autres à Saint-Martin-de-l'île-Jésus, qui, de manière très indépendante par rapport au comté de Terrebonne, nomment trois personnes qui siégeront à la réunion du CCPM du 7 avril.⁶⁰ Dans le comté de Chambly, alors que la majorité des délégués des autres comtés sont au nombre de deux ou trois, on y nomme dix personnes chargées de se présenter à Montréal, dont le futur député du comté, le notaire Louis Lacoste de Boucherville, qui sera élu à la Chambre d'assemblée l'automne suivant.⁶¹ Le comté de Laprairie fait de même en choisissant un total de onze

⁶⁰ La Min. 07-04-1834

⁶¹ La Min. 14-04-1834

individus, dont Joseph-Narcisse Cardinal, lui aussi un candidat gagnant aux élections de l'automne.⁶² Néanmoins, ces individus ne sont pas nécessairement responsables de la mobilisation ni de faire circuler des pétitions dans leurs secteurs, même si la grande majorité d'entre eux le font de leur propre initiative, car leur implication politique touche plusieurs sphères (élections, pétitions, etc.).

5. Les cas ethnolinguistiques

Comme nous l'avons déjà indiqué, les structures des comtés sont multiples. Il n'y a pas qu'un comité par comté. Cela s'observe souvent lorsqu'il y a des groupes ethnolinguistiques distincts dans un même comté, voire dans une même localité. Le comté de Beauharnois est un cas fascinant. Dans un premier temps, lors d'une réunion tenue au village de Beauharnois, cette localité majoritairement francophone forme un comité qui prend l'appellation du « comité de cette paroisse ».⁶³ Rien de bien différent semble-t-il par rapport à ce qui se fait ailleurs. On s'assure de la bonne correspondance avec d'autres comités de comté ou de district.⁶⁴ Seulement, peu de temps après que les habitants de Beauharnois se soient rassemblés, les cantons anglophones du même comté décident de se joindre à la mobilisation en convoquant leur propre assemblée. Les citoyens des cantons de Godmanchester, Hitchinbrooke et Dundee se présentent au nombre d'environ 300 à 350 personnes au village d'Huntingdon le 7 avril 1834 afin d'affirmer leur soutien aux Quatre-Vingt-Douze Résolutions. Il crée alors un comité autonome de 5 membres ayant le mandat d'entrer en correspondance avec les autres rassemblements partisans. Surtout, ils s'engagent à travailler

⁶² La Min. 07-04-1834

⁶³ La Min. 03-04-1834

⁶⁴ *Ibid.*

avec l'ensemble des autres habitants de la seigneurie de Beauharnois afin d'adopter des mesures convenables pour assurer la victoire des deux candidats patriotes lors de la prochaine élection.⁶⁵ Nous remarquons qu'à plusieurs endroits, on invite les membres de la communauté anglophone à se présenter aux assemblées de comté.⁶⁶ Cela n'a pas eu le succès souhaité, mais les anglophones n'ont pas totalement ignoré l'appel. Les rencontres d'appuis aux patriotes ont bien lieu, mais sont souvent mises sur pied séparément. Au moment où le rythme des assemblées diminue dans les comtés francophones, les populations anglophones de Williamstown, Edwardstown et Russelstown (Beauharnois) décident de se rallier à la cause en organisant une rencontre dans une demeure privée.⁶⁷ On mentionne l'importance de créer un comité pour veiller à l'intérêt du *township*, mais également afin de correspondre avec les autres comités de ce comté, conformément à ce qui avait été prévu à la rencontre au village d'Huntingdon quelques jours auparavant.⁶⁸

De façon presque identique à New Glasgow et New Paisley, dans le comté de Terrebonne, les notables anglophones convoquent une assemblée qui n'a pas lieu simultanément avec celle des autres habitants de Terrebonne, mais bien quelques jours plus tard. Toutefois, contrairement à Beauharnois, nous notons une présence plus grande de la part des leaders patriotes francophones, qui n'hésitent pas à assister à la réunion des réformistes anglophones dans ces deux localités situées au nord du village de Terrebonne. Dans le cas de New Glasgow, comme cela a été vu ailleurs, il s'agissait d'une assemblée d'abord convoquée

⁶⁵ The Vind. 11-04-1834 et La Min. 14-04-1834

⁶⁶ L'Écho 10-04-1834

⁶⁷ The Vind. 23-05-1834

⁶⁸ *Ibid.*

par les Loyaux. Cependant devant le trop petit nombre de sympathisants, ils quittent l'endroit et les réformistes prennent le contrôle de l'assemblée.⁶⁹ La présence comme vice-présidents de Séraphin Bouc et de François Coyteux, deux notables du village de Terrebonne et membres de l'exécutif dans leur comté, démontre le soutien et l'entraide entre les deux groupes linguistiques. Toutefois, les habitants de New Glasgow et New Paisley créent leur propre exécutif, composé uniquement d'Irlandais et Écossais.⁷⁰ Il semble que l'assistance présente à cette assemblée publique soit également composée d'Irlandais et d'Écossais de New Glasgow et New Paisley.⁷¹ Dans ce cas, les francophones de Terrebonne sont présents afin de soutenir la réunion. Neuf individus sont choisis pour faire partie d'un comité qui sera responsable de correspondre directement avec le comité de Montréal.⁷² Ainsi, les localités de New Glasgow et de New Paisley ne se trouvent pas sous la supervision des organisateurs du comté de Terrebonne. Pourtant, comme nous l'avons déjà souligné, ce comté possédait une organisation centralisée avec un comité permanent. Toutefois, la division ethnolinguistique ne peut être la seule explication pour ce type d'autonomie locale puisque dans le comté de Terrebonne la paroisse francophone de Saint-Martin-de-l'île-Jésus organise une assemblée distincte et envoie directement des délégués au CCPM.

Contrairement à ce que nous avons observé dans Beauharnois, où il est indiqué que le comité de Godmanchester travaillera avec celui de la paroisse Saint-Clément, aucune résolution à cet effet n'est votée à New Glasgow. Toutefois, même si la collaboration entre la

⁶⁹ The Vind. 06-05-1834

⁷⁰ BAC, Recensement du Bas-Canada (1831), comté de Terrebonne, bobine C-722

⁷¹ La Min. 08-05-1834

⁷² *Ibid.*

majorité francophone et la minorité anglophone du comté de Terrebonne n'est pas indiquée explicitement, elle est perceptible par la présence de Bouc et Coyteux à la réunion de New Glasgow. Ce mode de fonctionnement est une manière d'accommoder les Écossais et les Irlandais probablement dans le but d'assurer leur allégeance à la cause réformiste. Par le fait même, cela permet aux anglophones de garder le contrôle sur l'organisation de leur communauté. Ce phénomène est également présent dans le canton de Stanstead. L'endroit est majoritairement anglophone et, en conséquence, n'a pas le besoin de forger des alliances avec les groupes francophones qui vivraient dans le comté. Il semble néanmoins que les leaders montréalais accordent une importance particulière aux appuis venant des *townships*⁷³. Il s'agit d'un avantage à la fois pour les habitants de Stanstead et pour les députés patriotes concentrés à Montréal. En prouvant que leur cause reçoit un support fort de la communauté anglophone, cela leur permet de montrer une opposition diversifiée et ouverte, pas uniquement présente au sein de la majorité francophone de la colonie.

La même observation vaut pour l'île de Montréal, où nous serions portés à croire à une plus forte mixité linguistique. Surtout si l'on estime que les deux groupes se côtoient plus régulièrement dans le centre urbain. Pourtant, les Irlandais de Montréal sont encore plus distincts dans leur manière de procéder que ce que nous avons vu dans les milieux ruraux. Souvent, comme dans les comtés de Beauharnois ou de Terrebonne, les comités anglophones doivent faire des alliances avec les comités de comtés ou avoir une certaine aide venant des notables francophones. La majorité du temps, ils sont trop peu pour avoir une réelle influence sans se lier au groupe linguistique majoritaire. Mais, dans un centre urbain comme Montréal,

⁷³ Laporte, *op.cit.*, p.358

les Irlandais sont suffisamment nombreux et organisés pour former un comité permanent de quarante membres (un nombre qui rivalise avec plusieurs comités de paroisse et même certains comités de comtés francophones).⁷⁴ Le comité se distingue des autres, car il a pour but de veiller aux bons intérêts des Irlandais.⁷⁵ Il est plutôt question, dans le cas irlandais, d'une mobilisation qui s'effectue en parallèle avec celle de la majorité francophone. Nous voyons que le but initial de leur rassemblement n'est pas explicitement relié aux enjeux qui font la manchette chez les Canadiens français. En plus, notons que dans le cas des Irlandais de Montréal ou encore des habitants de Williamstown ou Stanstead, tous mentionnent la création d'un comité afin de veiller aux meilleurs intérêts de leurs communautés. Les comités semblent moins axés sur l'état de la province (bien qu'ils en tiennent presque toujours compte).

L'importance revient surtout sur leurs intérêts en tant que groupe composé principalement de personnes nouvellement immigrées et minoritaires sur le plan linguistique. Dans ce sens, bien des leaders locaux sont méfiants et semblent attendre de voir le déroulement de la situation politique sur la scène parlementaire. Cela expliquerait aussi en partie pourquoi le choix de se rallier Parti patriote n'en soit pas un de convictions. Les communautés anglophones auraient choisi un parti réformiste certes, mais surtout un mouvement politique qui sera en mesure de faire progresser leurs doléances, par exemple contre la BALC.⁷⁶ Une vision utilitariste, et la cohésion ethnoculturelle seraient donc les raisons pour lesquelles l'organisation communautaire se fait souvent à l'écart de la majorité canadienne-française. Cela pourrait également expliquer pourquoi une grande partie des rassemblements irlandais et écossais se

⁷⁴ The Vind. 11-04-1834

⁷⁵ La Min. 14-04-1834 et The Vind. *Ibid.*

⁷⁶ Jean-Pierre Kesteman, *Histoire des Cantons de l'Est*, avec la collaboration de Peter Southam et Diane Saint-Pierre, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. Les régions du Québec, 1998, p.209

sont déroulés après ceux de leurs confrères francophones, probablement dans le but de jauger la situation et de voir ce qui serait avantageux pour leur groupe.

Cependant, il existe, à l'intérieur de cette courte période du printemps 1834, des contre-exemples. À Saint-Cyprien-de-Napierville, les anglophones du *township* de Sherrington sont présents lors de l'assemblée publique du 7 mai 1834. À l'opposé de ce que nous avons relevé, on y forme un comité de correspondance et surveillance qui est composé de 9 personnes, mais qui se trouve sous l'aile d'un comité général basé dans la paroisse de Saint-Édouard. Il semble être sur un pied d'égalité en termes d'organisation que les autres paroisses de la région, comme Napierville ou Saint-Valentin, qui sont tous des divisions d'un même comité.⁷⁷ Ainsi, dans le cas précis des divisions ethnolinguistiques, nous pouvons conclure une nouvelle fois à une certaine flexibilité dans la mobilisation. Nous comprenons donc que la souplesse permet aux communautés minoritaires de s'organiser de manière indépendante comme ce fut le cas à New Glasgow ou à Huntingdon. Toutefois, d'autres communautés anglophones s'unissent sans heurts au regroupement francophone tel que le font les habitants de Sherrington.

Ainsi, une organisation qui naît à l'échelle du district se modifie et finit par refléter les particularités de la population d'un comté. Nous voyons ici un exemple qui montre que la mobilisation semble beaucoup plus adaptée aux réalités du terrain. La mobilisation politique s'ajuste à la géographie et aux spécificités culturelles des milieux locaux. Elle est modifiée par les membres de chaque secteur de la région davantage qu'imposée par les organisateurs d'un

⁷⁷ La Min 12-05-1834

parti politique centralisé. En même temps, cela tend à favoriser la participation du plus grand nombre, surtout dans le cas de minorités ethno linguistiques. L'organisation est donc flexible, car cette flexibilité comporte plus d'avantages que d'inconvénients. En effet, il s'agirait peut-être d'une technique pour amasser le plus d'appuis et étendre le réseau de mobilisation à des endroits où le parti patriote a habituellement moins d'assises.

Pour résumer, il semble que les différents noms et types de cellules de mobilisation ne changent pas réellement la mission première de ces comités, mais ils nous fournissent certainement de bons indices sur l'échelle de l'organisation, le nombre de membres ou encore le moyen préféré pour faire circuler la pétition. Vraisemblablement, la communication prime avant tout puisque tous les comités recensés et évoqués dans ce chapitre mentionnent le besoin d'entrer en communication avec leurs alliés. Selon cette perspective, il semblerait inconséquent que les députés de Montréal se privent d'appuis dans les différentes régions du district, simplement parce que certains comités n'ont pas les mêmes fonctions, la même forme ou la même base ethnique. De telles manières, nous ne détectons pas d'échelle de priorité entre les diverses formes d'organisation, ni une qui ne soit favorisée par rapport à d'autre. Montréal reste le centre où sont collectées les pétitions, surtout à la librairie Fabre.⁷⁸ Mais nous estimons que cela est plutôt explicable par la nature plus centrale de la ville et la facilité en milieu urbain de conglomérer les forces et les appuis. Il y a également la question de l'accès aux outils de presse qui servent à la diffusion, plus aisément disponibles en ville. La librairie de Messieurs Fabre et Perreault est alors un espace public fortement fréquenté par les patriotes urbains, mais on y voit également des individus qui ne sont pas Montréalais,

⁷⁸ La Min. 10-04-1834

provenant surtout de comtés ruraux situés à proximité, notamment ceux de Verchères et Laprairie.⁷⁹ Comme le souligne Yvan Lamonde, cet espace de rencontre fréquenté par beaucoup de partisans réformistes sert aussi de lieux d'échange idéologiques importants pour la circulation des idées et des écrits au Bas-Canada.⁸⁰ En pleine campagne pétitionnaire, *La Minerve* affiche une annonce comme suit :

« Les Comtés et Paroisses qui désirent fournir des signatures à la requête des habitants du district de Montréal à la Chambre des Communes de la Métropole, sont priés de s'adresser à la Librairie Canadienne de Mess. Fabre, Perreault et Cie. [...]Pour se procurer des blancs et des copies de cette requête. [...]Pour conserver de l'uniformité, il est à désirer que les comtés et les paroisses se conforment à cet invitation (sic). »⁸¹

L'appel est presque une demande de la part du CCPM faite auprès des organisateurs des campagnes. Comme quoi les députés montréalais comprennent l'importance des appuis ruraux, mais sont prêts à récolter tous les soutiens, sans égard à la forme et la taille de l'organisation locale.

⁷⁹ Laporte, *op.cit.*, p.166, p.240

⁸⁰ Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Anjou, Fides, p.169-171

⁸¹ La Min. 10-04-1834

Chapitre 3

L'étude de la mobilisation à l'échelle des comtés

Nous venons donc de dresser un portrait de la mobilisation dans l'ensemble du district de Montréal, mais ce portrait reste une vision globale qui nous empêche de considérer en détail l'organisation sur le terrain. Puisqu'il est impossible, dans le cadre de ce mémoire, d'étudier les composantes de la mobilisation dans chaque comté, nous allons pousser notre analyse en examinant quatre comités ruraux que nous jugeons typiques dans leur forme. Cela sera dans le but de mieux comprendre comment l'organisation se vivait selon les particularités de chaque région. L'étude de la distribution spatiale et de la composition socioprofessionnelle des membres de quatre comités ruraux du district de Montréal aide à mieux saisir les modèles diversifiés de mobilisation à l'échelle régionale. Surtout, cette forme d'analyse permet de repérer les dimensions sociales d'un comité, ce qui, à son tour, fournit un aperçu du modèle de rassemblement. Ayant donc dressé un tableau d'ensemble de l'organisation des comités, nous allons maintenant plonger dans l'analyse des modalités d'organisation de la mobilisation dans quatre comtés. Pour ce dernier aspect de notre analyse, nous avons sélectionné deux comités de comtés ruraux de la rive sud du fleuve Saint-Laurent et deux comtés de la rive nord où la mobilisation patriote a connu divers degrés d'intensité. Nous exposerons d'abord les caractéristiques de ces comtés. Ensuite nous nous demanderons si la mobilisation varie selon le degré d'activité politique ou selon les caractéristiques socio-économiques de chacun des secteurs sélectionnés.

1. Profil des quatre comtés échantillonnés

Nous avons d'abord retenu, sur la rive sud, le comté de Richelieu qui, dans les faits, couvre deux circonscriptions électorales : celle de Richelieu et le celle du bourg de William-Henry. En 1831, ce territoire compte 16 149 habitants répartis dans cinq localités s'étendant de Sorel, près du fleuve Saint-Laurent, jusqu'à Saint-Charles-sur-Richelieu.¹ La population de ces localités rurales est massivement d'origine française à l'exception du bourg de William-Henry qui compte quelques centaines de résidants d'origine britannique et quelques réfugiés loyalistes de la guerre d'indépendance des États-Unis ou leurs descendants. Ce bourg de plus de 1000 habitants, constitue un lieu majeur de transit des hommes et des marchandises entre Montréal et Québec, ainsi qu'entre Montréal et New York.² En raison des terres pauvres de la paroisse de Sorel, le bourg est également devenu un lieu important de production artisanale.³ Le comté de Richelieu compte aussi d'autres noyaux villageois de taille intermédiaire à Saint-Denis, à Saint-Ours et à Saint-Charles, au centre d'un terroir agricole beaucoup plus fertile. Ces bourgs constituent à la fois des centres majeurs d'échanges commerciaux, de services professionnels et de concentration de boutiques artisanales ou de petites industries rurales.

La majeure partie du comté est constituée de terroirs relativement anciens dont le peuplement a débuté dès la fin du 17^e siècle, à Sorel et à Saint-Ours, et au milieu du 18^e siècle,

¹ BAC, Recensement du Bas-Canada (1831), comté de Richelieu, bobine C-723.

² Sur la population en 1831 et les fonctions des différents bourgs des comtés sélectionnés, nous avons consulté l'ouvrage de Serge Courville, *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990.

³ Pour la qualité des terroirs agricoles et l'ancienneté du peuplement des paroisses des comtés sélectionnés, voir les synthèses d'histoire régionale : Mario Filion et al., *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive Sud. La Montérégie*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001; Serge Laurin, *Histoire des Laurentides*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989; Normand Brouillette et al., *Histoire de Lanaudière*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012.

à Saint-Denis et à Saint-Charles. Il existe tout de même des secteurs de colonisation plus récents, entre autres dans la paroisse de Saint-Jude, à l'est de Saint-Ours et le secteur identifié sous le nom de la seigneurie de Barrow dans le recensement de 1831, au nord du comté, à l'est de la paroisse de Sorel et à la frontière du district de Trois-Rivières.

Cette région constitue selon plusieurs auteurs l'un des principaux axes de la mobilisation du mouvement patriote à la veille des Rébellions de 1837-1838. Au printemps 1834, le comté de Richelieu est représenté au Parlement du Bas-Canada par deux députés du Parti patriote qui furent réélus lors de l'élection de 1834 : Jacques Dorion et Clément-Charles Sabrevois de Bleury.⁴ Ce dernier, quoiqu'il accordât son soutien aux 92 Résolutions en 1834, devient un adversaire du Parti patriote l'année suivante.⁵ Par ailleurs, au printemps 1834, le député du comté de William-Henry était Jonathan Wurtele qui appuyait tantôt le Parti patriote, tantôt le Parti loyal, lors des votes à l'Assemblée. Puis, à l'élection de 1834, le candidat du Parti patriote, John Pickel, remporta le siège de William Henry lors d'une campagne marquée par le meurtre d'un partisan patriote, le marchand Louis Marcoux.⁶ Du printemps à l'automne 1837, à la suite des résolutions Russell, le Parti patriote organise une série de grandes assemblées populaires dans l'ensemble du Bas-Canada. La première de ces grandes assemblées a lieu dans le comté de Richelieu, au village de Saint-Ours, le 7 mai 1837. Ce qui fait de la région du Richelieu un point central de la mobilisation et un foyer militant

⁴ Pour plus d'information concernant les députés de la Chambre, voir *Dictionnaire des parlementaires du Québec en ligne*, [En ligne] <http://www.assnat.qc.ca/fr/membres/notices/>, (page consulté le 15 juillet 2016)

⁵ Notice en écriture en collaboration, « Clément-Charles Sabrevois de Bleury », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/sabrevois_de_bleury_clement_charles_9F.html (page consultée le 15 juillet 2016)

⁶ Le meurtrier présumé de Louis Marcoux, déclaré innocent lors de son procès, était Isaac Jones, le frère de Robert Jones, le principal propriétaire foncier de Sorel, lieutenant-colonel de la milice et agent seigneurial.

très actif. Le cycle de ces manifestations culmine dans ce même comté à Saint-Charles, le 23 octobre 1837, lors de l'assemblée des Six-Comtés qui aurait attiré environ 5000 personnes.⁷ Les deux premiers affrontements armés importants entre les troupes britanniques et les partisans patriotes à l'automne 1837 se déroulent dans ce même comté : le 23 novembre à Saint-Denis et le 25 novembre à Saint-Charles.

Le second comté que nous avons sélectionné est Saint-Hyacinthe qui regroupe alors neuf localités distinctes. Cependant, en 1831, ce comté comptait six paroisses catholiques et une paroisse protestante, Saint-Paul-d'Abbotsford, dont la population a été dénombrée dans l'unité de recensement de Saint-Pie. Les six localités recensées en 1831 sont du nord au sud : Saint-Simon, Saint-Hugues, La Présentation, Saint-Hyacinthe, Saint-Pie, Saint-Damase et Saint-Césaire. De 1831 à 1834, deux nouvelles paroisses, Sainte-Rosalie et Saint-Dominique, ont été créées à partir d'une division de la paroisse de Saint-Hyacinthe. Le comté de Saint-Hyacinthe compte aussi une autre petite communauté anglo-protestante dans le secteur de Rougemont, à Saint-Césaire. Cependant, les personnes de confession catholique représentent plus de 97 % des 15 302 habitants recensés dans ce comté en 1831.⁸

Dans le premier tiers du XIX^e siècle, ce comté est une région de peuplement récent qui accueille des contingents considérables de nouveaux colons. Les terres des pourtours de la rivière Yamaska sont particulièrement favorables aux cultures céréalières. De manière

⁷ « La Confédération des Six-Comtés regroupe des délégués de Richelieu, de Saint-Hyacinthe, de Rouville, de Chambly, de Verchères et de l'Acadie. », Gilles Laporte, *Patriotes et loyaux. Leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838*, Sillery, Septentrion, 2004, p. 189.

⁸ BAC, Recensement du Bas-Canada (1831), comté de Saint-Hyacinthe, bobine C-722.

générale, l'essor de la production agricole a permis une croissance rapide de l'économie régionale. À l'instar de la plaine environnante, le village de Saint-Hyacinthe connaît une véritable expansion durant la période. De 1805 à 1831, sa population passe de 321 à 1018 habitants, ce qui le place alors au troisième rang des agglomérations villageoises du Bas-Canada.⁹ Le recensement de 1831 identifie deux autres villages situés dans des secteurs de peuplement : Saint-Césaire, nommé Burtonville, avec 236 habitants et Saint-Pie, avec 195 habitants.¹⁰

Au printemps 1834, le comté de Saint-Hyacinthe était représenté à la Chambre d'assemblée par deux députés patriotes : les cultivateurs Louis Raynault-Blanchard et Louis Poulin, son beau-frère. À l'élection de 1834, Louis Raynault-Blanchard est réélu tandis que le docteur Bouthillier du village de Saint-Hyacinthe occupe désormais l'autre siège du comté. De 1834 jusqu'au déclenchement des insurrections, le comté de Saint-Hyacinthe constitue une région de forte mobilisation politique, s'étant muni dès le printemps 1834 d'un comité permanent afin d'assurer la mobilisation, fait unique dans la région des Six-Comtés. À l'instar du Richelieu, les résolutions Russell y déclenchent un important mouvement de protestation. Deux assemblées populaires se tiennent au village de Saint-Hyacinthe le 1^{er} et le 23 juin tandis que de nombreux Maskoutains participent aux grandes assemblées régionales de Saint-Ours et de Saint-Charles. Plusieurs membres du comité de Saint-Hyacinthe entretenaient par ailleurs des liens étroits, de filiation familiale avec la direction du Parti patriote à Montréal. Durant la période insurrectionnelle, il n'y a pas eu d'affrontements majeurs avec l'armée britannique

⁹ Soit après les villages de Laprairie et de William Henry (Sorel), BAC, Recensement du Bas-Canada (1831), comté de Saint-Hyacinthe, bobine C-722.

¹⁰ BAC, Recensement du Bas-Canada (1831), comté de Saint-Hyacinthe, bobine C-722.

dans le comté de Saint-Hyacinthe. Plusieurs Maskoutains étaient toutefois présents lors des batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles en novembre 1837. Les députés Thomas Bouthillier et Louis Raynault-Blanchard auraient recruté des volontaires dans le comté pour se porter à la défense des villages voisins du Richelieu. D'autres patriotes du comté ont effectué des opérations plus mineures de harcèlement contre des loyaux de la région. En 1838, le mouvement des « Frères chasseurs » recrute dans le comté de Saint-Hyacinthe, dans la perspective éventuelle d'un nouveau soulèvement qui n'aura toutefois pas lieu.

Le troisième cas sélectionné est le comté de Terrebonne. En 1831, la population de ce comté se chiffre, selon les données du recensement, à 16 456 habitants répartis dans dix localités distinctes dont deux *townships* et huit paroisses : quatre sur l'Île-Jésus et quatre sur la rive nord.¹¹ Comme nous l'avons souligné, les résidents écossais des *townships* au nord du comté, ainsi que les Irlandais du secteur de New Paisley (dans la localité de Sainte-Anne-des-Plaines), ont procédé à la formation d'un comité autonome distinct et ont élu leurs représentants lors d'une réunion tenue à New Glasgow, le 30 avril. Environ six semaines auparavant, dans le cadre d'une assemblée dans le village de Terrebonne le 13 mars, plusieurs habitants francophones des autres localités avaient élu un comité permanent pour le comté de Terrebonne.

Le comté de Terrebonne comprend des secteurs de peuplement plus ancien sur l'Île-Jésus, au sud de Terrebonne et de Sainte-Thérèse-de-Blainville; des secteurs intermédiaires colonisés au tournant du 19^e siècle au nord des paroisses de Terrebonne et de Sainte-Thérèse,

¹¹ BAC, Recensement du Bas-Canada (1831), comté de Terrebonne, bobine C-722.

ainsi qu’au sud de Sainte-Anne-des-Plaines ; et, enfin, des endroits récents de colonisation dans le nord de Sainte-Anne-des-Plaines, à la Rivière-du-Nord (qui deviendra plus tard Saint-Jérôme) et dans les *townships* voisins. Le bourg de Terrebonne est la principale agglomération villageoise du comté avec 871 habitants en 1831.¹² Les marchands de ce bourg exercent une emprise sur le commerce de détail et sur le crédit dans les campagnes des localités environnantes. Le nouveau seigneur des lieux depuis 1832, Joseph Masson, un riche marchand montréalais ayant fait fortune dans l’import-export, y exploite plusieurs entreprises sur l’île des Moulins.¹³ L’autre bourg important du comté, de 487 habitants en 1831, est la localité de Sainte-Thérèse-de-Blainville. La région compte quatre noyaux villageois de plus de 200 habitants sur l’Île-Jésus et des hameaux de moins de 200 habitants à Sainte-Anne-des-Plaines et à la Rivière-du-Nord.

Au printemps 1834, le comté de Terrebonne était représenté par deux députés du Parti patriote : Joseph-Ovide Turgeon, notaire au village de Terrebonne et Louis-Hippolyte Lafontaine, un avocat montréalais. À l’élection de 1834, Louis-Hippolyte Lafontaine est réélu tandis que Turgeon est remplacé par un autre militant patriote de la région : Séraphin Bouc cultivateur, capitaine de milice et important propriétaire foncier à Sainte-Anne-des-Plaines. Bouc est par ailleurs le fils d’un ancien député du comté.¹⁴ Au printemps de 1834, ce militant a été présent dans plusieurs rassemblements politiques du comté. Le 13 mars, il a été choisi comme représentant de la paroisse de Saint-Anne-des-Plaines sur le comité permanent du

¹² Richard Lagrange, *À nous la Terre et la Liberté : De la Révolution américaine aux insurrections de 1837-1838 dans le comté de Terrebonne*, Terrebonne, Société d’histoire de la région de Terrebonne, 2013, p.24

¹³ Fernand Ouellet, « Joseph Masson », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* [En Ligne]: http://www.biographi.ca/fr/bio/masson_joseph_7F.html (page consulté le 15 juillet 2016)

¹⁴ « Séraphin Bouc », dans *Dictionnaire des parlementaires du Québec en ligne*, [En Ligne] <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/bouc-seraphin-2187/biographie.html> (Page consulté le 15 juillet 2016)

comté. On le retrouve ensuite le 10 avril à Saint-Thérèse-de-Blainville, lors d'une assemblée convoquée par des Loyaux de l'endroit, mais détournée par les militants patriotes qui, selon le journal *La Minerve*, en auraient pris le contrôle.¹⁵ Le 30 avril suivant, il assiste à la réunion de New Glasgow, avec le président du comité de Terrebonne, le marchand François Coyteux, dans le but de convaincre des colons d'origine britannique d'appuyer la cause patriote et d'envoyer des représentants au CCPM.¹⁶ Ce militant radical, élu député à l'automne 1834, demeure très actif dans le comté jusqu'à son décès à Sainte-Anne-des-Plaines, le 31 juillet 1837, quelques mois avant le déclenchement des insurrections.

Les Quatre-vingt-douze Résolutions ont favorisé la mobilisation des militants patriotes du comté de Terrebonne; mais elles ont aussi provoqué des réactions chez les partisans de l'ordre colonial qui, quoique minoritaires, ont organisé en 1834 des réunions dans les *townships*, à Saint-Thérèse et à Saint-Martin. Nous avons déjà mentionné l'échec présumé de la rencontre loyale tenue à Sainte-Thérèse. Dans la paroisse de Saint-Martin de l'Île-Jésus, André-Benjamin Papineau, le cousin du chef patriote, aurait également, avec d'autres militants de l'endroit, transformé une réunion loyale en rassemblement patriote le 27 mars 1834.¹⁷ Malgré cette radicalisation politique, le comté de Terrebonne demeure un peu à l'écart de lors la première phase du mouvement insurrectionnel à l'automne 1837. Puis, en octobre 1838, certains activistes liés aux Frères chasseurs recrutent des volontaires pour une nouvelle tentative insurrectionnelle ; entre autres le notaire Joseph-Léandre Prévost et le cultivateur

¹⁵ La Min. 10-04-1834

¹⁶ La Min. 30-04-1834

¹⁷ La Min. 24-03-1834

Charles-Guillaume Bouc, le frère de Séraphin Bouc décédé quelques mois auparavant.¹⁸ Le seigneur Joseph Masson réussit toutefois à éviter la confrontation en négociant une entente avec les militants patriotes qui acceptent de déposer les armes contre la promesse d'une certaine immunité. Dès le lendemain de l'accord, les autorités procédèrent néanmoins à l'arrestation de plusieurs rebelles dans le comté de Terrebonne.

Le comté de l'Assomption est le dernier cas retenu. Ce comté du nord-est de Montréal comprend quatre paroisses francophones et un *township* majoritairement peuplé d'immigrants britanniques récents, principalement des Irlandais protestants. Le comté compte 12 767 habitants en 1831¹⁹. Cependant, en 1834, les membres du comité de l'Assomption proviennent essentiellement des quatre paroisses francophones : l'Assomption, Repentigny, Saint-Sulpice et Saint-Jacques-l'Achigan. Ces localités, situées dans la vallée du Saint-Laurent, disposent généralement d'excellentes terres agricoles. Les paroisses de Repentigny et de Saint-Sulpice, ainsi que le sud de la paroisse de l'Assomption, constituent des terroirs de peuplement ancien dont la colonisation remonte, selon le cas, à la fin du 17^e siècle ou au milieu du 18^e siècle. Le peuplement du nord de la paroisse de l'Assomption et de la paroisse « acadienne » de Saint-Jacques-l'Achigan s'est amorcé dès la seconde moitié du 18^e siècle et, au tournant des années 1830, ces deux secteurs sont entièrement habités. Le village de l'Assomption, dont la création remonte à la fin du régime français, a connu une croissance importante à la fin du 18^e siècle²⁰. En 1831, la population de ce bourg qui occupe depuis plusieurs années une place privilégiée

¹⁸ Laporte, *op.cit.*, p. 312-314; Lagrange, *Op.cit.*, p.164-165

¹⁹ BAC, Recensement du Bas-Canada (18310, comté de l'Assomption, bobine C-722

²⁰ Lise St-Georges, « Commerce, crédit et transactions foncières : pratiques de la communauté marchande du bourg de l'Assomption, 1748-1791 », *RHAF*, 39, 1986, p. 323-343

dans la dynamique économique, administrative et culturelle de la région atteint 888 habitants. Le comté compte un autre bourg relativement majeur à Saint-Jacques-l'Achigan avec 465 habitants et deux plus petits villages de 219 et de 215 habitants à Repentigny et à Saint-Sulpice.

De 1830 à 1832, le comté de l'Assomption était représenté à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada par un député du Parti patriote, le cultivateur Amable Éno dit Deschamps²¹. Le second député est de tendance conservatrice : Barthélemy Joliette, notaire, coseigneur de Lavaltrie et lieutenant-colonel de milice²². Après la nomination de ce dernier au Conseil législatif, les électeurs de l'Assomption choisissent Étienne-Édouard Rodier pour le remplacer lors de l'élection partielle de 1832. Il s'agit d'un jeune avocat montréalais, qui avait épousé l'année précédente la fille de Benjamin Beupré, l'un des deux plus riches marchands du bourg de l'Assomption.²³ Il est réélu dans ce même comté à l'élection de 1834. Jeune homme éloquent et fougueux, Rodier est alors identifié à la tendance radicale du Parti patriote à la fois sur le plan social et national. Le second député élu en 1834 est le docteur Jean-Baptiste Meilleur, un partisan patriote plus modéré que Rodier, qui connaîtra après les Rébellions une brillante carrière comme surintendant de l'éducation à l'échelle provinciale.²⁴

²¹ « Amable Éno, dit Deschamps », dans *Dictionnaire des parlementaires du Québec en ligne*, [En Ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/eno-dit-deschamps-amable-3111/biographie.html> (page consulté le 17 juillet 2016)

²² Jean-Claude Robert, « Barthélemy Joliette », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [En Ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/joliette_barthelemy_7F.html (page consultée de 17 juillet 2016)

²³ Richard Chabot, « Édouard-Étienne Rodier », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [En Ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/rodier_edouard_etienne_7F.html (page consultée le 17 juillet 2016)

²⁴ Léon Lortie, « Jean-Baptiste Meilleur », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [En Ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/meilleur_jean_baptiste_10F.html (page consultée le 17 juillet 2016)

De 1834 à 1837, le député Rodier participe à de nombreuses assemblées populaires à l'extérieur du comté, ainsi qu'à des émeutes et à des confrontations violentes contre des groupes loyaux à Montréal. Membre influent des *Fils de la liberté*, il s'engage activement dans le mouvement insurrectionnel en 1837 et en 1838 dont il demeure un acteur important durant son exil aux États-Unis. Toutefois, en octobre 1838, devant les insuccès répétés du mouvement, il abandonne la partie et décide de revenir dans la colonie. Au niveau régional, le député Rodier n'a pas eu une grande influence sur le cours des événements. Le comté de l'Assomption demeure à l'écart des mouvements insurrectionnels en 1837 et 1838. Comme le souligne Gilles Laporte à propos des activités patriotes dans les comtés de l'Assomption et de Berthier au nord-est de Montréal : « Pour l'essentiel, la mobilisation patriote dans la vaste région en aval de Montréal se résume à quelques assemblées d'appui aux 92 Résolutions au printemps de 1834 et s'épuise vite par la suite ».²⁵ Ainsi nous avons donc quatre comtés avec des niveaux de mobilisation bien différents qui nous permettent maintenant d'aller à l'intérieur de ces comités pour en exposer les composantes.

2. La distribution spatiale des membres des comités des quatre comtés

Dans chacun des quatre comtés, les différentes localités fournissent un nombre et une proportion variable de membres au sein des comités (voir tableau II et carte 1). Cette distribution inégale des membres selon leur lieu de résidence montre des distinctions importantes dans la manière de concevoir la représentation territoriale dans chacune des régions. Nous pouvons aussi y déceler l'influence de facteurs ethnoculturels, sociaux et politiques spécifiques à chaque comté.

²⁵ Laporte, *op.cit.*, p. 332.

Même si le comité de Richelieu compte peu de membres, nous constatons des variations intéressantes dans la représentation territoriale (voir tableau II et carte 1). En premier lieu, nous pouvons noter l'absence de délégués pour le secteur de Barrow au nord du comté, un secteur de peuplement récent qui ne compte aucun marchand et aucun professionnel parmi ses chefs de ménage en 1831²⁶. La sélectivité sociale du comité de Richelieu que nous analyserons dans la prochaine section de ce chapitre n'est pas étrangère à cette absence. Malgré le nombre limité de membres, il ne semble pas y avoir dans Richelieu une concentration autour d'un seul secteur. En effet, l'ensemble du comté est représenté. Toutefois, cela signifie que la distribution géographique des membres n'est pas proportionnelle aux populations. Par exemple, le secteur de Sorel, où est situé le plus important village du comté, le bourg de William-Henry, est nettement sous-représenté par rapport au nombre d'habitants que l'on y retrouve. La division politique entre Loyaux et Patriotes à Sorel influe sans aucun doute sur cette faible représentation. Malgré les victoires électorales des candidats réformistes dans ce bourg à l'élection de 1827 et, plus tard, à l'élection de 1834, certains notables de Sorel hésitent sans doute à affirmer trop ouvertement leur conviction patriote. Par contre, les paroisses de Saint-Denis et de Charles, des bastions du Parti patriote, sont surreprésentées sur le comité du comté et ils en contrôlent entièrement l'exécutif.

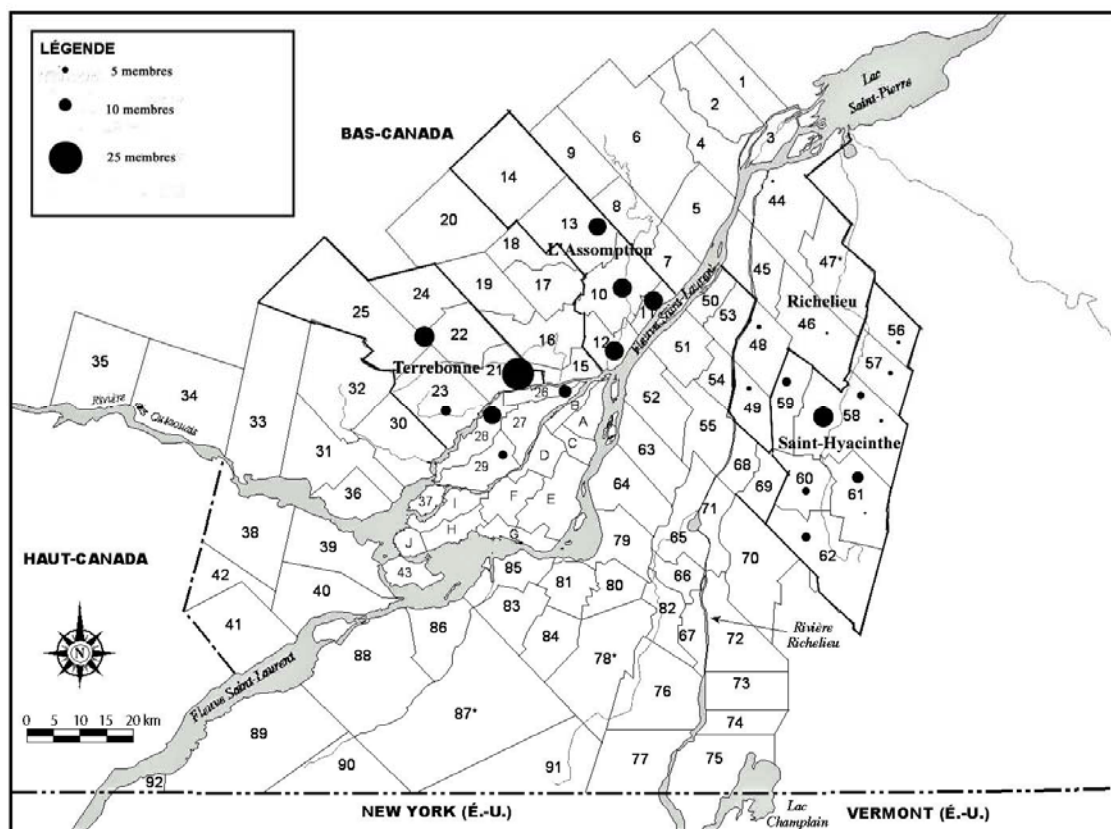
²⁶ BAC, Recensement du Bas-Canada (1831), comté de Richelieu, bobine C-722

Tableau II :
Distribution selon leur lieu de résidence des membres des comités de Richelieu, de Saint-Hyacinthe, de Terrebonne et de l'Assomption, 1834

Comtés et localités	Population de la localité en 1831	Nombre de membres au comité	Rapport du nombre de membres / population de la localité en 1831
Comté de Richelieu			
Sorel	5063	2	1 pour 2531,5
Saint-Ours	3559	3	1 pour 1186,3
Saint-Jude	1820	2	1 pour 910
Saint-Denis	2863	4	1 pour 715,8
Saint-Charles	1440	4	1 pour 360
Total	14745	15	1 pour 983
Comté de Saint-Hyacinthe			
Saint-Hyacinthe ¹	5317	25	1 pour 212,7
La Présentation	1646	7	1 pour 235,1
Saint-Damase	2045	6	1 pour 340,8
Saint-Césaire	2796	8	1 pour 349,5
Saint-Pie ²	2294	11	1 pour 208,5
Saint-Hugues	592	4	1 pour 148,0
Saint-Simon	612	3	1 pour 204,0
Total	15302	64	1 pour 239,1
Comté de Terrebonne			
Terrebonne	1563	25	1 pour 62,5
Sainte-Anne-des-Plaines ³	3205	16	1 pour 200,3
Sainte-Thérèse	2703	8	1 pour 337,9
Saint-Vincent-de-Paul ⁴	2722	10	1 pour 272,2
Sainte-Rose	2289	9	1 pour 247,7
Saint-Martin	3082	7	1 pour 440,3
Total	15504	75	1 pour 206,7
Comté de l'Assomption			
L'Assomption	3865	15	1 pour 257,7
Saint-Jacques	4850	14	1 pour 346,4
Repentigny	1703	15	1 pour 113,5
Saint-Sulpice	1040	15	1 pour 69,3
Total	11458	59	1 pour 194,2

1. Les membres des localités de Saint-Dominique et de Sainte-Rosalie ont été intégrés à la localité de Saint-Hyacinthe car ces paroisses n'avaient pas encore été détachées de Saint-Hyacinthe en 1831.
 2. Les deux membres de Saint-Paul d'Abbotsford ont été intégrés à la localité de Saint-Pie car la population de cette localité a été dénombrée dans cette unité de recensement en 1831.
 3. Le comité de Sainte-Anne-des-Plaines comptait également des membres résidant à la Rivière-du-Nord.
 4. Le comité de Saint-Vincent-de-Paul comptait également des membres résidant à Saint-François-de-Sales.
- Sources : BAC, recensement du Bas-Canada (1831), bobines C-722 et C-723; *La Minerve*, 1834; *L'Écho du Pays*, 1834.

Carte 1
Distribution spatiale des membres des comités des comtés de l'Assomption, Terrebonne, Richelieu et Saint-Hyacinthe, 1834



Liste et numéro des paroisses des comtés de l'Assomption, Terrebonne, Richelieu et Saint-Hyacinthe

Comté de L'Assomption		Comté de Richelieu		Comté de Saint-			
L'Assomption	10	Sainte-Anne-des-Pl.	22	Sorel	44	Saint-Simon	56
Saint-Sulpice	11	Sainte-Thérèse	23	Saint-Ours	45	Saint-Hugues	57
Repentigny	12	New Glasgow	24	Saint-Judes	46	Saint-Hyacinthe ¹	58
Saint-Jacques	13	Rivière-du-Nord	25	Seigneurie Barrow	47	La Présentation	59
Rawdon	14	Saint-François-de-Sales	26	Saint-Denis	48	Saint-Damase	60
Comté de Terrebonne		Saint-Vincent-de-Paul	27	Saint-Charles	49	Saint-Pie	61
Terrebonne	21	Sainte-Rose	28			Saint-Césaire	62
		Saint-Martin	29				

1. Le territoire de la paroisse de Saint-Hyacinthe couvre aussi les paroisses de Sainte-Rosalie et de Saint-Dominique car nous ne disposons pas d'informations sur les limites précises entre les trois paroisses à l'époque. Source : Jean-Pierre Proulx, *La genèse de l'école publique et la démocratie scolaire au Québec. Les écoles de syndic 1814-1838*, avec la collaboration de Christian Dessureault et Paul Aubin, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, p.216-217

Dans le comté de Saint-Hyacinthe, toutes les localités disposent de membres sur le comité. Les paroisses de peuplement récent et peu peuplées du nord du comté, Saint-Hugues

et Saint-Simon, disposent même d'une légère surreprésentation tout comme le secteur de Saint-Pie dans lequel nous avons agrégé les deux représentants de la communauté anglo-protestante de Saint-Paul-d'Abbotsford. La paroisse de Saint-Hyacinthe, où se situe l'un des plus importants villages du district de Montréal, n'accapare pas un nombre disproportionné de membres sur le comité. Ce secteur dispose de 16 sièges auxquels nous avons agrégé, compte tenu des sources disponibles, les six sièges de Sainte-Rosalie et les trois de Saint-Dominique, deux paroisses détachées de Saint-Hyacinthe en 1834. Les paroisses de Saint-Damase et de Saint-Césaire, qui constituent pourtant des secteurs de forte mobilisation patriote, sont quelque peu sous-représentées. Ceci dit, le président du comité du comté réside à Saint-Césaire.

Le comité de Terrebonne présente un profil tout à fait différent sur cette question. La paroisse de Terrebonne où se situe le principal village du comté accapare un nombre important de sièges et est donc surreprésentée à l'intérieur du comité. Le deuxième emplacement le plus fortement représenté est Sainte-Anne-des-Plaines qui inclut à la fois cette paroisse et le secteur de recensement de Rivière-du-Nord. Les secteurs de Terrebonne et de Sainte-Anne-des-Plaines contrôlent ensemble une majorité des sièges sur le comité permanent du comté. Ces deux localités les plus présentes au sein de la structure de mobilisation politique en 1834 sont également les milieux privilégiés de recrutement des Frères chasseurs pour le coup de force avorté de Terrebonne en 1838.²⁷ Par contre, les deux secteurs qui sont les moins bien représentés à l'intérieur du comité de 1834 sont les paroisses de Sainte-Thérèse de Blainville et de Saint-Martin où certains notables locaux, partisans du pouvoir colonial, avaient planifié des rassemblements loyaux. Enfin, les petites communautés anglo-protestantes des *townships*

²⁷ Lagrange, *op.cit.*, p.167

disposent dans ce comté de leur propre instance de représentation, qui se regroupe séparément de celle organisée par la population canadienne-française, comme nous l'avons vu lors de notre précédent chapitre.

Le comté de l'Assomption adopte son propre modèle en optant pour une distribution des membres, à parts égales ou presque, entre les quatre localités impliquées, peu importe leur population. En effet, le comité du comté de l'Assomption compte 60 membres incluant le président Bonaventure Panet, un ancien député de la région qui réside à Lachenaie en 1831, mais qui aurait déménagé à l'Assomption vers 1834. En excluant Panet, chaque localité compte 15 membres à l'exclusion de Saint-Jacques l'Achigan qui en aurait 14. Considérant la parité presque parfaite, nous avons cru que cela pourrait s'expliquer par le fait que Panet résiderait à Saint-Jacques à cette époque, mais aucune information n'a été trouvée à ce sujet.²⁸ Donc, les localités moins peuplées de Saint-Sulpice et de Repentigny disposent d'une proportion plus élevée de représentants par rapport à leur population respective, tandis que les localités plus peuplées de L'Assomption et de Saint-Jacques, qui accueillent les deux principaux villages du comté, disposent d'un nombre équivalent, mais d'une proportion moindre de sièges. Par ailleurs, le *township* de Rawdon n'a aucun représentant sur ce comité de l'Assomption.

²⁸ Roger Barrette, « Bonaventure Panet », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [En Ligne] http://www.biographi.ca/fr/bio/panet_bonaventure_7F.html. (page consultée le 17 juillet 2016)

3. La composition sociale des comités

Pour illustrer la composition sociale des comités, nous avons exposé les différentes professions des membres que nous avons pu distinguer dans le tableau III. Nous constatons d'abord la prédominance des notables villageois dans le comité de Richelieu. Ensemble, ils représentent onze des treize individus dont nous avons identifié la profession. Le comté de Richelieu possède d'ailleurs l'unique comité parmi les quatre qui compte un seigneur : le conseiller législatif Pierre-Dominique Debartzch. Les deux seuls membres recrutés à l'extérieur de la bourgeoisie villageoise sont un aubergiste et un instituteur. L'absence d'agriculteurs dans ce comté fortement rural nous ramène à la question de la nature même de ce comité.

Richelieu est en effet le seul comté, parmi les quatre retenus, où le comité est spécifiquement mentionné comme étant de « correspondance ». Dans le comté de Terrebonne, nous avons déjà relevé qu'il s'agissait d'une organisation axée sur la lutte politique à long terme, visant entre autres la victoire à l'élection de l'automne 1834 et utilisant l'appellation de comité permanent. La création d'un comité permanent explique le nombre plus imposant de membres, soit 75 personnes, où ici les agriculteurs accaparent la majorité des sièges. La situation est comparable dans Saint-Hyacinthe qui constitue aussi un comité permanent où au moins 60 % des membres sont des cultivateurs. Dans l'Assomption, la publication de *La Minerve* nous indique qu'il s'agit d'un comité de comté sans autre précision. Nous avons relevé la signification vague de ce terme au cours de notre analyse qui renvoie davantage à des limites propres à chaque organisation, plutôt qu'à la fonction du comité. Toutefois, l'auteur de l'article spécifie que ce comité du comté de l'Assomption aura pour but de « correspondre et

communiqué (sic) avec tous autres comités des trois principaux districts de cette province»²⁹.

Il s'agit donc d'une mission semblable à celle d'un comité de correspondance, comme dans Richelieu. Ainsi, le fait que le comité de Richelieu soit un comité de correspondance n'explique pas nécessairement la différence de taille et de composition sociale puisque, dans l'Assomption, les membres sont presque quatre fois plus nombreux et comptent une forte proportion de cultivateurs.

Tableau III
Ventilation socioprofessionnelle des comités de quatre comtés ruraux du district de Montréal, 1834

Statuts socioprofessionnels	Richelieu *		Saint-Hyacinthe		L'Assomption		Terrebonne	
	nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Seigneur	1	6,7	-	-	-	-	-	-
Marchand	3	20,0	9	14,1	4	6,7	9	12,0
Prof. libérales	7	46,6	8	12,5	4	6,7	4	5,3
Bourgeois	-	-	-	-	2	3,3	1	1,3
Instituteur	1	6,7	-	-	1	1,7	1	1,3
Aubergiste	1	6,7	-	-	2	3,3	-	-
Artisan	-	-	2	3,1	1	1,7	3	4,0
Cultivateur	-	-	38	59,4	31	51,6	43	57,4
Journalier	-	-	-	-	-	-	1	1,3
Indéfini	2	13,3	7	10,9	15	25,0	13	17,4
Total	15	100,0	64	100,0	60	100,0	75	100,0

* Le comité du comté de Richelieu est expressément désigné comme un comité de correspondance
Sources : BAC, recensement du Bas-Canada (1831), bobines C-722 et C-723; *La Minerve*, *L'Écho du Pays*, 1834.

²⁹ La Min. 27-03-1834

Il serait possible de déduire bien des choses sur cette sélectivité sociale au sein du comité de Richelieu. Peut-être les notables de cette région ont-ils fait de leur rassemblement une chasse gardée, laissant les cultivateurs volontairement à l'écart. Il est impossible de connaître précisément leurs motivations. Toutefois, nous pouvons souligner que la variété de formes entre les comités se vérifie aussi dans leur composition sociale. Ainsi, il ne semble y avoir aucune règle ni norme pour la nomination des comités, leur taille et le statut social de leurs membres.

La taille réduite et le caractère socio-sélectif du comité du comté de Richelieu ne signifient en rien que la mobilisation populaire soit moindre ou différente dans ce secteur de la rive sud de Montréal. Notons que le comté est fortement lié à des têtes d'affiche du mouvement patriote comme Wolfred Nelson. Il s'agit également d'un centre de diffusion de l'information patriote dans la vallée du Richelieu, le village Debartzch (Saint-Charles) étant le lieu de publication de *L'Écho du Pays*. Ainsi, rien n'indique que le comté de Richelieu est en marge de la mobilisation patriote, bien au contraire, surtout lorsque nous connaissons la suite des événements en 1837. En fait, la composition socioprofessionnelle est peut-être plutôt liée à la forme adoptée par chacun des comités. Cela n'empêche pas une mobilisation politique accrue et montre bien qu'il n'existe pas de modèle de comité exemplaire encouragé par les élites urbaines du Parti, dans ce cas le comité central de Montréal.

Les cultivateurs sont majoritaires dans les comités des trois autres comtés retenus : Saint-Hyacinthe, Terrebonne et l'Assomption. Leur poids est sans doute encore plus élevé que ne l'indiquent les sources (pourcentages obtenus à partir des individus dont la profession a été

formellement identifiée) étant donné que les personnes non identifiées sont rarement des seigneurs, des marchands, des médecins ou des notaires. Dans Saint-Hyacinthe, les cultivateurs représentent de 60 % jusqu'à 70 % des membres en incluant dans ce groupe les indéfinis. Dans Terrebonne, ce pourcentage pourrait ainsi varier de 57 % à 75 % et dans l'Assomption d'environ 52% à 75%. Par ailleurs, les fermiers³⁰ ou les journaliers sont systématiquement absents à l'exception d'un membre au sein du comité de Terrebonne, que nous avons identifié comme journalier à partir du recensement de 1831. Pour leur part, les artisans sont nettement sous-représentés. Quoique proportionnellement moins présents que dans Richelieu, la bourgeoisie villageoise est tout de même active dans ces trois autres comités et détient souvent le contrôle des exécutifs. Elle occupe plus de 26 % des sièges du comité dans le comté de Saint-Hyacinthe, 17,3 % dans le comté de Terrebonne et moins de 13,5% dans le comté de l'Assomption où elle demeure inférieure à 17% même en incluant la catégorie des bourgeois dont le statut social reste difficile à définir. Cette notabilité villageoise reste néanmoins surreprésentée par rapport à sa place relative dans la structure socioprofessionnelle de ces régions rurales puisqu'elle y représente souvent moins de 3 % des chefs de ménage d'une localité ou d'une région.³¹

Enfin, le nombre élevé d'indéfinis, fluctuant selon les comtés, s'explique par le fait qu'il est souvent difficile de repérer les membres des comités dans les recensements compte tenu des variations nominatives et orthographiques des noms, de l'utilisation fréquente de surnoms

³⁰ Par fermier, nous entendons un paysan exploitant la terre appartenant à un autre individu ou à une institution et non la traduction de « farmer » qui s'est progressivement imposé comme l'équivalent de cultivateur ou d'agriculteur jusqu'à dans la littérature scientifique contemporaine sur le monde rural.

³¹ Dans la seigneurie de Saint-Hyacinthe, le seigneur, les marchands et les professionnels représentent seulement 1,5 % des chefs de ménage en 1831. C. Dessureault, « Crise ou modernisation. La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIX^e siècle », *RHAF*, vol. 42, no 3, 1989, p. 366

et de la présence, dans certains cas, de plusieurs homonymes dans une même localité. Dans l'Assomption, certains membres dont le statut socioprofessionnel est demeuré indéfini semblent pourtant détenir un certain prestige social dans leur localité puisque six d'entre eux sont capitaines de milice et un autre, lieutenant de milice.³² Comme l'indique Jean-René Thuot, même si leur occupation nous est inconnue, le fait qu'ils détiennent une charge publique intermédiaire, surtout au sein de la milice, leur confère un statut élitaire dans leur milieu. Ce statut élitaire a sans doute favorisé leur sélection sur ce type de comité politique.³³ Dans cette perspective, nous avons effectué un relevé de la présence des officiers de milice dans les comités des comtés de Saint-Hyacinthe, de Terrebonne et de l'Assomption.³⁴ Dans le premier cas, c'est plus de 36% des membres du comité qui détiennent un grade d'officier dans cette institution et, dans les deux autres, c'est environ le tiers. Dans la catégorie des cultivateurs, ce pourcentage est de 44,7% à Saint-Hyacinthe, de 35,5 % à l'Assomption et de seulement 27,9 % à Terrebonne.

4. La propriété foncière au sein des comités de comté

La propriété foncière est dans cette société rurale un élément important de la richesse des individus ou des familles et, aussi, un gage de respectabilité sociale. Nous avons donc voulu vérifier l'impact de ce facteur sur le recrutement au sein des comités de comté et, en particulier, sur les membres provenant du monde paysan. Considérant l'absence systémique de

³² BAC, Recensement du Bas-Canada (1831), comté de l'Assomption, bobine C-722

³³ Jean-René Thuot, «Élites locales et institutions à l'époque des Rébellions : Jacques Archambault et l'épisode du presbytère de Saint-Roch-de-l'Achigan », *Histoire sociale / Social History*, vol. 38, no 76 (novembre 2005), p.342

³⁴ Les grades de miliciens sont souvent indiqués dans les comptes rendus des assemblées publiés dans les journaux. Pour plus d'informations sur la liste de milice de 1832 voir *Liste de la milice du Bas-Canada pour 1832*, [En Ligne], <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=acu.ark:/13960/t9n30pt9k;view=1up;seq=19> (page consultée le 20 juillet 2016)

paysans au sein du comité du comté de Richelieu, nous avons donc seulement pris en considération les trois comités de comté présentant le plus grand nombre de cultivateurs. Nous avons constaté que parmi les paysans, il y a présence de la plupart des catégories de propriétaires sur les comités ce qui nous indique une participation assez large de l'ensemble des cultivateurs. Ce recrutement demeure toutefois sélectif. Les propriétaires de moins de 60 arpents de terre sont rares au sein de ces comités, dans la majorité des cas, uniquement un ou deux individus. La plupart des cultivateurs impliqués dans les comités des patriotes possédaient de 60 à 179 arpents. Dans le comté de l'Assomption, le pourcentage de cette catégorie intermédiaire de propriétaires s'élève à 60 %. Par ailleurs, nous remarquons une forte représentation des gros propriétaires fonciers paysans. Ce phénomène est plus présent dans le comté de Saint-Hyacinthe où le pourcentage de propriétaires possédant plus de 240 arpents est de 32 %. On retrouve aussi à Terrebonne un pourcentage assez significatif de ces grands propriétaires fonciers, soit presque 30 % des membres du comité. À l'opposé, ces derniers sont beaucoup moins présents dans le comté de l'Assomption, soit à peine trois individus.

Nous avons indiqué dans le tableau IV sous le total, les superficies moyennes et médianes pour chaque comté, et bien sûr selon le type de propriétaires, soit paysans ou autres. De manière générale, la moyenne et la médiane des dimensions de terres possédées sont nettement supérieures à la taille moyenne et médiane des terres de l'ensemble des cultivateurs du district de Montréal en 1831 selon les principaux travaux dans ce domaine. Par exemple, dans son étude sur le Richelieu, Allan Greer fait observer que la plupart des propriétaires de la paroisse de Saint-Denis possèdent en moyenne entre 60 et 150 arpents de terre lors du recensement de

1831.³⁵ Par comparaison, les paysans ici membres des comités possèdent en moyenne entre 153,2 et 247 arpents. Pour sa part, dans une étude sur la seigneurie de Saint-Hyacinthe, Christian Dessureault a évalué la superficie moyenne des terres des paysans à 95 arpents dans l'ensemble de ce territoire se basant sur les données du recensement de 1831, variant selon les paroisses de 73, 4 à 121,9 arpents.³⁶ Ainsi, les cultivateurs qui sont les plus impliqués dans la sphère publique et politique semblent être en grande partie issus des classes intermédiaires ou aisées des agriculteurs. Ces deux données confirment la sélectivité sociale des cultivateurs recrutés dans le comté de Saint-Hyacinthe et de Terrebonne. Cette sélectivité est moins présente dans le comté de l'Assomption.

Tableau IV
La propriété foncière et les membres des comités de Saint-Hyacinthe, de Terrebonne et de l'Assomption, 1834 (propriétés rurales de 10 arpents et plus)

Catégories de terres selon la superficie possédée (en arpents)	Saint-Hyacinthe Paysans		Autres		Terrebonne Paysans		Autres		L'Assomption Paysans		Autres	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 60 arpents	1	2,9	-	-	2	6,7	2	28,6	1	3,6	1	14,3
De 60 à 119,9 arpents	10	29,4	3	25,0	7	23,3	3	42,8	10	35,7	3	42,8
De 120 à 179,9 arpents	6	17,7	1		9	30,0	1	14,3	7	25,0	2	28,6
De 180 à 239,9 arpents	6	17,7	2		3	10,0	-	-	7	25,0	1	14,3
De 240 à 479,9 arpents	7	20,6	4	33,3	8	26,7	1	14,3	3	10,7	-	-
Plus de 480 arpents	4	11,7	3	25,0	1	3,3	-	-	-		-	-
Total	34	100	12	100	30	100	7	100	28	100	7	100
Superficie moyenne (arpents)	247		425,7		202,5		113,9		153,2		118	
Superficie médiane (arpents)	180		309		155		90		128,5		100,5	

Sources : BAC, recensement de 1831, bobines C-722 et C-723; *La Minerve, L'Écho du Pays*, 1834.

³⁵ Allan Greer, *Habitants, marchands et seigneurs: la société rurale du bas Richelieu, 1740-1840*, Québec, Septentrion, 1985, p.249

³⁶ Christian Dessureault, « Crise ou modernisation. La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIX^e siècle », *RHAF*, Vol. 42, no 3, hiver 1989, p. 359-387

Notre catégorie des « autres » propriétaires dans le tableau IV regroupe surtout certains propriétaires fonciers qui s'identifient le plus souvent comme marchands ou professionnels militant dans les comités du Parti patriote. Ces notables ruraux possédant de grandes propriétés foncières (à plus de 240 arpents) sont nombreux dans le comté de Saint-Hyacinthe; mais ils sont plus rares dans les autres comtés : un seul cas dans Terrebonne et aucun dans l'Assomption.

Cependant, nous notons que la possession foncière n'est pas nécessairement un facteur expliquant l'implication politique. Dans ces rassemblements politiques comptant de nombreux militants, nous pouvons présumer que certains cultivateurs jouent un rôle de leader alors que d'autres tiennent plutôt un rôle d'appui. Leur statut à l'intérieur de leur communauté leur confère une influence, surtout parce que leur soutien est nécessaire afin de valider le mouvement patriote. Ils sont avant tout un lien important dans la circulation de la pétition sur le terrain, puisque chacun de ces individus est fortement ancré dans sa communauté. Toutefois, la reconnaissance du statut social a ses limites, puisque peu de cultivateurs et uniquement les plus fortunés ont accès aux exécutifs des comités. En contrepartie, les membres des professions libérales sont presque majoritairement responsables de la correspondance et de la retranscription des réunions, ce qui explique pourquoi ils seraient concentrés au sein de la branche exécutive. Les membres des professions libérales sont liés à la dynamique de changements sociaux. Même en petit nombre, ils jouent un rôle important dans la mobilisation du comté.³⁷

³⁷ Thuot, *op.cit.*, p.344

Ainsi, nous voyons que la notabilité transcende en partie les groupes socioprofessionnels. Chez les partisans patriotes, elle englobe au sein des mêmes réseaux de pouvoir des individus issus du monde marchand, de la bourgeoisie libérale et bien sûr d'une partie de la paysannerie, des cultivateurs dans l'ensemble plutôt prospères.³⁸ Pour soutenir cette affirmation, Jean-René Thuot indique que dans le comté de l'Assomption, lors d'une réunion à Lachenaie où sont présents 27 individus, seuls trois ne tiennent pas ou n'ont jamais tenu de rôle au sein des institutions publiques entre 1810 et 1840.³⁹ L'obtention d'un poste public est bien souvent une preuve de respectabilité dans le monde rural. Ainsi, peu importe les différences socioprofessionnelles et surtout de propriété, chacun de ces membres possède une réputation à grande portée dans son comté. Cela semble être le lien qui unit ces individus au-delà de leur profession, de leur lieu de résidence ou encore de leurs propriétés plus ou moins étendues.

Donc, cette analyse nous a permis de voir les caractéristiques de quatre comités de manière plus attentive. Pour résumer, il ne semble pas y avoir eu de sélection systématique des membres faite selon leur lieu de résidence, puisque les quatre comtés analysés présentent des situations bien différentes. Certes, les habitants de certains endroits comme l'Assomption ou Richelieu semblent avoir un plus fort désir d'avoir des représentants répartis dans chaque secteur du comté. Toutefois cela ne pourrait être que l'illustration d'une stratégie quelconque adoptée par les militants. Cela nous indique que les gens de chaque comité s'organisaient selon leurs conceptions et leurs préoccupations. Aussi, nous avons révélé la diversité présente

³⁸ Christian Dessureault et Christine Hudon, « Conflits sociaux et élites locales au Bas-Canada : le clergé, les notables, la paysannerie et le contrôle de la fabrique », *Canadian Historical Review*, vol. 80, no.3, septembre 1999, p.413-439 cité par Thuot, *Ibid.*, p.340

³⁹ La Min., 28-04-1834, et Thuot, p.350

dans la représentation socio-professionnelle de chaque comité, en indiquant le fait que certains comités aient été plus sélectifs sur le choix de leurs membres. Toutefois, ce phénomène n'est pas présent dans les autres régions observées. Nous avons cependant remarqué l'importance du statut élitair pour ces hommes impliqués en politique. Par exemple, l'absence de journaliers nous indique que les plus précaires de la société étaient rarement impliqués dans la vie communautaire et politique. D'autre part, le statut d'un individu était souvent reflété par son grade de milice et surtout la propriété foncière. Cette tendance, la seule que nous ayons décelée, indique qu'il semble plutôt y avoir au sein des élites paysannes une culture politique qui pousse à l'engagement dans la vie sociale. Ainsi, avec cette analyse, nous venons appuyer l'idée que la mobilisation de 1834 et la création des comités dans l'ensemble du district se sont effectuées de manière populaire, « from-the-ground-up », dans la perspective d'un monde paysan doté de ses propres codes et coutumes.

Conclusion

Par ce mémoire, nous avons voulu comprendre les modalités de la mobilisation politique citoyenne dans les milieux ruraux du Bas-Canada durant les années 1830. Effectivement, nous voulions découvrir la source de ce mouvement populaire et le rôle des divers groupes sociaux dans ce que l'on pourrait considérer comme la première forme de mobilisation populaire au Québec. Pour ce faire, nous avons choisi de cibler la période des Quatre-Vingt-Douze Résolutions, où le débat politique sort désormais des salons du parlement pour envahir un espace public plus large. Pour bien saisir notre problématique, nous avons tenté de comprendre les structures et organisations politiques du 19^e siècle en utilisant un moment précis, soit la campagne de pétitions de 1834.

Nous avons d'abord souhaité présenter dans notre premier chapitre l'évolution de l'apprentissage politique des Canadiens. Surtout, nous avons souligné le processus qui s'est développé au cours des luttes parlementaires, qui a poussé les députés patriotes à rechercher l'appui populaire. Depuis la crise des subsides jusqu'aux heurts avec l'administration coloniale, la population a commencé à s'exprimer sur plusieurs points. Par exemple, nous avons mis en évidence l'approbation populaire envers Papineau lors du conflit avec Dalhousie et le début de l'utilisation des pétitions comme moyen de canaliser les revendications du peuple en 1827.

Ensuite, l'historiographie des Patriotes nous amena à nous intéresser à la naissance des premiers partis politiques au Bas-Canada durant les années 1830.¹ Les historiens ont souvent présenté les partis comme formant des réseaux bien ficelés. Ainsi, nous voulions déterminer si la mobilisation politique de cette période s'effectuait dans le cadre des premières organisations politiques modernes du Québec. Nos premières hypothèses visaient les grandes structures comme le Comité Central et Permanent de Montréal, puisque nous croyions qu'il s'agissait de la clé de l'organisation patriote dans la région de Montréal. Les théories politiques portant sur la formation des partis privilégient d'ailleurs l'action d'une instance centrale en décrivant les étapes qui ont amené la création des partis modernes.² Cependant, à notre grande surprise, l'organisation politique canadienne du 19^e siècle fut beaucoup moins centralisée et coordonnée que ne l'avait suggéré l'historiographie.

D'abord, notre survol chronologique a permis de mettre en lumière une structure de coordination et de mobilisation variée. Comme nous l'avons souligné, l'ensemble des comités créés à la suite des Résolutions se ressemblent dans le choix des méthodes publicitaires et des moments de rencontre. Néanmoins, il est impossible d'y apercevoir un procédé universel. Certains groupes de militants adoptent une démarche très ouverte et publique, alors que d'autres semblent plus sélectifs et publient peu d'avis à propos des réunions prévues au calendrier. Nous avons aussi noté que les premiers comités organisés rapidement étaient le

¹ « Après 1827 les caractéristiques d'un parti sont acquises : structure permanente, organisation complexe, actions faites dans le but d'obtenir une majorité en chambre et la formulation du programme avec des idéaux définis. » dans Gérald Bernier et Daniel Salée, *The Shaping of Québec Politics and Society: Colonialism, Power, and the Transition to Capitalism in the 19th century*, New York, Taylor & Francis, collection Crane Russak, 1992, p.10 (traduction libre)

² Joseph La Palombara et Myron Weiner, *Political Parties and Political Development.*, Princeton University Press, 2015, édition original 1966, 496 pages, p.6

plus souvent le résultat de l'implication citoyenne d'individus mobilisés préalablement. La rapidité de cette mobilisation pourrait nous faire croire qu'il s'agit d'un mouvement spontané. Il l'est probablement dans un sens, c'est-à-dire que le mouvement ne s'appuyait pas sur un plan général élaboré dans les instances d'un parti. Dans ce cas, le phénomène est effectivement mis en branle très rapidement après le dépôt des Quatre-Vingt-Douze Résolutions. Toutefois, comme nous l'avons observé, cette démarche se fait grâce aux groupes de notables locaux qui sont capables de mettre sur pied des comités rapidement; en s'appuyant sur leurs réseaux sociaux bien enracinés dans leur milieu et surtout en renouvelant des comités déjà existants dans les années 1820 et 1830. Il existe donc une base, une assise qui facilite l'organisation apparemment spontanée des comités en 1834.

Puis en analysant le lexique et les appellations des comités, nous avons relevé qu'il y avait là une signification plus importante qu'une simple divergence dans le choix de mots. En effet, nous croyons avoir été capables de prouver que les comités avaient bien souvent des tâches différentes selon les termes utilisés. Ce que l'on nomme « comités permanents » sont habituellement une organisation un peu plus complexe que les autres rassemblements avec un nombre bien plus important de membres, tournés vers la lutte à long terme et conférant un nombre de responsabilités accrues à leurs adhérents. Entre autres, parmi ces prérogatives, les membres font le choix de se rencontrer sur une base parfois hebdomadaire, plus souvent, ou mensuelle. De plus, ils ont la possibilité de créer des sous-comités et chaque membre peut convoquer des assemblées lorsqu'il en juge le moment opportun. Celui de Montréal semble différent sur ce point, considérant la situation particulière du centre urbain. Les objectifs et le fonctionnement du CCPM sont certainement plus sophistiqués. Cette instance régionale se

veut un endroit qui rassemble et offre un siège de représentant à tous les délégués du district de Montréal. Il s'agit d'une charge de rassembleur. Malgré cela, le CCPM ne semble pas dicter de modèle ni de processus aux autres groupes de militants de la région. En contrepartie, les comités ruraux font tous mention de l'importance de se lier au CCPM, tout en mettant de l'avant des préoccupations plus locales.

Plus limités dans leurs missions, les comités de correspondance sont plus nombreux et agissent dans l'ensemble du district. Leur but principal est d'assurer la communication entre les groupes de militants, probablement pour des raisons de coordination. Nous avons également souligné que les comités relèvent de territoires d'une étendue variable. Nous pouvons notamment comparer le comité de Vaudreuil, qui englobe l'entièreté de la circonscription électorale de l'époque, à celui de Saint-Cyprien-de-Napierville, un comité limité à un seul village. Parfois même, une paroisse fait bande à part, formant un comité distinct de celui du comté regroupant ses voisines. Nous estimons que ces phénomènes sont des indicateurs d'une certaine absence de règles établies. Dans chaque région, ce sont les partisans sur le terrain qui choisissent le modèle approprié, selon les critères qu'ils jugent importants. Les différences de taille des comités et les cas d'assemblées publiques divisées selon les identités ethnoлингuistiques vont dans le même sens.

Finalement notre analyse de quatre comtés vient renforcer l'idée d'un modèle d'activité politique malléable quant à sa composition socio-professionnelle et l'importance du territoire ou de la population concernés. En effet, les différents exemples de répartition spatiale à l'intérieur du même comté ont montré que le choix des membres ne se faisait pas

dans le but d'avoir une représentativité égale dans chaque secteur. La ventilation des statuts socio-professionnels a mis en lumière les différences entre les comités étudiés et a montré que les comités faisaient preuve d'une sélectivité sociale variable. Toutefois nous avons remarqué par l'analyse de la propriété foncière, l'importance de la reconnaissance dont jouissent ces hommes au sein de leur milieu.

Sans étonnement, l'élite, c'est-à-dire des personnes exerçant des professions libérales, paraît bien représentée au sein des comités dans la région montréalaise en 1834. Même si des paysans forment une forte majorité des membres, nous pouvons supposer qu'il s'agit là de cultivateurs respectés. Alors que la bourgeoisie professionnelle forme habituellement les exécutifs de comité, les cultivateurs sont des organisateurs locaux qui connaissent le terrain. Ils sont familiers avec les habitants des campagnes, et peuvent s'adapter selon les situations. Greer dans son ouvrage sur les habitants et les Patriotes, parlait d'une théorie du choix de l'hégémonie, indiquant que le leadership est exercé par une classe, mais qu'il en revient toujours aux classes subalternes de décider de les suivre.³ Dans le même sens, nous pourrions ici voir un cas qui s'apparente à la théorie de la cryptocratie de Pierre Bourdieu, qu'il définit comme « la tendance à s'en remettre aux élites devant les problèmes dont on ne maîtrise pas les subtilités ».⁴ Dans le cas des assemblées du printemps 1834, cela se voit dans les exécutifs qui se trouvent pris en charge par des individus influents, mais qui eux-mêmes travaillent en

³ Quentin Hoare et Geoffrey Nowell Smith, *Selections from the Prison Notebooks of Antonio Gramsci*, New York, International Publishers, 1971, cite par Allan Greer, *Habitants et Patriotes*, Québec, Boréal, 1997, p.20

⁴ Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de minuit, 1979, p.478 dans Mélanie Atrux, « La politisation des campagnes lyonnaises au 19^e siècle : Collonges-au-Mont-d'Or (Rhône), 1830-1853 », *Ruralia*, no.12-13, 2003, [En Ligne] <http://ruralia.revues.org/326> (mis en ligne le 25 janvier 2005, consulté le 15 février 2016), p.6

étroite collaboration avec les ruraux, des cultivateurs très engagés qui ne laissent pas leur place dans l'organisation partisane.

Au final, bien que le CCPM soit responsable de la correspondance et des communications, ses rapports avec les différents comités de la région sont marqués au sceau de la collaboration mutuelle. Nous ne voyons aucune instance qui ne contraigne ou oblige les comités à adopter une certaine formule, ce qui vient contredire la théorie de l'universalité des institutions. Le même constat peut se faire après avoir examiné en détail les différents types de comités dans les campagnes. Il s'agit de regroupements citoyens, mais certainement pas d'institutions à caractère permanent, car elles ont vu le jour dans un concours de circonstances précis. Certes nous voyons bien souvent que les comités voient le jour grâce à l'implication d'individus influents et actifs depuis plusieurs années. Ils reproduisent donc un modèle semblable à ce qu'ils avaient déjà connu. Toutefois, la continuité se fait surtout à travers la participation continue des acteurs locaux et non pas en suivant un plan établi au sein du parti. Quant au CCPM, nous en concluons qu'il s'agissait d'un outil pour la députation afin de récolter les signatures de pétitions et communiquer avec les comités et non pas d'un organe de parti dont le but est de coordonner la lutte politique. Contrairement à notre hypothèse initiale, les députés de Montréal ne contrôlent pas totalement les masses, du moins pour le moment. Même que dans l'ensemble, le parti Patriote ne semble pas se soucier du pluralisme qui existe entre les comités. S'agirait-il d'un manque de moyens afin d'assurer un meilleur contrôle? Nous pensons plutôt que les députés savaient qu'il y avait davantage de chances de succès si la mobilisation se faisait de manière plus organique.⁵

⁵ Bernier et Salée, *loc.cit.*

À cet égard, nous ne pouvons pas considérer qu'il existe une méthode de mobilisation établie et calculée par un groupe ou une autre. Il s'agit plutôt d'une manière de penser, d'une façon pour les députés du parti Patriote de voir et certainement de comprendre la structure sociale dans laquelle ils vivent. Les membres des professions libérales ont intégré en eux cette culture politique, tout comme les habitants, les artisans et tous les membres des différents groupes sociaux que l'on retrouve dans le monde rural du Bas-Canada. Ce que nous considérons une culture politique est une manière de faire, de s'organiser et de vivre le phénomène politique. Les individus qui se rattachent à l'organisation patriote en 1834 se retrouvent dans une structure comme il en existe d'autres dans les campagnes⁶, mais à la différence qu'il en est une qu'ils ont créée eux-mêmes. Car nous estimons que cette dynamique de transformations sociales en est une qui est acquise et apprise à travers le milieu tout en changeant au fil des événements historiques. Le tout fait évoluer les individus et les groupes dans leurs pratiques et leurs normes sociales.⁷

Les habitants ont choisi pour leurs assemblées publiques des formes qui sont fortement empreintes de traditions paysannes, comme certains historiens l'avaient déjà souligné.⁸ Ainsi, notre étude vient affirmer que la mobilisation politique est une initiative qui relève aussi des habitants, surtout dans les campagnes. L'idée d'une culture politique rurale semble bien plus appropriée qu'un contrôle direct effectué par des politiciens influents qui désireraient utiliser

⁶ Thuot aborde les structures qui encadrent la vie rurale du XIXe siècle comme le conseil de fabrique (création du clergé), les syndics et la voirie (création de l'état), voir Jean-René Thuot, « Élités locales et institutions à l'époque des Rébellions : Jacques Archambault et l'épisode du presbytère de Saint-Roch-de-l'Achigan », *Histoire sociale / Social History*, vol. 38, no 76 (novembre 2005), p.349

⁷ Norbert Elias, *The Civilizing Process*, Vol.II. *State Formation and Civilization*, Oxford: Blackwell, 1982.

⁸ Greer *Op.cit.*, p.130-133 et Thuot, *op.cit.*, p.342 pour comprendre les institutions rurales

le vote populaire et le manipuler. Les habitants des régions rurales sont fort actifs et, bien souvent, ils sont les initiateurs dans ce processus. Ils comprennent la politique et les enjeux coloniaux, mais les vivent et ressentent dans le cadre de leur comté, de leur paroisse ou de leur village.

Le XIXe siècle conserve encore bien des codes sociaux d'Ancien Régime, en commençant par un système politique choisi par la métropole afin de garder le bas peuple loin du pouvoir. Toutefois, nous avons bien vu que les conditions qui prévalent dans la colonie font que la masse populaire peut rapidement participer à la chose politique. Il n'est donc pas inusité que la politisation des campagnes se fasse selon un processus relativement décentralisé typique des modèles d'organisation que Greer identifie, dans ses recherches sur les Rébellions, à des républiques paysannes relativement autonomes les unes des autres.⁹ Les habitants ont apprivoisé un parlementarisme qui leur laissait peu de place. Cela constitue certainement un apprentissage de la démocratie¹⁰ dans des conditions où même la démocratie ne s'exerce pas de manière totalement libre. Dans cette situation, les Canadiens ont pu créer des modèles de mobilisation variés et répondant à leurs besoins, malgré le peu de latitude qu'ils avaient pour prendre la parole.¹¹

Dans cette perspective, il nous semble clair que la mobilisation patriote s'est faite de manière organique. Si les notables ont un dessein défini, ils semblent avoir compris qu'il est nécessaire de modeler la mobilisation au milieu et aux acteurs locaux plutôt que d'y imposer

⁹ Greer, *op. cit.*

¹⁰ Mélanie Atrux, *op.cit.*, p.15

¹¹ Bernier et Salée, *op.cit.*, p.133

un système. Si tactique il existe, il pourrait s'agir simplement de faire confiance aux organisations locales. Car nous l'avons bien vu, la mobilisation est entièrement dépendante de la participation des masses dans le processus. Ainsi nous estimons qu'il est nécessaire que les habitants aient développé une conscience forte et une culture qui leur est propre pour pouvoir organiser leur vision de la politique et adapter leurs comités selon leurs besoins. C'est pour cela que nous jugeons que la mobilisation politique est intrinsèque à la structure de son milieu et provient directement du tissu social qui existe dans les campagnes bas-canadiennes.

Le monde rural est encore fortement communautaire et axé sur les liens, la prestance et les statuts sociaux. L'appartenance à plusieurs réseaux de manière simultanée (parenté, lien professionnel, parenté politique, classe sociale, etc.) fonde une solidarité politique plus forte,¹² et les bourgeois le savent bien, puisque leur propre cercle de relations sociales est formé ainsi. La même chose s'observe à l'échelle de la population rurale. L'étude des réseaux et de la mobilisation politique doit donc à la fois prendre en compte la multitude des rapports sociaux entourant les individus et les effets que cela a pu avoir sur les stratégies politiques.

Malgré ce que plusieurs historiens semblent avancer, nous considérons qu'il n'existait pas encore de véritable institution permanente, ni même de parti qui contrôle l'ensemble de la vie politique. Existe-t-il un désir d'hégémonie d'une classe sur une autre? Certes, mais cela ne signifie pas que cette domination se reflète dans une structure politique moderne. Il s'agit certainement d'une période de transition, un moment d'apprentissage politique que nous

¹² Sandro Guzzi-Heeb, « Politique et réseaux. Logiques de la mobilisation politique populaire dans une vallée suisse, 1839-1900 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, no. 36, 2008, p.127

pouvons intégrer à une perspective de temps long. La vie politique est en transition. Les députés ont une “auto-conscience”, autant aux niveaux national que local de leur action politique. Le but de la lutte est d’acquérir et garder le pouvoir. Et cela se traduit bien par leur préoccupation qui les pousse à encourager une forte participation à la vie publique.¹³ Et nous avons bien vu que les individus qui participent à la politique se dotent de ce que l’on pourrait appeler un langage politique moderne, en adoptant les termes de « parti », « exécutifs » ou encore « président et secrétaire ».

Toutefois, il n’existe pas encore de concept de permanence dans les structures des Patriotes. Il existe des tendances similaires que l’on retrouve dans tous les comités, et même à travers les années. En revanche, notre recherche témoigne d’un système intégré par les acteurs. Il ne s’agit pas d’instances qui existent indépendamment de ces gens. Un organisme comme le CCPM joue un rôle politique. Seulement, il voit le jour grâce à l’impulsion de ses organisateurs et, à répétition, change de forme au fil des années. La même tendance se voit dans la variété régionale des comités locaux, qui montre bien que l’organisation se module selon l’endroit et les besoins. C’est bien le contraire d’un parti qui garde des structures en place même si les acteurs ou l’emplacement changent.

Ainsi, considérant l’importance des protagonistes locaux dans l’organisation politico-sociale des patriotes, nous jugeons que d’autres études plus approfondies sur le parcours d’individus dans leur milieu pourraient offrir plus de possibilités de voir l’évolution multiple

¹³ Joseph La Palombara et Myron Weiner, *op.cit.*

de la mobilisation politique au cours d'une époque.¹⁴ L'approche axée sur l'itinéraire d'un cas particulier permettrait donc de comprendre les dynamiques sociales sous l'angle de l'individu. Car en faisant une étude sur le cheminement des personnes, nous projetons des enjeux à l'échelle de l'individuel vers le collectif. Cela nous permet d'enrichir notre lecture du tissu social.¹⁵ Par le fait même, une étude portant sur un seul comté ou région, permettrait de tracer un portrait détaillé de l'évolution politique d'une région dans sa particularité et son universalité. Car nous l'avons bien vu, la politisation ne descend pas nécessairement de l'élite vers les masses.¹⁶ Chez les membres de la société, il s'effectue un apprentissage politique. Si bien qu'il est important de varier l'échelle d'observation, qu'il s'agisse de la période, de la région ou encore des personnes étudiées, en comptant dans tous les cas sur la perspective plus nuancée qui est celle de la micro-histoire.

¹⁴ Thuot, *op.cit.*, p.339, p. 341, pour comprendre la pertinence de l'étude de la classe notable et de ces membres dans une perspective à plus grande échelle.

¹⁵ Thuot, *Ibid.*, p.342

¹⁶ Jean-Luc Mayaud « Pour une communalisation de l'histoire rurale », dans *La politisation des campagnes au 19^e siècle, France, Italie, Espagne, Actes du Colloque international organisé par l'École française de Rome*, (20-22 février 1997), Rome, École française de Rome, 2000, p.155 dans Mélanie Atrux, *op.cit.*, p. 3

Bibliographie

1. Sources

Recensement du Bas-Canada (1831), Bibliothèque et Archives Canada, Bobines C-722 à C-723

Le Canadien (1806-1909), Québec, Collections numériques, Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, [En Ligne] <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1907147>

L'Écho du Pays (1833-1836), Saint-Charles-sur-Richelieu - Village Debartzch, Collections numériques, Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, [En Ligne] <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1895650>

La Minerve (1826-1877), Montréal, Société canadienne du microfilm, Collections numériques, Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, [En Ligne] <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/278148>

The Vindicator (1828-1837), Montréal, Collections numériques, Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, [En Ligne] <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2037588>

2. Monographies et ouvrages collectifs

AUBIN, Georges. *Jean-Philippe Boucher-Belleville, Journal d'un Patriote (1837-1838)*, Montréal, Édition Guérin, 1992, 174 p.

BELLAVANCE, Marcel. *Le Québec au siècle des nationalités*. Montréal, VLB éditeur, 2004, 256 p.

BERNARD, Jean-Paul. *Les rébellions de 1837-1838. Les Patriotes dans le mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, 340 p.

BERNIER, Gérald et Daniel SALÉE. *The Shaping of Québec Politics and Society: Colonialism, Power, and the Transition to Capitalism in the 19th century*, New York, Taylor & Francis, collection Crane Russak, 1992, 170 p.

CHABOT, Richard. *Le curé de campagne et la contestation locale au Québec (de 1791 aux troubles de 1837-1838): La querelle des écoles, l'affaire des fabriques et le problème des insurrections de 1837-1838*, Montréal, Hurtubise HMH, Collection Histoire et Documents d'histoire, 1975, 242 p.

COURVILLE, Serge, *Entre ville et campagne : l'Essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, 340 p.

DUCHARME, Michel. *Concept de liberté au Canada à l'époque des Révolutions Atlantiques, 1776-1838*, Montréal, McGill-Queens University Press, 2010, 360 p.

ELIAS, Norbert. *The Civilizing Process, Vol.II. State Formation and Civilization*, Oxford, Blackwell, 1982, 376 p.

FILTEAU, Gérard. *Histoire des Patriotes*, Québec, Septentrion, 1938-1942, réédition 1975, 2003, 628 p.

GREER, Allan. *Habitants et Patriotes*, Québec, Boréal, 1997, 370 p.

HAMELIN, Marcel et Jean. *Les mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Montréal, Édition Du Jour, Collection Histoire Vivante, 1962, 124 p.

HARE, John. *Aux origines du parlementarisme québécois 1791-1793*, Sillery, Septentrion, 1993, 310 p.

HARVEY, Louis-Georges. *Le Printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 296 p.

LAMONDE, Yvan. *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Anjou, Fides, 565 p.

LA PALOMBARA Joseph et Myron WEINER. *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1966, 496 p.

LAPORTE, Gilles. *Patriotes et Loyaux, Leadership régional et mobilisation politique en 1837-1838*, Québec, Septentrion, 2004, 414 p.

LÉPINE, Luc. *Le Québec et la guerre de 1812*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, 144 p.

OUELLET, Fernand. *Histoire économique et sociale du Québec de 1760 à 1850, Structure et Conjoncture*, Montréal, Fides, 1969, 639 p.

OUELLET, Fernand. *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Cahiers du Québec Hurtubise HMH, 1972, 379p.

OUELLET, Fernand. *Le Bas-Canada, 1791-1840 Changements structureaux et crise*, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, 541 p.

PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT. *Le Bas-Canada au tournant du 19e siècle: Restructuration et modernisation*, Ottawa, La Société Historique du Canada, Brochure Historique Numéro 45, 1988, 24 p.

PROULX, Jean-Pierre. *La genèse de l'école publique et la démocratie scolaire au Québec. Les écoles de syndic 1814-1838*, avec la collaboration de Christian Dessureault et Paul Aubin, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 518 p.

RUMILLY, Robert. *Papineau et son temps : 1791-1838*, Montréal, Fides, vol.1, 1977, 643 p.

RYERSON, Stanley. *1837. The Birth of Canadian Democracy*, Toronto, Francis White Publishers, 1937, 136 p.

SENIOR, Elinor Kyte , 1997 *Les Habits rouges et les Patriotes*. Montréal, VLB éditeur, 310 p., traduction de *Redcoats and Patriots. The rebellions in Lower Canada, 1837-1838*. Stittsville, Ottawa: Canada's Wing Inc. in collaboration with , the Canadian War Museum, National Museum of Man, National Museums of Canada, , 1985, 218 p.

WALLOT, Jean-Pierre. *Un Québec qui bougeait, trame socio-politique du Québec au tournant du XIXe siècle*, Québec, Boréal Express, 1971, 348 p.

3. Articles de Périodiques ou chapitres d'ouvrages collectifs

ATRUX Mélanie, « La politisation des campagnes lyonnaises au 19e siècle : Collonges-au-Mont-d'Or (Rhône), 1830-1853, *Ruralia*, n°12/13-2003, p. 33-64.

BERNIER, Gérald. « Le Parti Patriote » dans Vincent Lemieux dir., *Personnel et partis politiques au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, p.207-228

BOILY, Robert. « Les partis politiques québécois : perspectives historiques », dans Vincent Lemieux, dir., *Personnel et partis politiques au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1982, p. 27-68

CREIGHTON, Donald. G. « The Struggle for Financial Control in Lower Canada, 1818-1831 », *Canadian Historical Review*, vol. XII, n° 2, June 1931, p.120-144

DESSUREAULT, Christian « Crise ou modernisation. La société rurale maskoutaine durant le premier tiers du XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 42, n° 3, 1989, p. 359-387

DESSUREAULT, Christian et Christine Hudon. « Conflits sociaux et élites locales au Bas-Canada : le clergé, les notables, la paysannerie et la fabrique », *The Canadian Historical Review*, vol. 80, no 3, Sept. 1999, pp. 413-439

DESSUREAULT, Christian. «La crise de la milice sous Dalhousie: conscience identitaire et conception de la milice dans l'élite réformiste canadienne : 1827-1830 », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 61, no 2, 2007, p. 167-199

DESSUREAULT, Christian. « L'émeute de Lachine en 1812 : la coordination d'une contestation populaire », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 62, no 2, 2008, p. 215-251

GALARNEAU, France. « L'élection partielle du quartier ouest de Montréal en 1832: analyse politico- sociale », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 32, no 4, 1979, p. 565-584

GREER, Allan. « L'habitant, la paroisse rurale et la politique locale au 18^e siècle », *Société canadienne de l'histoire de l'Église catholique*, vol. 47, 1980, p. 19-33

GREER, Allan. « Rebels and Prisoners: The Canadian Insurrections of 1837-1838 », *Acadiensis*, no. 14, automne 1984, p. 137-145

GREER, Allan et Léon ROBICHAUD. « La Rébellion de 37-38 au Bas-Canada : une approche géographique », *Cahier de géographie du Québec*, Vol. 33, numéro 90, 1989, p.345-377

GREER, Allan. « Reconsidérer la Rébellion de 1837-1838 », *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 7, no 1, automne 1998, p. 29-40

GUZZI-HEEB, Sandro. « Politique et réseaux. Logiques de la mobilisation politique populaire dans une vallée suisse, 1839-1900 », *Revue d'histoire du XIX^e siècle. Société d'histoire de la Révolution de 1848 et des Révolutions du XIX^e siècle*, no 36 (2008), p. 119-131

LAPEYRONNIE, Didier. « Mouvements sociaux et action politique: Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources? », *Revue française de sociologie*, Vol. 29, No. 4, Oct.-Dec., 1988, p.593-619

LEMIEUX, Lucien. « Les évêques canadiens contre le projet d'union des deux Canadas (1822-1824), *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 22, no 3, 1968, p. 393-400

MILLS, Sean. « French Canadians and the Beginning of the War of 1812: Revisiting the Lachine Riot », *Histoire sociale / Social History*, vol. 38, no 75, 2005, p. 37-57

OUELLET, Fernand. « Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec », *The Canadian Historical Review*, vol. 43 (1962), p. 185-203

OUELLET, Fernand. « L'échec du mouvement insurrectionnel, 1837-1839 », *Recherches sociographiques*, vol. 6, no 2, (1965), p. 135-161

OUELLET, Fernand. « Histoire et sociologie : le point de vue d'un historien » *Historical Papers / Communications historiques*, vol. 1, n° 1, 1966, p. 166-177

OUELLET, Fernand. « Les insurrections de 1837-38: un phénomène social », *Histoire sociale / Social History*, vol. 2 (1968), p. 54-82

REYNOLDS, Jean. « Le Régime parlementaire canadien », dans Michelle Gérin-Lajoie dir., *Idéologies et régimes politiques*, Ottawa, Les éditions MGL, 1992, p. 164-166

ST-GEORGES, Lise. « Commerce, crédit et transactions foncières : pratiques de la communauté marchande du bourg de l'Assomption, 1748-1791 », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 39, no 3, 1986, p. 323-343

THUOT, Jean-René. « Élités locales et institutions à l'époque des Rébellions : Jacques Archambault et l'épisode du presbytère de Saint-Roch-de-l'Achigan », *Histoire sociale / Social History*, vol. 38, no 76, 2005, p. 339-365

TOUSIGNANT, Pierre. « Problématique pour une nouvelle approche de la Constitution de 1791 », *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, vol. 27, no 2, 1973, p. 181-234

TOUSIGNANT, Pierre. « La première campagne électorale des Canadiens en 1792 », *Histoire sociale/Social History*, vol. 8, mai 1975, p. 120-148

WALLOT, Jean-Pierre. « La querelle des prisons (Bas-Canada 1805-1807) », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 14, no 1, 1960, p. 61-86 ; vol. 14, no 4, 1961, p. 559-582

WALLOT, Jean-Pierre. « Une émeute à Lachine contre la 'conscription' (1812) », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 18, no. 1-2, 1964, p. 112-137; p. 202-232

WALLOT, Jean-Pierre. « La crise sous Craig (1807-1811) », *Historical Papers*, vol. 2, no 1, 1967, p. 59-74

4. Mémoires de maîtrise

BEAUGRAND-CHAMPAGNE, Denyse. *Les mouvements patriote et loyal dans les comtés de Missisquoi, Shefford et Stanstead, 1834-1837*, Mémoire de M.A (histoire), Université du Québec à Montréal, 1990, 195 p.

BLANCHETTE-LESSARD, I. et Nicole DAIGNEAULT-SAINT-DENIS. *Groupes sociaux patriotes et les Rébellions de 1837-38, idéologie et participation*, M.A., Université du Québec, 1975, 166 p.

MUZZO, Johanne. *Les mouvements réformiste et constitutionnel à Montréal, 1834-1837*, Mémoire de M.A (histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 1990.

5. Monographies d'histoire locale

BROUILLETTE, Normand et al. *Histoire de Lanaudière*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Coll. Les Régions du Québec, 2012, 838 p.

FILION, Mario et al. *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive Sud. La Montérégie*, Sainte-Foy, Institut Québécois de recherche sur la culture, coll. Les Régions du Québec, 2001, 557 p.

GREER, Allan. *Habitants, marchands et seigneurs: la société rurale du bas Richelieu, 1740-1840*, Québec, Septentrion, 1985, 358 p.

KESTEMAN, Jean-Pierre. *Histoire des Cantons de l'Est*, avec la collaboration de Peter Southam et Diane Saint-Pierre, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. Les régions du Québec, 1998, 829 p.

LAGRANGE, Richard. *À nous la Terre et la Liberté : De la Révolution américaine aux insurrections de 1837-1838 dans le comté de Terrebonne*, Terrebonne, Société d'histoire de la région de Terrebonne, 2013, 256 p.

LAMBERT, Pierre. *Les Patriotes de Beloeil*, Montréal, Septentrion, 2009, 192 p.

LAURIN, Serge. *Histoire des Laurentides*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. Les Régions du Québec, 1989, 892 p.

6. Ouvrage de référence en ligne

Dictionnaire Biographique du Canada en ligne, [En Ligne] <http://www.biographi.ca/fr/>

« Dictionnaire des parlementaires québécois depuis 1792 », *Assemblée Nationale du Québec*, 2013, [En Ligne] <http://www.assnat.qc.ca/fr/membres/notices/>

« Liste de la milice du Bas-Canada pour 1832 », *Hathi Trust Digital Library*, University of Alberta, 1984, Numérisation en 2014, [En Ligne] <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=aeu.ark:/13960/t9n30pt9k;view=1up;seq=1>

BOUCHETTE, Joseph, *Journal de l'Assemblée, année 1823-24, Appendice R.*, dans Statistique Canada, [En Ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/98-187-x/4064809-fra.htm>